

**MÉTÉOROLOGIE**  
Nuageux avec neige légère en matinée; plus froid.  
Min.: 15 — Max.: 20  
Gracieuseté de SHEARER LUMBER CO. LTD. MONTREAL

**FÊTE DU JOUR**  
S. VINCENT  
Les librairies F. PILON INC.  
Papeteries - Dactylographes - Accessoires de bureau

## Le gouvernement entend restreindre les pouvoirs du Conseil législatif

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC. — Le gouvernement se prépare-t-il à abolir le Conseil législatif? C'est la question qu'on se pose à la suite de la lecture du discours du trône où le seul élément-surprise est un paragraphe concernant le Conseil législatif.

Le lieutenant-gouverneur a appris aux conseillers et députés qu'ils seront appelés "à restreindre les pouvoirs du Conseil législatif".

C'est la première fois depuis 1878 qu'il est question de la Chambre haute dans le discours du trône. Dans ce temps-là, le régime libéral Marchand avait proposé purement et simplement l'abolition du Conseil législatif. Le gouvernement Lesage s'y prend autrement; mais peut atteindre le même but.

Dans un projet de loi qui sera déposé, dans les premiers jours de la présente session, le gouvernement proposera que les pouvoirs du Conseil législatif soient limités à ceux que possède actuellement la Chambre des lords au Royaume-Uni.

Cela signifie deux choses: le Conseil perdra, à toutes fins pratiques, son droit de désaveu des projets de loi adoptés par l'Assemblée législative et de plus, ne pourra amender aucun projet à caractère financier.

On sait qu'au Royaume-Uni, la Chambre des lords peut rejeter un projet de loi des Communes; mais si ce même projet revient à la session suivante, il est adopté automatiquement sans qu'il soit nécessaire d'obtenir le consentement de la Chambre haute.

Quant aux projets de loi à caractère financier ou budgétaire, la dernière fois que le Conseil législatif est intervenu remonte au premier règne de Duplessis alors que la Chambre haute s'était opposée à la fameuse "taxe de luxe".

Si le Conseil perd son droit de désaveu, l'Assemblée législative peut donc l'abolir. Elle n'a qu'à adopter un projet de loi abolissant la Chambre haute. Cette dernière s'y opposera; mais à la session suivante la Chambre basse pourra se passer de son consentement.

Le leader de l'opposition au Conseil, Me Edouard Asselin, a déclaré hier qu'un projet de loi restreignant les pouvoirs du Conseil à ceux de la Chambre des lords pouvait fort bien se défendre. Mis devant la possibilité d'un projet abolissant le Conseil lui-même, Me Asselin a répliqué: "Si le projet peut impliquer une telle possibilité, nous allons sûrement nous y opposer. De toute façon, j'attends de voir le texte même du projet avant de faire des commentaires définitifs".

Quant au chef de l'opposition, Me Daniel Johnson, il trouve que la proposition du gouvernement de restreindre les pouvoirs de la Chambre haute est illogique "puisque le gouvernement, ajoute-t-il, vient à peine de nommer deux nouveaux conseillers législatifs".

Le chef de l'Union nationale n'a pas l'air de tenir plus qu'il ne faut au Conseil législatif puisqu'il a précisé: "J'ai suggéré que l'on donne du travail au Conseil législatif ou bien alors qu'on l'abolisse carrément".

"J'ai déjà suggéré, a-t-il poursuivi, que le Conseil soit transformé en un Conseil d'Etat ou sécrétariat des représentants des corps intermédiaires et des agents de l'économie, telles les centrales ouvrières et agricoles, les associations de patronat, les Chambres de commerce, etc."

Cette suggestion est loin d'être neuve. Dès 1935, M. Paul Gouin, dans le programme de l'Action libérale nationale, avait proposé que la Chambre haute soit transformée en Conseil économique. Quelques mois plus tard, M. Oscar faisait inutilement la même proposition à l'Assemblée législative.

Si le gouvernement abolissait le Conseil législatif, il ne ferait que répondre à un vœu général des libéraux québécois depuis 1878, alors que le 5 février, quelques semaines avant la chute du gouvernement conservateur de Boucherville, les députés Préfontaine et Cameron avaient présenté une motion demandant la déchéance de la Chambre haute.

Voir page 2: Le Conseil législatif

## À l'ordre du jour de la session: caisse de retraite, aciérie, législation minière, développement régional, agriculture, etc.

### LE POINT

QUEBEC. — Voici les points saillants du discours du trône lu devant la session de l'Assemblée législative du Québec:

- Restriction des pouvoirs du Conseil législatif de la province.
- Résolution visant à ratifier l'accord des premiers ministres canadiens intervenu à l'automne sur le rapatriement de la constitution et sur une procédure d'amendement.
- Institution d'un régime provincial de retraite: création d'une régie des rentes du Québec et d'une caisse de dépôts.
- L'agriculture est au premier rang des préoccupations du gouvernement.
- Projet de loi permettant à l'Office du crédit agricole d'augmenter les sommes mises à la disposition des cultivateurs.
- Le gouvernement a l'intention de favoriser l'essor de l'économie rurale dans le cadre d'une politique moderne et dynamique de développement régional.
- Mesures pour accroître le rendement des sols en intensifiant une politique de drainage des fermes et d'emploi des engrais chimiques.
- Mesures pour faciliter l'écoulement des produits agricoles par de meilleures conditions d'entreposage et de mise en marché.
- Refonte de la loi des mines ainsi qu'une nouvelle loi des droits sur les mines.
- Sanction par les Chambres des arrangements "en voie de négociation" visant à doter le Québec d'un complexe sidérurgique intégré.
- Projet de loi remaniant la carte électorale de la province.
- Plusieurs mesures pour ratifier le statut syndical des fonctionnaires provinciaux et des instituteurs.
- Nouveau code de procédure civile ainsi qu'une loi pour abolir la procédure de la pétition de droit.
- Loi pour favoriser la fusion volontaire des municipalités.
- L'amélioration de la voirie rurale marchera de pair avec les entreprises majeures de voirie.
- Rien de spécifique n'est annoncé quant à des lois sur la fiscalité dans la province.
- Projet de lois possibles résultant de la deuxième tranche du rapport Parent.
- Mesure visant à simplifier la procédure de changement de nom par des particuliers.
- Rappel de la visite de la reine à Québec l'automne avec allusion seulement au discours que la souveraine prononcera à cette occasion.



Gabias occupe son fauteuil

QUEBEC. (Par M.T.) — L'Assemblée législative discutera, mardi prochain au cas de Me Yves Gabias, député des Trois-Rivières, que la Chambre avait exclu, l'an dernier, pour une période de trois ans.

D'ici ce temps, se prévalant de l'article 10 du règlement de la Chambre, le député des Trois-Rivières occupera son fauteuil.

Les ministériels ayant prévu ce geste ont dés l'ouverture de la session fait inscrire en appendice au feuilleton de la Chambre un avis de motion, présenté par le leader du gouvernement à l'Assemblée, Me Pierre Laporte.

Cette motion qui sera vraisemblablement discutée, mardi prochain, demande que la sanction imposée à Me Gabias "continue d'avoir effet pendant la présente session".

L'article 10 dont se prévaut le député des Trois-Rivières se lit comme suit:

"La clôture d'une session dissout tous les comités de la Chambre à instituer, annule tous les ordres qui n'ont pas été pleinement exécutés, met particulièrement fin à la détention de toute personne arrêtée par ordre de la Chambre, et rend caducs tous les actes de procédure en cours,

Voir page 2: Gabias

QUEBEC. — La quatrième session de la 27e législature a débuté dans le faste habituel hier dans la capitale. Le discours du trône lu par le lieutenant-gouverneur Paul Comtois fait état — outre des mesures visant à restreindre les pouvoirs du conseil législatif — de la caisse de retraite, du rapatriement de la constitution, de la législation minière, de l'aciérie, du développement régional, de l'assistance aux cultivateurs, et autres projets importants. Me Yves Gabias, exclu de la chambre pour trois ans à la dernière session, était présent.

Étaient absents par contre MM. Georges-Émile Lapalme, député libéral d'Outremont et Antonio Talbot, député UN de Chicoutimi. La Chambre compte quatre nouveaux venus, MM. les députés Claude Wagner, procureur général, élu dans Verdun, Jacques Bernier, de Matane, Francis O'Farrell, de Dorchester, et Pierre Maltais, de Saguenay. Ils ont été élus aux élections partielles du 5 octobre dernier. Quant à MM. Jean-Guy Trépanier et Denis Hardy, également libéraux qui viennent d'être élus dans St-Maurice et Terrebonne, leur élection n'a pas encore été officiellement signifiée par le président du scrutin. Aujourd'hui, la Chambre entendra le proposeur et le second de l'adoption du discours du trône, MM. Bernier et O'Farrell.

Voici le texte intégral du discours du trône:

"Honorables messieurs du Conseil législatif, madame et messieurs de l'Assemblée législative, il nous est agréable de vous accueillir aujourd'hui à l'occasion de l'ouverture de la session.

Aux nouveaux conseillers législatifs et aux nouveaux députés à l'Assemblée législative nous souhaitons la plus cordiale bienvenue et une carrière fructueuse.

Notre capitale a été honorée de la visite de sa majesté la reine Elisabeth II et de son altesse royale, le duc d'Edimbourg. À cette occasion, sa majesté a prononcé dans cette salle un discours dont nous rappellerons deux passages en particulier:

"Le vrai patriotisme n'exclut pas la compréhension du patriotisme des autres."

"Un Etat dynamique ne doit pas craindre de repenser sa philosophie politique. Qu'un protocole tracé il y a cent ans ne réponde pas nécessairement à tous les problèmes du jour, cela n'a rien d'étonnant."

Les deux conférences des procureurs généraux, qui ont eu lieu l'automne dernier, ont permis de mettre au point une formule pour le rapatriement de la Constitution du Canada. Cette formule a été unanimement acceptée par la conférence des premiers ministres et le gouvernement demandera à l'Assemblée législative d'adopter

une résolution ratifiant cet accord.

Pour éviter que ce rapatriement de la Constitution rende intangibles les pouvoirs du Conseil législatif sur les projets de lois votés par l'Assemblée législative, vous serez invités à restreindre ces pouvoirs.

Les conférences fédérales provinciales qui eurent lieu l'année dernière ont permis au Québec de faire accepter son point de vue sur plusieurs questions importantes. Il a bénéficié d'un élargissement fiscal considérable et il se retire d'un grand nombre de programmes à frais partagés contre compensation fiscale équivalente.

Le gouvernement se propose de vous soumettre plusieurs projets en vue d'activer l'économie de notre province.

L'agriculture est au premier rang de ses préoccupations. Ces dernières années, il a fait voter d'importantes lois dans l'intérêt de la classe agricole, et il entend favoriser l'essor de notre économie rurale, dans le cadre d'une politique moderne et dynamique de développement régional.

Le gouvernement a l'intention de poursuivre sa politique de mettre à la portée de tous les fils de cultivateurs les avantages de la science agricole.

Il entend prendre des mesures pour accroître le rendement de nos sols, en intensifiant

### LE PRESIDENT DE LA CECM DECLARE

## Rien ne justifie une grève des professeurs

Dans une brève déclaration écrite, le président général de la Commission des écoles catholiques de Montréal, Me Marc Jarry, a affirmé hier, au cours de la séance régulière de la CECM: a) qu'il n'y a aucune justification pour une grève du personnel enseignant mont-réalais; b) que les quelque 8,000 professeurs à l'emploi de la CECM bénéficient de conditions de travail qui, dans l'ensemble, sont les plus avantageuses qui soient au Québec et même au Canada; c) que, s'ils contestent cette affirmation, les professeurs devraient confier la question à un tribunal d'arbitrage impartial; que les demandes des enseignants sont exagérées.

M. Jarry a signalé, cependant, que les conditions de travail des professeurs mont-réalis peuvent encore être améliorées sur certains points considérés comme moyens.

Le président de la CECM commentait alors le rapport du juge François Chevalier, qui a agi comme conseiller, au cours du mois de décembre, en vue de régler le différend qui oppose la CECM et ses professeurs. Le juge de la Cour supérieure de Hull signale qu'il n'a pas réussi à amener les deux parties à une entente complète.

En remerciant le Juge Chevalier, Me Jarry a déclaré: "Si, au cours de cette conciliation, on a pu s'entendre sur certains points, le désaccord demeure quant aux clauses principales, en particulier les traitements."

Faisant allusion à la décision des deux syndicats d'instituteurs concernés (L'Alliance des professeurs catholiques de Montréal et la Fédération of English Speaking Catholic Teachers) de tenir un référendum pour savoir s'ils auraient recours à l'arbitrage ou à la grève pour régler le différend, Me Jarry a ajouté: "La Commission ne peut que déplorer la tournure des

Voir page 2: Professeurs

## Cinglante défaite travailliste aux élections partielles

LONDRES. — Un événement explosif s'est produit hier soir dans la vie politique anglaise: pour la seconde fois consécutive, M. Patrick Gordon-Walker, secrétaire au Foreign Office, a été battu aux élections par son adversaire conservateur

## Sir Winston ne cède pas

LONDRES. — Septième soir, seizième visite de Lord Moran, hier au 28 Hyde Park Gate, quinziesme bulletin de santé: pas de changement. Churchill continue à lutter contre la mort et il n'a pas encore cédé.

La visite du praticien, hier hier soir, a été brève: trente-cinq minutes seulement. Le bulletin de santé publié reproduit mot pour mot le texte de celui de midi:

"Il n'y a aucun changement dans l'état de Sir Winston. Un nouveau bulletin sera publié demain dans la matinée."

Une semaine s'est maintenant écoulée depuis que Sir Winston a été frappé de thrombose cérébrale. Sa maladie a paralysé l'Angleterre où la vie publique marche au ralenti: le premier ministre a annulé sa visite à Bonn et tous les discours politiques qu'il devait prononcer cette semaine; une grève a été reportée; l'opposition s'est tue, les Communes sont en veilleuse. Le pays tout entier est suspendu au dernier souffle de vie du vieil homme et demeure stupéfait devant son incroyable résistance à la mort.

## Enquête Dorion: trois témoins manquent à l'appel

par Jean-Pierre FOURNIER

Trois fois le huissier a crié à cœur fendre dans les couloirs du vieux palais les noms des témoins devant comparaître hier devant la Commission d'enquête Dorion et il est resté bredouille dans la salle d'audience. Personne n'a répondu, et pour cause: Mme Lucien Rivard, rappelée à la barre pour expliquer la disparition de l'un des témoins, son beau-frère Ovide (Dave) Gagnon (duquel elle avait avoué précédemment avoir emprunté le tiers de la somme de \$60,000 devant servir indistinctement à défrayer le cautionnement de son mari ou à grossir les coffres du parti libéral) a révélé qu'il était mort depuis six semaines. "Il est mort au début de décembre. Je pense qu'on appelle cela une crise cardiaque. On l'a enterré dans le cimetière de la Côte-des-Neiges", a-t-elle dit tout bonnement, sans autrement trahir d'émotion.

La Commission était stupéfaite. "Voilà certes un décès inopportun", a commenté Me Ross Drouin, procureur du parti conservateur, et il a demandé qu'on produise le certificat de décès.

Les deux autres témoins manquant à l'appel étaient l'au-bergiste Roger Aubin et l'épicier Bill Lamy, qui ont aussi aidé Mme Rivard à former la somme de \$60,000 qu'elle requerrait en juin. Le premier a fait dire au tribunal par le témoin précédent, M. Lucien Théorêt, son gérant de banque, qu'il n'était pas assez bien pour se présenter à la cour. Le second est en vain recherché par la Gendarmerie royale depuis mardi.

Tous deux devaient renseigner le tribunal au sujet de l'aide qu'ils ont fournie à Mme Rivard. Suivant son témoignage de la semaine dernière, l'épicier Lamy lui a prêté \$17,000 tandis qu'Aubin a garanti un prêt de \$15,000 consenti par la succursale de la Banque Royale de son mari ou à grossir les coffres du parti libéral) a révélé qu'il était mort depuis six semaines. "Il est mort au début de décembre. Je pense qu'on appelle cela une crise cardiaque. On l'a enterré dans le cimetière de la Côte-des-Neiges", a-t-elle dit tout bonnement, sans autrement trahir d'émotion.

Il est possible qu'ultérieurement, la Commission donne instruction d'exhumer le cadavre d'Ovide Gagnon. Mais elle commencera par examiner le certificat de décès. "Ne brûlons pas les étapes!" a conseillé le procureur de la Commission, Me André Desjardins.

La journée d'hier, pour le reste, fut sans surprise. En l'absence des trois précédents, quatre autres témoins ont défilé à la barre.

## Masson conduisit Gignac au Royal Trust où il autorisa le retrait des \$60,000

par Jean-Marc LALIBERTÉ

Guy Masson a accompagné Robert Gignac, le 14 septembre, lorsque ce dernier s'est rendu au Royal Trust, rue Dorchester, pour retirer un reçu qui devait permettre à Mme Lucien Rivard de retirer, le lendemain, les \$60,000 que tous deux y avaient déposés le 25 juin.

C'est ce que Masson a révélé lui-même hier à l'enquête présidée par le juge Frédéric Dorion, au cours de sa dernière séance de contre-interrogatoire. C'est Me Yves Fortier qui interrogeait le témoin au moment où il a fait cette révélation. Le procureur a demandé à Masson s'il avait su quand les \$60,000 ont été retirés. Il a répondu que Gignac le lui avait dit.

À quelle date? demande Me Fortier.

"Au mois de septembre... sa voiture était au garage et il m'a demandé de le conduire..."

mond Denis et qu'il n'avait souvenance d'aucune souscription à la caisse du parti de la part de Masson, de Rivard, de Gignac, de Lechasseur ou d'une de leurs multiples compagnies: Columbia Industries, Lemieux et Samson Inc., Samson Inc., Le Pavillon d'Anjou, Beaubien Construction, Hochelaga Holding et La Plage Idéale.

Il est cependant possible, a-t-il reconnu, que des souscriptions soient versées directement à l'une quelconque des caisses de comté sans qu'il en ait connaissance.

"Ce doit être au moment où j'ai appris le 6 juillet qu'il n'y avait rien à faire".

"Quand Gignac a signé un reçu au Royal Trust, c'était quelques jours après votre interrogatoire par la RCMP?"

"Pas du tout".

Me Guy Guérin, procureur de Me Raymond Denis, ancien directeur de cabinet du ministre de la citoyenneté et de l'immigration a tenté de faire dire au témoin que ce n'est pas son client qui lui a suggéré de s'adresser au sénateur Louis Gélinas après qu'il eut été question d'une somme de \$60,000 susceptible d'être versée à la caisse électorale du parti libéral si Lucien Rivard n'était pas extradé, mais lui-même Masson qui a fait allusion au trésorier du parti.

Voir page 2: Masson

# Fin de la grève des dockers

NEW YORK. — Les dockers du port de New York ont accepté jeudi soir, à une forte majorité, la convention collective qu'ils avaient rejetée il y a deux semaines. Ce vote met fin à la grève qui paralyse depuis 11 jours les ports de l'Atlantique et du golfe du Mexique.

C'est par 12,171 voix contre 5,649 que les dockers new-yorkais — qui ont une position pilote dans le mouvement syndical de la catégorie — ont accepté la convention collec-

# La session...

(Suite de la première page)

fiant sa politique de drainage des fermes et d'emploi des engrais chimiques. Il se propose de faciliter l'écoulement de nos produits agricoles par la classification et par de meilleures conditions d'entreposage et de mise en marche.

Il votera à approuver un projet de loi qui permettra à l'Office du crédit agricole d'augmenter les sommes mises à la disposition des cultivateurs principalement pour aider à l'agrandissement de leurs fermes et en accroître la productivité.

# L'enquête Dorion...

(Suite de la première page)

ricain, a révélé qu'il s'était toujours opposé à la demande de cautionnement puis qu'il avait finalement accepté de le faire. Il a tenté plus d'une fois de dissuader Mme Rivard et Me Raymond Daoust, second procureur de Rivard, d'inscrire la requête.

Admis à témoigner sur le caractère de Me Pierre Lamontagne, qui fut son élève à McGill, Me Cohen l'a présentée à la fois comme "un bon étudiant" et "un bon avocat".

"J'ai plaidé plusieurs fois avec lui, plusieurs fois contre lui, a-t-il dit. J'ai toujours eu avec lui de bonne relation et je le considère bon avocat".

Me Guy Guérin, procureur de Me Raymond Denis, a d'abord élevé une objection contre cette partie du témoignage de Me Joseph Cohen, rappelant au président du tribunal qu'il avait déjà interdit à lui et à Me Norman Mathews, procureur de la Gendarmerie, de recueillir les éléments d'une preuve contraire relative au caractère de Me Lamontagne. Le procureur s'est aussitôt ravisté et il a retiré son objection.

3. Mlle Linda Dumont, l'amie truculente d'Eddy Lechasseur qui l'avait accompagné le soir du pousse-café chez Maxime destiné à relever le moral de Me Lucien Rivard, a par ailleurs corroboré le témoignage de Lechasseur relatif à cette soirée du 20 juillet et celui de Mme Rivard relatif à sa grossesse malheureuse.

4. Lucien Théorêt enfin, gérant de la succursale de banque de l'Augustin Aubin fait affaire, a confirmé qu'il avait consenti à Mme Rivard le prêt de \$15,000 le 25 juin en échange de garanties d'une valeur de \$17,000 que lui offrait son client. Le prêt a été remboursé le 18 septembre.

# Lapalme...

(Suite de la première page)

Cette semaine, M. Lapalme a rencontré le conseil exécutif de l'association libérale d'Outremont. Invité à reconsidérer sa décision, M. Lapalme a réitéré les raisons déjà avancées à cet effet.

A l'issue de la rencontre, à laquelle participaient également des représentants des associations des femmes libérales et des jeunes libéraux du comité, les membres de l'exé-

# cutif ont néanmoins demandé à M. Lapalme de reconsidérer sa décision et l'ont assuré de leur entière confiance.

Quant à l'autre député qui a brillé par son absence hier à l'ouverture de la session, M. Antonio Talbot, député de l'Union nationale de Chicoutimi, on sait qu'il attend que la Cour d'appel du Québec prenne une décision sur un jugement de la Cour des sessions, par lequel il a été trouvé coupable de 13 chefs d'accusations de trafic d'influence.

# Le Conseil législatif...

(Suite de la première page)

Quelques mois plus tard, les libéraux au pouvoir sous la direction du premier ministre Marchand avaient réussi à faire adopter par l'Assemblée législative un projet de loi abolissant le Conseil, projet que les membres de la Chambre haute, où les conservateurs étaient en majorité, avaient naturellement refusé de sanctionner.

En 1880, dans l'opposition, M. Honoré Mercier avait proposé vainement l'abolition de la Chambre, proposition qu'il a refusé de faire à nouveau alors qu'il a pris le pouvoir sept ans plus tard.

La dernière offensive sérieuse contre le Conseil législatif a eu lieu en 1900 quand le premier ministre libéral Marchand a présenté une motion en demandant sa déchéance. Adoptée à l'Assemblée législative, cette motion fut rejetée au Conseil après un historique discours de M. Thomas Chapais.

Depuis sa fondation, la Fédération libérale du Québec, d'un congrès à l'autre, adopte automatiquement une résolution réclamant l'abolition de la Chambre haute. Le gouvernement aurait-il enfin décidé d'exaucer les vœux de la Fédération? Les ministres auxquels on pose cette question se contentent de sourire comme des gens qui se préparent à jouer un "mauvais tour".

Signalons que le Québec est la seule province à laquelle la Constitution impose une Chambre haute. Les autres provinces qui possèdent un Conseil législatif s'en sont débarrassés graduellement: le Nouveau-Brunswick en 1892; l'Île-du-Prince-Édouard en 1893; le Manitoba en 1896 et, finalement, la Nouvelle-Écosse en 1928.

# Masson...

(Suite de la première page)

"Au meilleur de ma connaissance, c'est Denis qui m'a suggéré d'y aller, mais c'est possible que j'aie mentionné le nom moi-même avant".

Me Guérin fait alors rappeler par le témoin qu'au 22 juin, il était membre de la Commission d'organisation sur le plan national, du parti libéral, et il suggère qu'en conséquence il n'avait pas besoin que Denis lui suggère le nom de M. Gélinas.

"C'est exact" dit le témoin.

"N'est-il pas vrai, demandez-vous à Me Guérin, que Denis vous a plutôt dit: ce n'est pas mon affaire, fais donc ce que tu dois faire, vois qui de droit?"

"Cela a pu être dit dans ce sens-là".

Le juge Dorion intervient alors pour rappeler au témoin que la veille il a dit que Denis lui avait dit de voir M. Gélinas.

"Il a pu me dire de voir qui de droit, sachant fort bien que il fallait voir, le sénateur Gélinas," répond le témoin.

Le juge: "Modifiez-vous votre déposition d'hier. Vous étiez alors sous serment et vous l'êtes encore aujourd'hui".

"Je maintiens ce que j'ai déjà dit".

Me Guérin: "Vous reconnaissez cependant que vous n'avez pas à voir M. Denis pour aller voir M. Gélinas?"

"Exact".

Le juge Dorion: "Alors pourquoi être allé à Ottawa?"

"Parce que je voulais obtenir des renseignements sur la cause".

Me Guérin: "Mais pourquoi dire: je suppose qu'il m'aurait suggéré d'aller voir le sénateur Gélinas? Pourquoi employer le conditionnel?"

"Je ne sais pas pourquoi j'ai parlé au conditionnel et j'ai dit je suppose...".

En fin de matinée hier, le gérant de la succursale de la Banque Royale à la Place Ville-Marie, M. Nelson, est venu déposer des documents démontrant que Mme Lucien Rivard a loué un coffre de sûreté le 15 septembre. Elle est retournée à ce coffre deux fois: le 16 septembre et le 7 janvier dernier.

de mains avec de nombreux ministériels.

Quand un photographe a voulu prendre un instantané du leader de la Chambre servant la main du député de Trois-Rivières, Me Laporte a refusé en disant: "Si l'on veut plait, pas de spectacle".

# Professeurs...

(Suite de la première page)

événements à la suite des décisions des instituteurs, surtout après qu'elle a fait elle-même la proposition que le président d'un tribunal d'arbitrage soit désigné par le ministre de l'Éducation sur recommandation de deux parties. Un tel tribunal ne peut qu'assurer l'impartialité et la justice.

"La Commission est convaincue que les conditions de travail qu'elle offre à son personnel enseignant, même si elles peuvent être améliorées sur certains points considérés comme moyens, sont dans l'ensemble les plus avantageuses dans la province et même au Canada.

"Si les associations contestent cette affirmation, elles devraient faire juger la question par un tribunal impartial, comme nous l'avons suggéré. Il n'y a aucune justification pour une grève du personnel enseignant, geste illégal d'abord et dont les 205,000 élèves seront les victimes. De plus, les commissaires, administrant les fonds publics, ne peuvent accepter de demandes qui leur paraissent, après étude sérieuse, exagérées."

Cette déclaration énergique a précédé de quelques heures la fin du référendum, qui était prévue pour 6 h. hier soir. Les résultats de cette consultation seront rendus publics au début de la semaine prochaine, probablement mardi.

# CARRIÈRES et PROFESSIONS

## DESSINATEURS OU INGENIEURS EN ELECTRICITE

Pour bureau d'ingénieur-conseil. Expérience requise dans la distribution de pouvoir et éclairage commercial et industriel. Emploi permanent et à temps partiel.

Faire parvenir curriculum vitae à:

**Case 1118, Le Devoir**

## PUBLICISTE BILINGUE

Un important fabricant d'équipement industriel requiert les services d'un publiciste connaissant très bien l'anglais, pour diriger son service de publicité en langue anglaise.

Le candidat choisi devra avoir au moins 5 ans d'expérience et être familier avec tous les aspects de l'annonce technique, y compris textes, maquettes, budgets, etc.

Il s'agit d'une situation permanente offrant des possibilités exceptionnelles d'avancement. Salaire initial \$6,000.00 à \$9,000.00 par année, suivant qualifications et expérience, plus les bénéfices marginaux usuels.

Envoyer curriculum vitae complet, comprenant âge, statut marital, éducation, expérience, etc. Discretion assurée.

**Case 1139, Le Devoir**

## Bibliothécaire professionnel

Avec expérience en catalographie de préférence. Qualifications requises: Baccalauréat es arts, baccalauréat en bibliothéconomie.

Salaire minimum: \$5,500.00, plus augmentation statutaire annuelle.

Nous tiendrons compte des années d'expérience.

Écrivez à:

**BIBLIOTHEQUE REGIONALE DU NORD DE L'OUTAOUAIS,**  
Philippe Sauvageau, régisseur,  
39, rue Leduc, Hull, Etat du Québec

## CARRIERE INTERESSANTE DANS LA DISTRIBUTION DE FILMS

Nous avons un poste d'avenir dans notre Service de distribution internationale pour un diplômé d'université possédant de cinq à dix ans d'expérience dans la distribution ou dans un domaine connexe.

De nos bureaux de Montréal le futur employé s'occupera de la distribution de matériel audio-visuel à l'étranger dans un territoire qui lui sera confié et pourrait éventuellement travailler en dehors du Canada.

Traitement initial selon la compétence; avantages sociaux divers.

Adresser sa demande au:

**Service du personnel**  
**OFFICE NATIONAL DU FILM**  
Case postale 6100, Montréal 3

## ON DEMANDE UN ADMINISTRATEUR

Un journal quotidien de Montréal veut confier d'importantes responsabilités administratives à une personne possédant la compétence requise. Cette personne collaborera à la direction administrative d'un service-clé du journal.

Qualités requises: bonne santé, discipline et régularité dans le travail, solide formation administrative et comptable, expérience dans la direction du personnel, bonne culture générale, esprit de collaboration, solide connaissance du français et de l'anglais.

Le salaire sera déterminé suivant la compétence et l'expérience.

On est prié de soumettre sa candidature par écrit à:

**Case 1141, Le Devoir.**

Prière de préciser âge, niveau d'instruction, emplois précédents, salaire demandé, adresse, numéro de téléphone, références.

## OFFRE D'EMPLOI

**POSITION:** Assistant de l'ingénieur de la Cité. Travail à effectuer sous ses ordres: préparation de plans et devis; surveillance de contrats, arpentage.

**QUALIFICATIONS:** Jeune ingénieur civil, membre de la Corporation des ingénieurs de la province de Québec, préférentiellement avec expérience en arpentage.

**SALAIRE:** A discuter suivant l'expérience.

Les applications devront être adressées à l'ingénieur de la Cité

**Monsieur Marcel Bernard,**  
188, rue Jacques-Cartier,  
Saint-Jean, P. Qué.

Le ou avant le 1er février 1965, et contenir tous les renseignements d'âge, de diplômes, d'expérience antérieure.

# TECHNICIENNE DE LABORATOIRE

demandée

Service de transfusion de sang de la Croix-Rouge canadienne.

325, rue de la Croix-Rouge, Québec

Tél.: 529-9711

# HUILE D'OLIVE VERGE

**PUGET**

une tradition de qualité depuis 1857

Huile d'olive

PUGET du fruit le premier jet

Agent général pour le Canada: J. Alfred Guilmet Inc., Montréal

# COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

— Établi en 1880 —  
C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif  
Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Laguchetière — Tél.: 861-1891

**ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE**  
Comptables agréés  
159 o., rue Craig, 861-1491

**KENDALL, TRUDEL & CIE**  
Comptables agréés  
1015 Côte Beaver Hall, 866-8563

**NADEAU, PAQUET & CIE**  
Comptables agréés  
Jacques R. Nadeau, C.A., Réal Malmville, C.A., Gilles Blondin, C.A., Michel Guérin, C.A., E.G.M. Mulligan, C.A.  
1420 ouest, Sherbrooke, ch. 850, 842-6812

**ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
3785 ouest, Jean-Talon RE. 1-7601  
Ville Mont-Royal

**GÉRARD LABELLE**  
Comptable agréé  
3414, avenue du Parc, Suite 309, VI 9-1281

**NADON & DE CARUFEL**  
Comptables agréés  
J.-Emilien Nadon, C.A., G. Marc de Carufel, C.A., Pierre Y. de Carufel, C.A., André Nadon, C.A., Gérard L'Espérance, C.A., Robert Dagenais, C.A.  
BUREAUX  
310 boul. Henri-Bourassa Ouest 331-1210  
215 rue St-Jacques Ouest 345-8051

**AUDET, POUPART & CIE**  
Comptables agréés  
R. Audet, B.A., L.S.C., Com. C.A., G. Poupart, B.A., B.Sc., Com. C.A.  
7073 St-Denis, Montréal 10, 272-8751

**LACHANCE, BROSSEAU, ALLARD & CIE**  
Comptables agréés  
Bernard F. Lachance, C.A., Pierre Y. Brosseau, C.A., Denis Allard, C.A., Roger Morin, C.A., Georges Gagnon, C.A.  
6902 Côte des Neiges RE. 1-3371

**PRICE WATERHOUSE & CO.**  
Comptables agréés  
606 rue Cathcart 866-9701  
Montreal, Ottawa, Halifax, Toronto, Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

**LORENZO BÉLANGER & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
Nineteen Elphy Sherbrooke West Building  
WE. 7-4238

**LAFONTAINE, BÉDARD & BERTRAND**  
Comptables agréés  
Gaston Bédard, C.A., Réal Bertrand, C.A., Georges Lafontaine, L.S.C., C.A., Claude Gagnon, C.A.  
7878, chemin de la Côte-des-Neiges, MONTREAL 16 — Tél.: RE. 1-1471

**PROULX, D'ORSNONNES & CIE**  
Comptables agréés  
René Proulx, B.A., C.A., Guy D'Orsnonnes, B.A., C.A.  
360 ouest, Saint-Jacques, Suite 2004, VI. 4-3017

**CAMILLE BENOIT & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
Camille Benoit, C.A., Yves Després, C.A., Jean-Claude Gagnon, C.A., Claude Gagnon, C.A.  
50 Place Crémazie, Suite 419, 381-5621

**LAVALLÉE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSIER, NOISEUX, SÉNÉCAL**  
Comptables agréés  
H. Lavallée, C.A., R. Bédard, C.A., R. Lyonnais, C.A., L. Gascon, C.A., J. Lussier, C.A., P. Noiseux, C.A., R. Sénécal, C.A., P. Bédard, C.A., M. St-Louis, C.A., D. Crockett, C.A., M. Demers, C.A., A. Lussier, C.A., Paul Hébert, C.A., Syndr.  
215, rue St-Jacques, Montréal RE. 849-7791  
Sherbrooke - Trois-Rivières

**RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE & CIE**  
Comptables agréés  
J. Raymond, C.A., G. Chabot, C.A., P. Martin, C.A., J. Péré, C.A., S. Proulx, C.A., J. Brasserie, C.A., J. Proulx, C.A., J. Girard, C.A., J.-P. Roy, C.A., D. Bloudeau, C.A., C. St-Denis, C.A., J. Jolbert, C.A.  
132 ouest rue St-Jacques 842-3811

**PAUL E. BONNIER & CIE**  
Comptables agréés  
132 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal 842-2761

**LEBLANC & GAGNON**  
Comptables agréés  
Fernand E. Leblanc, L.S.C., C.A., Claude Gagnon, C.A.  
435 est, rue Laurier, MONTREAL 276-2638

**ROBERT SAINT-DENIS & CIE**  
Comptables agréés  
7000 Ave. du Parc, Suite 301, Montréal 15 CR. 4-2797

**CLARKSON, GORDON & CIE**  
Comptables agréés  
R. V. Barnet, C.A., J. B. Glick, C.A., H. E. Bell, C.A., A. W. Gilmour, C.A., A.M. Camirand, C.A., G.P. Keating, C.A., H. M. Carron, C.A., K. MacKenzie, C.A., J.J. Carrière, C.A., J. Morrison, C.A., D. J. Finley, C.A., D. C. Scott, C.A.  
Associés-résidents  
500 ouest, rue St-Jacques, Montréal  
Québec, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver.

**LEMIRE, ROULEAU & CIE**  
Comptables agréés  
R. Lemire, C.A., R. M. Rouleau, C.A.  
33 ouest, St-Jacques, ch. 505, St-Jacques, ch. 505, Tél.: 844-3475

**SAMSON, BELAIR, CÔTE, LACROIX & ASSOCIÉS**  
E. H. KNIGHT & CO.  
Comptables agréés  
MONTRÉAL  
QUÉBEC — RIMOUSKI

**COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE**  
Comptables agréés  
P. Courtois, C.A., F. Fredette, C.A., G. Charette, C.A., R. Poupart, C.A., L. Lajeunesse, C.A., L. Robillard, C.A., H. Mercier, C.A., G. Vary, C.A., J.-C. Racette, C.A., L. Betteleur, C.A., G. Fausse, C.A., H. Mercier, C.A.  
507 Place d'Armes, Montréal  
Tél.: 842-8621

**MAHEU, NOËL & CIE**  
Comptables agréés  
J. E. Mahieu, C.A., A. Noël, C.A., R. Mahieu, C.A., R. Robert, C.A., A.R. Faggiolo, C.A., M. Hurtubise, C.A., G. Amédée, C.A., G. Landry, C.A., L. Jarry, C.A., R. Tremblay, C.A., M. LeTeller, C.A., Y. Lapalme, C.A., A. Harel, C.A., C.A., C.A., G. Normandeau, C.A., A. Gaudette, C.A., Yergeau, C.A.  
507 Place d'Armes, Montréal  
Tél.: 842-6651

**TROTIER, DROUIN, NADEAU, TREMBLAY & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
L.J. Trotier, C.A., P.H. Drouin, C.A., H.P. Nadeau, C.A., B.B. Tremblay, C.A., C. St-Denis, C.A., J. Jolbert, C.A.  
2015 Drummond, ch. 904, Montréal 25 — 849-2414

**DENIS, DESMARAIS, HOULE & CIE**  
Comptables agréés  
J.-P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A., Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A., Olivier Desmarais, L.S.C., C.A., Germain Desmarais, L.S.C., C.A., Duncan Hooper, C.A.  
57 ouest, Saint-Jacques, VI. 5-5208

**COOPERS & LYBRAND**  
Comptables agréés  
1440 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 917, 866-2891

**TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART ET CHABOT, FORTIER & HAWAY**  
Comptables agréés  
Édifice de la Banque Royale  
Place Ville-Marie - 861-8531  
Halifax, Saint-Jean, Québec, Cap de la Madeleine, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Nanaimo, Bahamas, États-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde

**DESCHAMPS & GROTHE**  
Comptables agréés  
J.-Arthur Deschamps, C.A., René F. Grothe, C.A.  
1411 Crescent, Montréal 25 VI. 5-3248

**MALLETTE, CÔTE, NORMANDIN & CIE**  
Comptables agréés  
G.R. Normandin, C.A., A. Côté, C.A., Y. Normandin, C.A., A. Masse, C.A., J.-J. Lecavaller, C.A., A. Roussel, C.A., Paul-E. Mallette, C.A.  
1440 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 917, 866-2891

**THORNE, MULHOLLAND, HOWSON & McPHERSON ET MIDDLETON HOPE & CO.**  
Comptables agréés  
R.J.P. Dawson, C.A., J.P. Lewis, C.A., C.A. Poissant, C.A., W.G. Hogg, C.A., A.C. Shackell, C.A., H. Garbacz, C.A., William Chast, C.A., G. St-Georges, C.A.  
Associés-résidents  
John, Kingston, Toronto, Galt, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Nassau-Bahamas

**GALARNEAU, DESMARAIS, CARON & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
Aimé Galarneau, L.S.C., C.A., Jacques Desmarais, L.S.C., C.A., Gilles Caron, C.A.  
237 ouest, boul. Saint-Joseph, Tél.: 274-2534, Montréal 8

**GILLES MÉNARD**  
Comptable agréé  
3310, avenue Maplewood, Appartement 9, Montréal, Qué. RE. 7-9725

**LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
C.A. Desroches, C.A., Fernand Rheault, C.A.  
210 o., b. Crémazie DU. 8-9251

**GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU PRENOVOST, DUMAIS, BRAULT & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
Roger Gauvin, C.A., J.-Omer Ducharme, C.A., Jean-Paul Rouleau, C.A., Georges Prenovost, C.A., Bernard Dumais, C.A., Louis P. Brault, C.A., Pierre Lajoie, C.A.  
561 est, boulevard Crémazie, Montréal 11, Tél.: 381-8011

**MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE**  
Comptables agréés  
Roger Messier, C.A., Robert Jacques, C.A., Régent Gauthier, C.A., Marcel Saint-Denis, C.A., Jacques Martin, C.A., Hésocle Joliet  
455 ouest, rue Craig, 866-6791

**VIAU & ROBIN**  
Comptables agréés  
L.D. Viau, C.A., Lionel Robin, C.A., Jacques R. Chadiou, C.A., André Viau, C.A., J. Serge Gervais, C.A.  
4926 Ave. Verdun, Verdun PO. 9-3871

# ON DEMANDE UN ADMINISTRATEUR

Un journal quotidien de Montréal veut confier d'importantes responsabilités administratives à une personne possédant la compétence requise. Cette personne collaborera à la direction administrative d'un service-clé du journal.

Qualités requises: bonne santé, discipline et régularité dans le travail, solide formation administrative et comptable, expérience dans la direction du personnel, bonne culture générale, esprit de collaboration, solide connaissance du français et de l'anglais.

Le salaire sera déterminé suivant la compétence et l'expérience.

On est prié de soumettre sa candidature par écrit à:

**Case 1141, Le Devoir.**

Prière de préciser âge, niveau d'instruction, emplois précédents, salaire demandé, adresse, numéro de téléphone, références.

# TECHNICIENNE DE LABORATOIRE

demandée

Service de transfusion de sang de la Croix-Rouge canadienne.

325, rue de la Croix-Rouge, Québec

Tél.: 529-9711

# Heureux gagnants du concours des PATATES CHIPS "DUCHESS"



Vendredi, le 15 janvier, 1965, avait lieu le grand concours organisé par la compagnie de patates chips DUCHESS. Pour participer, il s'agissait de faire parvenir un sac vide de patates chips DUCHESS avec ses nom et adresse à la compagnie. Un ski-doo et 10 kid-do ont été gagnés. Sur la photo ci-haut, nous voyons dans l'ordre habituel, à l'arrière, M. Terrence Long, 116 sud, St-Charles, Granby, gagnant du ski-doo, M. Roland Beauregard, vice-président, M. Roger Bélanger, gérant des ventes, et M. Maurice Lortie, gérant général de la maison DUCHESS. Les 10 gagnants de kid-do sont: Magali Richer de St-Jovite, Micheline Champagne de La Prairie, Mme Léopold Blain de Laféche, P.A. Cloutier de Montréal, Marcelle Diestler de Châteauguay Station, Gérard Grandmaison de Montréal, Robert Levac de Montréal-Nord, Mme Nigon Jolivet de Rosemont, Jean-Paul Laurin de Ste-Geneviève et André Paré de Drummondville.

**AUTRES CADEAUX DUCHESS:** La compagnie de patates chips DUCHESS aura quelque chose de très intéressant à présenter à ses clients sous peu. Soyez à l'affût de la nouvelle.

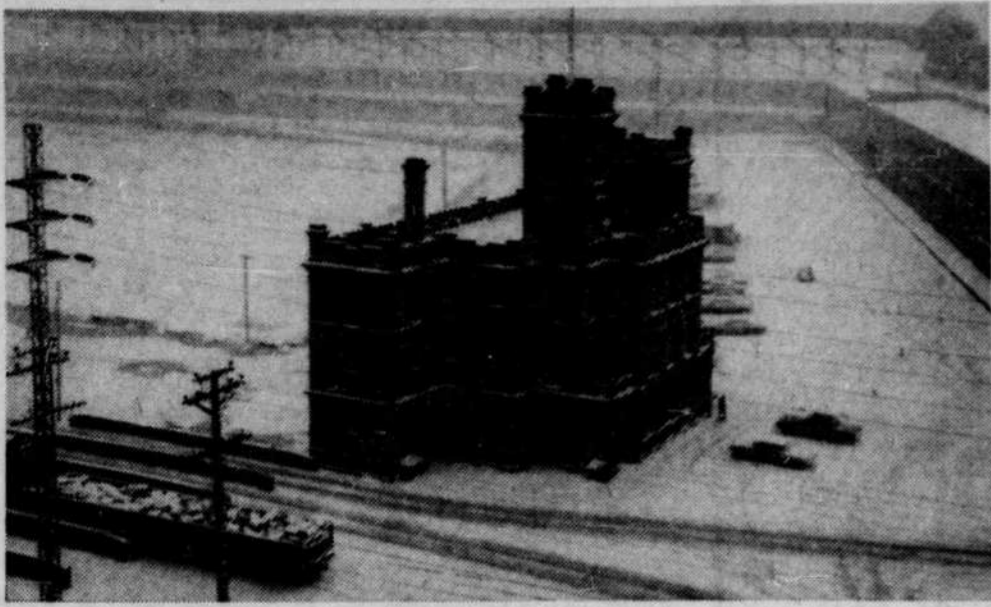
# DUCHESS... Une entreprise d'avant-garde

La compagnie de patates chips DUCHESS est connue des Canadiens comme étant une entreprise progressive, entièrement canadienne. Il y a 25 ans, un Canadien français tentait de réunir ses quelques économies pour lancer une firme de patates chips chez nous. De là est né le nom DUCHESS. Inutile de dire que les débuts furent des plus humbles et des plus difficiles.

Cependant, les efforts soutenus de cet homme et de sa famille n'ont pas tardé à porter fruit tant pour eux comme pour l'économie canadienne. Ce succès est certes attribuable à la grande collaboration qui régnait au sein de cette famille où chacun devait assumer des responsabilités. Il est évident que cette ambiance familiale reflète sur chacun des employés. Ils se sentent vraiment parmi les leurs chez DUCHESS.

C'est donc dire qu'il faut bon et surtout progresser avec la compagnie. Les dirigeants de cette maison de chez nous se rendent compte qu'une large part de leur réussite est due à l'encouragement et à la compréhension de leurs compatriotes. Occasion lui est ici donnée de vous remercier très chaleureusement et c'est un réel plaisir pour la compagnie de patates chips DUCHESS de vous prouver sa reconnaissance en mettant à votre disposition des concours comme celui-ci.

Encore une fois, félicitations aux gagnants.



Sous un ciel de neige, tandis que la glace recouvre entièrement la surface du bassin intérieur, l'immeuble d'une architecture un peu insolite, château miniature crénelé, qui abrite les bureaux du maître du port et du service des signaux, au quai Victoria, se détache solitaire. Sa silhouette massive marque encore plus profondément le sommeil hivernal d'un grand port. Il reste que des moyens techniques bien au point, telle que la formation de bulles d'air à l'aide de compresseurs pourraient garder libres les abords des quais du port de Montréal, en hiver. (Photo LE DEVOIR, Denis St-Jean)

## Les brise-glace luttent contre des embâcles près de Montréal

Le niveau de l'eau est monté de 35 à 50,3 pieds dans le port de Montréal, ces jours-ci, en raison de la glace qui s'est formée brusquement la semaine dernière. C'est la raison pour laquelle les brise-glace sont à l'oeuvre dans le St-Laurent, au niveau du lac St-Pierre, aux environs de la Pointe-du-Lac.

Ils ont pour tâche de prévenir les inondations dans le port de Montréal. Les brise-glace N.B. McLean, Ernest-Lapointe, Saurel et Wolfe ont procédé hier à l'éfrètement d'une immense batture de glace qui s'est détachée de la rive sud du St-Laurent aux abords du lac St-Pierre. Il s'agit tout d'abord de faire descendre cette masse de glace avant de dégager le port de Montréal.

Des vents favorables poussent vers l'est des quilles se détachent. La difficulté serait plus grande s'il s'agissait du frazil qui se forme surtout au pied des rapides de Lachine ou dans d'autres nappes d'eau libre quand la température est de beaucoup inférieure à zéro pendant un certain temps.

Un seul navire séjourne dans le port de Montréal, en ce moment et depuis le quatre janvier. Le cargo russe Volkhov, de 10.000 tonnes, n'a pas reçu les concours des brise-glace et ne peut de toute façon quitter son quai, mais dès que le moment sera venu de le dégager, ce navire devrait assez facilement se frayer un chemin dans la glace; son équipage a l'expérience de la navigation d'hiver dans la Baltique.

Il n'y a pas d'autres navires étrangers dans le St-Laurent. Un cargo danois est à la hauteur de Terre-Neuve et s'enrayera bientôt dans le St-Laurent. Il était attendu ces jours-ci à Montréal, mais le retard permettra sans doute aux brise-glace de dégager le port en fin de semaine ou lundi au plus tard, pourvu que la température ne devienne pas plus froide.

On peut juger de l'urgence relative du travail des brise-glace puisque le débit du fleuve est de 2.500.000 pieds cubes à la seconde ou environ 1.500.000 gallons à la seconde. Le ralentissement du débit qu'entraînent les amoncellements de glace peut amener rapidement une hausse considérable du niveau de l'eau.

## Essence: la guerre des prix engagée à Granby s'étendrait à Montréal

A la suite de la position maintenue par un distributeur indépendant, qui vend le gallon d'essence 23,9 cents à Granby, une véritable guerre des prix s'est engagée dans cette ville et, selon certaines informations, serait en train de se propager à la région métropolitaine.

La compagnie Caloil, une entreprise canadienne-française formée au Québec depuis un peu plus d'un an, offre déjà le gallon d'essence à 34,9 cents à Montréal. Caloil possède une vingtaine de stations-services dans le Québec et huit sur l'île de Montréal. Les postes d'essence portent l'enseigne Caloil.

## Il en coûtera cher pour refaire le monument à Jacques-Cartier

La reconstruction du monument Jacques-Cartier au Square St-Henri sera beaucoup plus coûteuse que prévu. Hier, le Comité exécutif a rejeté la seule soumission offerte pour la reconstruction de ce monument et qui s'élevait à un prix de \$76.648 alors que l'estimation n'était que de \$24.500.

Le monument Jacques-Cartier, érigé en 1883, a été brisé à l'automne de 1963 par accident. Le Comité exécutif, en rejetant la soumission, a décidé d'étudier la possibilité de faire reconstruire le monument par les services municipaux en collaboration avec les fondateurs, car il s'agit d'un monument de fonte comprenant 4 fontaines et 4 bassins surmontés de la statue de Jacques-Cartier en bois recouvert d'une feuille de cuivre. La statue de Cartier elle-même n'a pas trop souffert de l'effondrement du monument.

**Café-Thé Confiture**  
ADOPTEZ LES PRODUITS **DÉSY**  
RECONNUS LES MEILLEURS  
J.A. DÉSY L<sup>te</sup> MONTRÉAL

---

**PORTEURS DEMANDES**  
pour la livraison du journal  
**LE DEVOIR**  
dans les districts suivants:  
Côte-des-Neiges, Outremont, Ville Mont-Royal, Bordeaux, Ahuntsic, Montréal-Nord, Ville St-Laurent, Cartierville, Duvernay, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, St-Vincent-de-Paul, Rosemont, Ville d'Anjou, Repentigny, St-Léonard-de-Port-Maurice, Villeray, Longueuil, Boucherville, Belloil, St-Lambert, Prévilles.

Téléphoner à:  
**SERVICE DU TIRAGE 844-3364**

## Faits divers

### Le meurtre de Matane

MATANE — Le Père Jean-Pierre Audet, professeur et surveillant au Collège de Matane, a déclaré hier que le jeune Claude Poisson ne s'est pas présenté à la chapelle pour servir la messe comme à l'accoutumée le matin où le frère Oscar Lalonde fut trouvé assassiné. Le jeune Poisson est accusé de meurtre dans cette affaire. Le Père Audet a précisé, dans sa déposition à l'enquête préliminaire, qu'il avait été frappé par le comportement de Claude Poisson le 20 avril dernier, date du meurtre. Le jeune homme paraissait nerveux et excité, a-t-il dit. Gravel Allaire, de St-Jean-Vienney, et Pierre Lusier, de Québec, tous deux âgés de 19 ans, sont également accusés du meurtre du frère Lalonde, qui était porteur au Collège de Matane.

### Incendie

Une femme de 56 ans, Mme Adrien Demers, et son fils de 9 ans ont subi des brûlures au troisième degré dans un incendie qui a ravagé un pâté de maisons à Lachine, en banlieue de Montréal. Tous deux sont inconscients à l'hôpital. Plusieurs familles sont sans abri.

### Explosion

SHAWINGAN. — M. Louis-Georges Caron, âgé de 47 ans, a succombé à ses blessures et deux autres hommes ont été blessés lors de l'explosion d'une fournaise de carbure à l'usine de la Shawiningan Chemicals Limited, M. Georges Héon, âgé de 63 ans et M. Armand Gélinas, âgé de 46 ans, ont reçu des brûlures dans cette explosion qui a causé de légers dégâts à l'usine. Il n'y a pas eu d'incendie.

### Irlandais noyé

QUEBEC. — Après des recherches qui ont duré plus de six mois, la Sûreté provinciale du Québec a finalement réussi à identifier le corps d'un marin qui avait été pris dans un filet de pêche à Grande-Terre, dans la péninsule gaspésienne. L'homme qui était tombé du navire "Irish Lark" a été identifié comme étant Joseph Thone, 42 ans, de Dublin, en Irlande. L'épouse de la victime a demandé que le corps de son mari soit inhumé dans un cimetière catholique.

### En procès

Deux sœurs ont été envoyées à leur procès par le juge Redmond Roche, sous des accusations de complicité après le fait, dans la cause de meurtre, commis l'été dernier, de Margot Turner, âgée de 37 ans, une ancienne danseuse de boîtes de nuit. Carmen Mathieu, âgée de 25 ans, et sa sœur de 19 ans, Mabel, sont détenues sans cautionnement. La date du procès n'a pas encore été fixée. Elles sont accusées d'avoir hébergé Roland Poirier, âgé de 31 ans, dans leur appartement du centre de la ville, alors qu'il était recherché par la police sous une accusation de meurtre qualifié, dans l'assassinat de Mlle Turner.

## Actors' Equity a déjà demandé d'entrer au CTC

Me Philip Cutler, conseiller juridique de l'Actors' Equity, a déclaré hier soir que ce puissant syndicat américain a déjà sollicité son affiliation au Congrès du travail du Canada. Mais le CTC, a-t-il précisé au cours d'une conférence de presse télévisée (Radio-Canada, canal 2), n'a pu donner suite à cette demande puisque l'Union des artistes est déjà rattachée à la grande centrale canadienne.

Me Cutler s'est dit d'avis qu'il serait certainement préférable que l'Equity fût un syndicat totalement canadien par son affiliation au CTC. C'est le conseil qu'il a donné à M. Larry McCance, président au Canada de l'Equity.

Au cours de cette conférence de presse, à laquelle participait également Me Raymond Lachapelle, associé de Me Cutler, les procureurs de l'Equity se sont déclarés très satisfaits de la tournure favorable que prend le différend entre l'UDA et l'Equity.

Ils ont exprimé beaucoup d'optimisme quant au succès de la médiation qui s'ouvrira dans quelques jours avec le juge François Chevalier, rentré de vacances dans le sud pour assumer cette mission. Prié d'expliquer le sens d'une déclaration par laquelle l'Equity soulignait ces jours derniers la nécessité pour le juge d'assigner des témoins, Me Cutler a répondu qu'il s'agit là d'une supposition et qu'il appartiendra évidemment au juge Chevalier, d'accord avec les parties, d'arrêter les modalités de sa médiation.

## On songe à créer un Comité métropolitain de commissions scolaires sur l'île de Montréal

A la suite du lancement de l'opération 55 qui vise à doter chaque région du Québec d'un équipement scolaire régional complet au niveau secondaire, sept comités régionaux de planification scolaire ont été formés sur l'île de Montréal: cinq catholiques et deux protestants.

Comme il n'existe qu'une seule commission scolaire régionale sur l'île, la plupart de ces comités consultatifs, qui doivent normalement relever d'une "régionale", ne s'appuient sur aucune unité administrative solide et bien identifiée: ils existent "dans le vide", en quelque sorte. Ils sont ainsi privés de ressources financières, et en conséquence, ils peuvent difficilement exécuter leur travail de recherches et de planification, précisent nos informateurs.

**CENTRE PROFESSIONNEL DE MONTRÉAL**  
Luxeux bureaux angle Sherbrooke et St-Hubert

- OCCUPATION IMMEDIATE
- SITUÉ A PROXIMITÉ DE LA STATION DU METRO
- AIR CLIMATISÉ
- 15 ETAGES AVEC DEUX GARAGES
- SERVICE professionnel GRATUIT DE PLANIFICATION
- DIVISIONS INTERIEURES ET FIXTURES GRATUITES POUR VOUS CONVENIR

Salle de conférence renseignements: 527-2496

## La CSN: les compagnies n'ont pas démontré que le travail dominical est indispensable

par Evelyn GAGNON

La Confédération des syndicats nationaux, dans un mémoire soumis hier à la commission d'enquête sur l'observation du dimanche dans les usines de pâtes et papiers du Québec, se demande si les employeurs n'exigent pas le travail continu dans cette industrie uniquement dans le but de se protéger contre l'arrivée d'éventuels concurrents sur le marché et d'assurer le maintien de leur situation de monopole de fait.

Le volumineux mémoire expose les motifs religieux et sociaux qui militent en faveur du repos dominical, et décrit la complexité des facteurs qui influent sur la capacité de production et les coûts dans l'industrie de la pâte et du papier. La CSN reproche ensuite aux compagnies d'avoir simplifié ces facteurs dans les mémoires qu'elles ont soumis précédemment à la commission, et d'avoir eu recours à

des méthodes statistiques et comptables sommaires pour tenter de démontrer la nécessité du travail continu. Elle en conclut que les employeurs n'ont pas démontré cette nécessité.

C'est parce que les employeurs réclamaient d'être exemptés d'une loi provinciale interdisant le travail du dimanche qu'en septembre dernier le gouvernement provincial a créé la commission d'enquête, à laquelle siègent le juge Richard Allyn, président, MM. Jean-Paul Geoffroy, de la CSN, et Robert Fowler, représentant les employeurs. Les membres de la Fédération nationale des travailleurs des pâtes et papiers, affiliée à la CSN, se sont toujours opposés au travail continu, alors que la plupart des syndicats internationaux dans ce secteur en admettent le principe et acceptent de le prévoir dans leurs contrats collectifs au Québec. Cet état de fait est toléré par le législateur.

Dans son mémoire d'hier, présenté par le secrétaire général de la centrale, M. Marcel Pepin, la CSN précise que ce n'est pas uniquement pour sauvegarder une tradition qu'elle s'oppose au travail dominical. Elle fait état de la déclaration des droits de l'homme, qui reconnaît à tout homme la liberté de conscience et partant la liberté de vaquer au culte, ainsi que d'une convention adoptée par la Conférence internationale du travail qui recommande l'interdiction du travail dominical sauf dans des cas de stricte nécessité, pour appuyer sa position.

Elle soutient en outre qu'au-delà des croyances religieuses particulières, la coutume d'un repos hebdomadaire fixe au moins pour tout est un bien collectif, une nécessité de vie familiale et une occasion pour les hommes d'entretenir d'indispensables relations sociales. Ce jour de repos doit être considéré comme étant une donnée de la législation sociale, au même titre que la législation sur le travail des femmes et des enfants, la fréquentation scolaire obligatoire, etc.

D'autre part, la CSN souligne que le travail continu peut entraîner des désavantages directs pour les travailleurs en cause. On peut imaginer, dit-elle, qu'il serait dans l'intérêt des entreprises d'utiliser le septième jour de production qu'ils réclament uniquement lorsque la demande pour les produits est à une période de pointe. En revanche, les compagnies pourraient réduire leur production dans les périodes de faible demande. Ainsi, en plus de sacrifier leurs dimanches, les travailleurs seraient exposés à subir un chômage périodique. Le gouvernement, en examinant une question comme celle de l'observation du dimanche, doit tenir compte des intérêts de la collectivité bien plus que des intérêts des ac-

tionnaires des compagnies, note la centrale syndicale. Elle attire l'attention, dans une note en bas de page, sur les avantages que la collectivité québécoise consent déjà à l'industrie de la pâte et du papier, sous forme notamment de concessions forestières, et se demande si, advenant le cas où l'interdiction du travail dominical défavoriserait les compagnies au point où les revenus collectifs en souffriraient, il ne vaudrait pas mieux payer collectivement le "coût" du repos dominical. Cela pourrait se faire au moyen de subventions, fondées sur des critères précis et l'examen de la situation économique des entreprises.

Enfin, la CSN fait valoir que les avantages découlant de la production continue pourraient peut-être être obtenus autrement, par exemple au moyen de la recherche scientifique, la rationalisation du régime de concessions et d'exploitation de la forêt, l'amélioration des structures et des mécanismes de décision dans l'industrie et sur le marché, la conclusion d'ententes intergouvernementales en vue d'étendre à d'autres régions que le Québec l'observance du repos dominical.

La centrale syndicale consacre une section de son mémoire à démontrer l'insuffisance des arguments présentés jusqu'à maintenant par les compagnies pour justifier économiquement la production continue. C'est dans cette section qu'elle attire l'attention de la commission sur une étude de qui, selon la CSN, éclaire peut-être les véritables motifs de la requête des compagnies.

La CSN cite une thèse de doctorat présentée par le professeur Marcel Dagenais, de l'université de Montréal, à l'université Yale, thèse qui indique que l'industrie des pâtes et papiers, qui a le caractère d'un monopole, cherche à accroître ses possibilités de production (qu'il faut distinguer de sa production effective) afin de décourager l'entrée sur le marché de nouveaux concurrents.

"Pourquoi les manufacturiers de papier-journal, écrit le professeur Dagenais, se sont-ils abstenus d'augmenter le prix du papier journal durant les périodes de pénurie quand ils auraient pu les majorer sans perdre de clients? Cette attitude s'explique par la volonté des producteurs actuels de limiter l'attrait que représenterait la construction de nouvelles usines en Amérique du nord. On empêcherait ainsi la construction d'un nombre trop considérable d'usines (...) et l'on ne renouvelerait pas l'expérience de 1930."

Dans les années 1930, une production excédentaire avait provoqué une dépression du prix du papier journal. "Après la guerre, note encore M. Dagenais, deux régions offraient des occasions intéressantes à de nouvelles usines de papier journal: l'est du Canada et le sud des Etats-Unis. Cependant le bas prix du bois et du combustible dans le sud des Etats-Unis et la proximité des marchés en pleine expansion ont empêché les manufacturiers d'alors d'entraver la croissance de l'industrie dans cette région (...)"

## Sentence de mort commuée

OTTAWA — La peine de mort qui avait été prononcée contre Joseph Angus McDonald, qui devait monter sur l'échafaud le 28 janvier pour un meurtre commis au cours d'un vol à main armée à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, a été commuée en emprisonnement à perpétuité.

Cette décision a été annoncée par le solliciteur général du Canada, M. Watson McNaught. Il a précisé que McDonald, qui est âgé de 44 ans purgerait sa peine au pénitencier de Dorchester au Nouveau-Brunswick. McDonald avait été reconnu coupable de meurtre relativement à la mort de M. Hugh S. Gregory, président d'une société d'arrimage de Saint-Jean.

## Fondation de la première commission scolaire neutre

L'assemblée de fondation de la première Commission des écoles neutres de Montréal aura lieu ce soir, à 8 heures 30, à la salle de la Fraternité des policiers, rue Gifford.

Sept personnes ont déjà soumis leur candidature. Ce sont MM. Guy Beaupré-Champagne, Pierre Binder, Pierre Harvey, Mme Ghislaine Godbout, M. Jean Lebas, Mme Françoise Loranger, M. Paul Tourigny.

## On songe à créer un Comité métropolitain de commissions scolaires sur l'île de Montréal

ne peuvent entreprendre aucune construction sans avoir reçu au préalable un avis du comité de planification; Québec serait très strict à cet égard.

comité métropolitain qui grouperait toutes les commissions scolaires de l'île et auquel serait relié le comité métropolitain de planification scolaire. C'est ce projet, qui couve dans les coulisses depuis un certain temps, que le commissaire Gagnon a lancé au grand jour hier, mais sans fournir de "réactions ni d'explications."

## "REPRÉSENTANT D'IMPRIMERIE"

Représentation pour le compte d'une entreprise importante et solidement établie, possédant un équipement diversifié d'imprimerie, de lithographie conventionnelle et rotative, de procédé quatre couleurs, et ayant son propre bureau de création graphique. Cette firme imprime aussi les formules détachables, continues et à registre, et est spécialiste en formules d'assurance. Une section spéciale affectée aux petites commandes permet d'offrir aux clients un service compétitif encore plus complet.

Cette grande diversité de services d'attrayante qualité, incluant plusieurs items spécialisés et brevetés, assure au candidat choisi l'opportunité d'une rémunération élevée. En fait, la compagnie lui garantira un revenu supérieur à son revenu présent.

Ce candidat devrait être bilingue et posséder une expérience appréciable dans ce domaine. Assurance-groupe et caisse de retraite.

Le personnel de la compagnie est au courant de cette offre.

Prière de communiquer confidentiellement avec  
PAUL POISSON

**DUFRESNE, McLAGAN, DAIGNAULT INC.**  
SERVICE DE SÉLECTION DE PERSONNEL  
1 PLACE VILLE-MARIE, SUITE 1038, MONTRÉAL, P.Q. • 866-2824

**OUI — L'hiver aussi!**  
Nous installons les  
**GOUITTIÈRES**  
(ho-do)  
Estimation gratuite  
\* MONTRÉAL — 322-4160  
\* QUÉBEC — 872-9244  
**PRIMEAU METAL INC.**

**COMPTABILITÉ**  
TEMPS PARTIEL  
**IMPOT**  
Petit commerce tel que:  
restaurant, mercerie, etc.  
**259-4347** après 6h. p.m. **255-4774**

EDITORIAL

Le discours du trône

Le gouvernement provincial a annoncé hier dans le discours du trône un programme législatif considérable qui promet une session longue et animée. Mais le texte est plutôt bref et apporte peu de renseignements nouveaux.

La seule véritable surprise, c'est que le gouvernement veut restreindre les pouvoirs du Conseil législatif. Cela est lié à la législation annoncée pour faire ratifier la formule d'amendement qui permettra le rapatriement de la constitution canadienne.

Le texte n'en dit pas davantage, mais on a expliqué que dans la situation présente, l'Assemblée peut faire appel à la reine si le Conseil refuse d'approuver une loi votée par l'Assemblée et que cette prérogative disparaîtrait avec le rapatriement de la constitution. Le recours en question est bien problématique et semble tombé en désuétude depuis longtemps.

Québec est la seule province qui a gardé cet anachronisme d'une seconde chambre provinciale, et on veut limiter son rôle de telle sorte que la suprématie de l'Assemblée élue par la population ne puisse pas être mise en échec par le Conseil. Cette annexe inattendue à la formule d'amendement et de rapatriement de la constitution va rendre le débat plus animé sur cette mesure discutée.

Dès le début du discours, le lieutenant-gouverneur a évoqué la visite de la reine. Cela s'imposait, et le gouvernement en a profité pour citer les deux phrases maîtresses de l'allocation royale: "le vrai patriotisme n'exclut pas la compréhension du patriotisme des autres", et celle où après avoir parlé et affirmé qu'un "Etat dynamique ne doit pas craindre de repenser sa philosophie politique", la reine a dit qu'il n'y a rien d'étonnant "qu'un protocole tracé il y a cent ans ne réponde pas nécessairement à tous les problèmes du jour".

Le discours glisse prudemment sur les autres aspects de la visite et ne dit rien de l'accueil populaire, ni évidemment des mauvais souvenirs du "samedi de la matraque" que M. Lesage veut oublier. Notons cependant que les deux phrases de la reine sont citées en français dans la version anglaise comme dans la version française que M. Comtois a lues tour à tour.

Le gouvernement a profité de l'occasion pour souligner avec une satisfaction

bien légitime l'élargissement fiscal qu'il a obtenu aux conférences fédérales-provinciales, et son retrait d'un grand nombre de programmes conjoints moyennant des compensations fiscales équivalentes.

L'annonce de législations pour instituer la Régie des rentes du Québec et une caisse de dépôts n'avait pas besoin de précision car les grandes lignes de ce double projet sont connues. Plusieurs mesures pour l'essor de notre économie rurale sont annoncées de façon succincte mais assez claire et promettent des réformes importantes.

C'est aussi durant la session qui commence que seront présentés des projets de lois pour permettre l'établissement de la sidérurgie, par la sanction d'arrangements financiers en voie de négociation; pour reconnaître le statut syndical des fonctionnaires, à propos de quoi le gouvernement proclame qu'il "vient d'écrire une page d'histoire"; et pour établir le statut des instituteurs. Le discours insiste sur les travaux en vue de moderniser notre réseau routier; il annonce aussi la présentation d'un nouveau code de procédure civile, la mise en vigueur des statuts refondus de 1964.

Pour certains problèmes d'importance majeure, le gouvernement annonce des interventions mais en évitant de trop s'engager ou de préciser ses orientations. Quant à l'enseignement, il se borne à dire qu'il étudie la deuxième partie du rapport Parent et qu'il invitera la législature "au besoin à prendre en considération certaines des recommandations qui y sont formulées". Ce n'est pas bien compromettant.

Même chose dans le domaine municipal: "Une loi vous sera proposée pour favoriser la fusion/volontaire des municipalités". Est-ce à dire que les réformes énergiques que préconise M. Laporte resteront facultatives jusqu'aux élections de 1966? Le discours garde un silence étonnant quant aux problèmes intermunicipaux de la région métropolitaine de Montréal et de l'île Jésus, et aux deux rapports que le ministre des affaires municipales a déjà en mains; espérons que ces questions trouveront place parmi les "autres projets de lois" annoncés en bloc à la fin du discours.

Cette revue rapide n'épuise pas la liste des sujets mentionnés dans cet imposant programme législatif, notamment la loi sur les mines promise déjà depuis longtemps. Il est une question brûlante qui revient dans le discours: "le remaniement de la division électorale", à propos de laquelle on ne fournit aucune indication. Le gouvernement entend-il s'inspirer de la réforme sérieuse et logique proposée par le rapport Grenier, ou s'en tiendra-t-il aux changements bien timides et insuffisants que recommande le rapport Drouin? Le gouvernement attend peut-être, avant de s'engager sur ce terrain difficile, d'avoir rogné les pouvoirs du Conseil législatif.

Paul SAURIOL



LA CRISE DU STERLING ET L'ECONOMIE ANGLAISE

La reine et la livre... ou l'expansion

par Alain JACOB

La reine et la livre... La stabilité du sterling est à peu près aussi sacrée pour les Anglais que le respect de leur monarchie. Seuls des esprits aventureux, avec un parfum d'anarchisme ou d'anticolonialisme, se risquent parfois à mettre en cause l'une ou l'autre de ces deux bases de la société britannique.

Le 16 novembre, M. Wilson affirme donc avec la plus grande vigueur devant les banquiers de la City que la livre sera défendue à tout prix. Aux alentours du cabinet on a des mots sévères, sinon pour les "gnomes de Zurich", du moins pour les milieux financiers internationaux qui pourraient douter de la détermination d'un gouvernement "socialiste et démocrate".

Les assurances de M. Wilson sont sincères. La preuve en est donnée par les décisions qu'il a prises: le fait de ne pas avoir signé le traité de libre-échange avec les États-Unis, la décision de ne pas accepter le plan de réduction des dépenses publiques, à l'extérieur comme à l'intérieur.

Le malheur est qu'une telle politique, si elle a des chances — jointe à l'aide internationale — de sauvegarder la valeur de la livre, porte en même temps un coup très grave à l'expansion économique.

En chiffres ronds, le taux de croissance de l'économie britannique était estimé en 1964 aux environs de 2,5%. On prévoit couramment à Londres qu'il sera en 1965 de l'ordre de 1,5%.

La croissance économique n'est pas forcément une fin en soi. C'est une question que peut poser un économiste distingué dans le calme de son cabinet. Mais pas le chef d'un parti travailliste élu pour mener à bien une politique de modernisation et d'expansion, dûment exposée dans le discours de Scarborough en septembre 1963. Faut-il rappeler, plus précisément, que l'accord des syndicats sur une politique économique du Labour — a été obtenu dans la perspective d'un taux de croissance de 4%?

Dans une optique différente, une cure de déflation peut être considérée comme salutaire à la Grande-Bretagne. Elle comporterait bien entendu l'ajournement de toute augmentation des bénéfices sociaux, un blocage de fait sinon de principe des salaires, une augmentation enfin du chômage (actuellement à son niveau le plus bas depuis longtemps). C'est la politique qu'a suivie M. Selwyn Lloyd en 1961. Elle permet de trouver une issue à la crise de la ba-

lance des paiements, en diminuant notamment la demande intérieure et en détendant le marché de l'emploi. Une fois la situation à peu près rétablie, les barrières sont levées, les investissements publics et privés à nouveau développés, la machine économique recommence à tourner à un rythme accéléré... jusqu'à la crise suivante et au coup de frein plus ou moins brutal par lequel l'opinion publique reprend conscience. En anglais, cela s'appelle la politique du "stop and go". M. Wilson n'a pas eu de mots assez sévères, pendant la campagne électorale, pour en condamner le principe.

Des solutions de rechange? Il peut d'autant moins s'y résoudre aujourd'hui qu'une augmentation du chômage et d'éventuels troubles sociaux, notamment, compromettraient pour un parti travailliste disposant de 5 voix de majorité aux Communes, beaucoup plus de danger que pour M. Macmillan ou Sir Alec à leurs époques respectives.

Certains experts estiment, il est vrai, que le premier ministre dispose en réalité de solutions de rechange. Il n'est pas absolument nécessaire, disent-ils, de conserver un taux de l'escompte si élevé et de maintenir en vigueur les restrictions de crédit. Une politique draconienne d'économies sur les dépenses publiques peut, à moindres frais, permettre de rétablir l'équilibre de la balance des paiements sans freiner exagérément l'expansion. Cet argument rencontre toutefois de sérieuses critiques.

L'expérience montre, en premier lieu, que les domaines où des économies importantes peuvent être réalisées sont en définitive très limités. A court terme, l'abandon de projets aéronautiques tels que la construction du bombardier TSR-2 représenterait peut-être une économie annuelle de l'ordre de 150 millions de livres. Mais on voit mal, sur les chapitres militaires, ou la hache du "chancelier" de l'Échiquier pourrait encore tomber. Une réduction des dépenses outre-mer, en particulier, est assez difficile à imaginer au moment même où la Grande-Bretagne entretient cinquante mille hommes en Malaisie et entend développer "ses res-

ponsabilités à l'est de Suez." Quant aux effectifs de l'armée du Rhin, on sait déjà les soupçons malveillants qu'a soulevés l'éventualité d'un "désengagement" britannique en Europe continentale.

Des économies sur les dépenses civiles, en second lieu, ramèneraient pratiquement M. Wilson au problème précédent.

Le gouvernement travailliste, en fait, se trouve confronté à un choix fondamental pour la Grande-Bretagne: le maintien à tout prix de la livre à sa valeur actuelle ou la mise en oeuvre d'une réelle politique d'expansion. L'un et l'autre sont difficilement compatibles et les sacrifices consentis au Stock Market se payent en terme de croissance. La question peut tarder à se poser de manière aussi tranchée si la spéculation contre le sterling continue effectivement, comme le gouvernement l'espère, à s'atténuer dans les semaines ou les mois à venir. Il semble bien, pourtant, qu'elle ne peut être éludée par l'économie britannique. Le parti conservateur, à différentes reprises, lui a donné une réponse qui lui est propre. C'est au Labour qu'il appartient aujourd'hui de se prononcer.

Aussi bien ce choix est-il essentiellement politique. Il a en tout cas des incidences parlementaires et électorales évidentes. Après toutes les assurances données sur la stabilité de la monnaie, M. Wilson pourrait difficilement, en effet, décider d'une dévaluation sans demander aussitôt — sinon préalablement — au pays de lui confirmer son mandat, de faire face en quelque sorte à l'adversité en serrant les rangs autour de son premier ministre. Alors doté — dans une hypothèse favorable, mais à l'heure actuelle encore assez vraisemblable — d'une majorité accrue, le leader travailliste ne serait plus contraint de peser chacune de ses décisions en fonction des hauts et des bas qu'elle risque de provoquer dans une spéculation latente contre la livre. Ainsi serait-il libre enfin d'entreprendre l'oeuvre de rénovation à long terme, "la révolution technologique", qui est en principe son objectif.

Il est difficile de dire aujourd'hui si une telle orientation peut un jour être choisie. Le mot de dévaluation est à ce point condamné à Whitehall qu'un chroniqueur économique de l'Observer, M. Alan Davy, a pris soin récemment de n'en écrire que les consonnes: d.v.l.t.n. Dans l'entourage du cabinet, les "dévaluacionnistes" sont peu nombreux, et l'on émettrait presque, en citant leurs noms, de s'exposer à des plaintes en diffamation. Au sein du gouvernement les ministres financiers comme M.M. James Callaghan et George Brown ne semblent nullement favorables à des gestes aussi révolutionnaires. La décision, au reste, est avant tout entre les mains de M. Wilson. Elle demande une audace politique dont on ignore encore si le leader travailliste est capable.

FIN

Les pièges du "ne"

par Robert LeBIDOIS

Dans une brillante chronique qu'il publie ici même sous le titre "Revue des revues", Yves Florenne, rendant compte d'un article de Julien Graçq, citait cette phrase: "Que dire à ces gens qui, croyant posséder une clef, n'ont de cesse qu'ils aient disposé votre oeuvre en forme de serrure?" Sur quoi, le chroniqueur ajoutait cette parenthèse: "(A propos: tout le monde aurait écrit: qu'ils n'aient, tout le monde écrivant le contraire de ce qu'il prétend dire.)" Malgré qu'en ait mon excellent confrère, il me semble qu'en l'occurrence — une fois n'est pas coutume! — c'est "tout le monde" qui a raison, contre Julien Graçq et contre son commentateur.

Le tour "n'avoir de cesse que..." dont le premier exemple fourni par les dictionnaires est de La Fontaine, se construit régulièrement avec "ne". Ainsi en usent toujours nos contemporains: "Il n'a de cesse qu'il n'ait fabriqué, de ses mains, un microscope plus puissant" (P. Hazard, la Crise de la conscience européenne, II, p. 106); "Tu n'es de cesse que je ne me fusse résigné à garder le lit" (F. Mauriac, Neud de vipères, p. 114); "Je me suis mis à l'anglais très tard... et n'eus de cesse que je ne pusse lire couramment" (Gide, Ainsi soit-il, p. 1190); "Il n'eut pas de cesse qu'il ne prenne enfin sa fourche et ne les flanque à la porte" (R. Rolland, Dans la maison, p. 62); "Vous n'avez pas de cesse que vous ne nous ayez fait tous expulser jusqu'au dernier" (A. France, l'île des Pingouins, p. 236).

Cette curieuse construction présente trois points caractéristiques. D'une part, la proposition principale contient une négation (ne... pas... ne... point); d'autre part, la subordonnée, introduite par que, est toujours au subjonctif; enfin, le verbe de cette subordonnée s'accompagne invariablement de la particule négative "ne" (1). Quelle est donc la fonction de cette particule? En qualifiant ce "ne" d'explétif, on élude le problème, mais on ne le résout pas. Comment, en effet, un petit mot qui semble être appelé nécessairement par le tour "n'avoir de cesse que..." pourrait être inutile et explétif? Les écrivains qui l'emploient d'instinct ont sans doute de bonnes raisons pour exprimer ce "ne", même s'ils ne savent pas exactement pourquoi ils en usent ainsi. C'est donc au grammairien de rechercher ces raisons.

Loïn d'être explétive, la particule "ne" joue ici un rôle important. Combinée avec que, elle forme une locution négative "ne... pas... ne... point". Cette locution est à la fois la valeur très particulière qu'elle prend en pareil tour: elle marque, en fait, que l'action énoncée par le verbe de la principale ne peut avoir lieu que si l'action du verbe subordonné est elle-même réalisée. Cette étroite dépendance est soulignée à la fois par l'emploi du subjonctif et par le redoublement de la négation (ne... pas... ne...). On remarquera qu'un rapport analogue pourrait être exprimé, de façon plus analytique, mais assurément moins élégante, par des conjonctions "temporelles": "Je n'aurai point de repos que je n'aie accompli une chose si merveilleuse" (A. France, Thais, p. 270); il se présente également dans d'autres constructions: "Il ne se passait pas de semaine qu'il ne fût terrassé par une migraine atroce" (Id. Id., p. 138); "Elle ne pouvait faire un geste de mon côté que je ne sentisse aussitôt son souffle inégal" (Promentien, Dominique, p. 238); "En tout cas, je ne sortirai pas de ma maison que ma situation ne soit réglée" (P. Morand, Champions du monde, p. 95). Dans tous ces tours, où que est pris au sens de "aussi que", le "ne" est non seulement correct, mais indispensable: son emploi ne relève donc pas d'un souci d'élégance ou de fantaisie individuelle, mais d'une véritable nécessité linguistique.

Une phrase que je viens de lire sous la plume du dernier "prix Goncourt" va me fournir le second thème de cette chronique. Il s'agit cette fois, non plus d'un ne manquant comme dans la phrase de Julien Graçq, mais d'un ne... en excédent. Dans une lettre adressée à Arts (28 décembre 1964), Georges Conchon, parlant de ses amis les journalistes, écrit: "Monstrueux, fraternellement, le moyen de ne rien lui refuser du moment qu'on a servi dans ses rangs?" Il est clair que l'auteur de l'Etat sauvage a voulu dire: "Comment serait-il possible de lui refuser quoi que ce soit?" Mais en ajoutant devant la particule ne, il a dit tout le contraire: "Quel est le moyen de ne rien lui refuser?" Le

(1) L'omission de ne est exceptionnelle: "Il n'avait de cesse qu'il fût exécuté..." (Montaigne).

(2) Grammaire du français classique, de R.-L. Wagner et J. Pinchon.

BILLET

Ansî, la justice militaire modernise elle aussi sa liturgie. On ne verra plus de dégradations devant le front des troupes. On n'en voyait guère, il est vrai, mais le symbole était là.

Le geste qui consistait à briser le drapeau de l'officier déchu avait été supprimé. L'empêchement bien que les temps qui courent, les militaires ont des armes notablement plus chères que la plus fine lame de Tolède et que les briser gênerait désastreusement le budget de l'Etat.

Pourtant, la nature de ce châtiment suprême donnait du prix au service. J'aurais même voulu qu'on l'étendît à toute la fonction publique. On aurait brûlé les manches de lustrine du percepteur indolent devant le front des contribuables et lacéré la smarrede du professeur indigne devant celui des étudiants.

Mais notre temps est trop délicat, notre régime trop secret. Aux châtiments suprêmes on préfère la douceur feutrée des mutations, suspensions et autres gentillesse du tableau d'avancement. Ce ne sont plus les hommes qu'on dégrade, c'est le métier. Robert ESCARPIT, (LE MONDE)

La crise des conservateurs: premières réactions du "groupe Diefenbaker"

Après quelques jours d'hésitation, l'aile "diefenbakerienne" du parti conservateur commence à dévoiler ses cartes. M. Alvin Hamilton, dans une allocution télévisée, a justement rappelé que le dossier de M. Diefenbaker en matière de relations fédérales-provinciales n'avait pas été si mauvais au temps où les conservateurs dirigeaient le pays. Il a ajouté, sur un ton apitoyé: "M. Diefenbaker n'est pas un gros méchant loup". Accordant de son côté une entrevue, M. Gordon Churchill (à qui on attribue faussement le fameux slogan: "Nous pouvons gouverner sans le Québec") a souligné que la crise actuelle se résolve à la faveur des caucus et entretiens privés que permettra en février la rentrée parlementaire.

Dans ces deux interventions, on retrouve des arguments familiers qui reviennent souvent au cours des prochaines semaines. Examinons-les tout de suite.

Le dossier de M. Diefenbaker en relation avec le Québec

Il faut reconnaître, avec M. Hamilton, que M. Diefenbaker, quand il était au pouvoir, posa de nombreux gestes conciliateurs à l'endroit du Québec. C'est sous le règne des conservateurs que commença le dégel fiscal qui devait s'accroître sous M. Pearson. C'est sous M. Diefenbaker que la formule du "opting out" connut sa première consécration, avec l'entente Fleming-Barrette relative à l'aide aux universités. On doit également à M. Diefenbaker un certain nombre de nominations canadiennes - françaises importantes, en particulier dans la magistrature. L'histoire retiendra, croyons-nous, que M. Diefenbaker, comme premier ministre, ne fut pas, contrairement à ce que voudrait une légende tenace, un "ennemi du Québec".

Mais ces faits n'atténuent rien de l'échec de M. Diefenbaker comme chef d'un parti qui ne saurait être canadien à moins d'être biculturel. M. Diefenbaker est maintenant chef des conservateurs depuis 8 ans. Pendant tout ce temps, il n'a pas réussi à forger une alliance dynamique avec ses collègues de langue française.

BLOCS NOTES

celle dans le manquement de l'accusation vengeresse et se fait volontiers justicier; il a souffert, en retour, d'une publicité qui le présente volontiers comme un "méchant loup" de la politique canadienne, comme une sorte de chasseur sans âme en quête de gibier.

Il peut être de bonne guerre de faire allusion à ces déformations grotesques si l'on veut apitoyer l'opinion sur le sort de M. Diefenbaker. Celui qui réussit à se faire plaindre par l'opinion moyenne a déjà, paraît-il, gagné à demi l'appui de celle-ci.

Dans le cas qui nous occupe, le piège serait trop gros pour tromper des esprits avertis. Il nous est arrivé d'être dur pour M. Diefenbaker; nous ne l'avons jamais considéré, ni présenté, comme un "méchant loup". A bien des égards, sa personnalité de lutteur indomptable, de défenseur implacable des droits de l'individu et du Parlement, nous sont même sympathiques. Ce n'est pas l'homme que nous rejetons; c'est sa politique et son action comme leader.

Celles-ci n'ont cessé, depuis la demi-défaite de juin 1962, d'entraîner leur auteur vers un isolement de plus en plus prononcé.

"Tous conservateurs, donc tous amis..."

Si j'étais chef conservateur, je souhaiterais que fût vrai ce slogan par lequel un correspondant de "La Presse" résumait hier la réaction de M. Gordon Churchill à la demande de ses collègues du Québec. Je travaillerais surtout pour qu'il le devint. Mais jamais je ne tenterais de noyer sous l'argument fallacieux de l'amitié un problème crucial comme celui qu'a soulevé M. Balcer.

Il y a, en politique comme ailleurs, deux styles d'amitié. La première forme est celle de l'amitié craintive et sentimentale. On est amis parce qu'il faut l'être, sans trop savoir pourquoi. On a tellement peur de la défection que l'on évite tout ce qui pourrait avoir à subir de la vie. C'est un peu comme le mari et la femme qui passent au dehors pour s'entendre très bien et qui évitent soigneusement toute apparition conjointe en public ou dans le cercle de leurs amis, de peur de voir éclater au grand jour la fragilité de leur amitié. Cette amitié de façade n'a rien d'authentique.

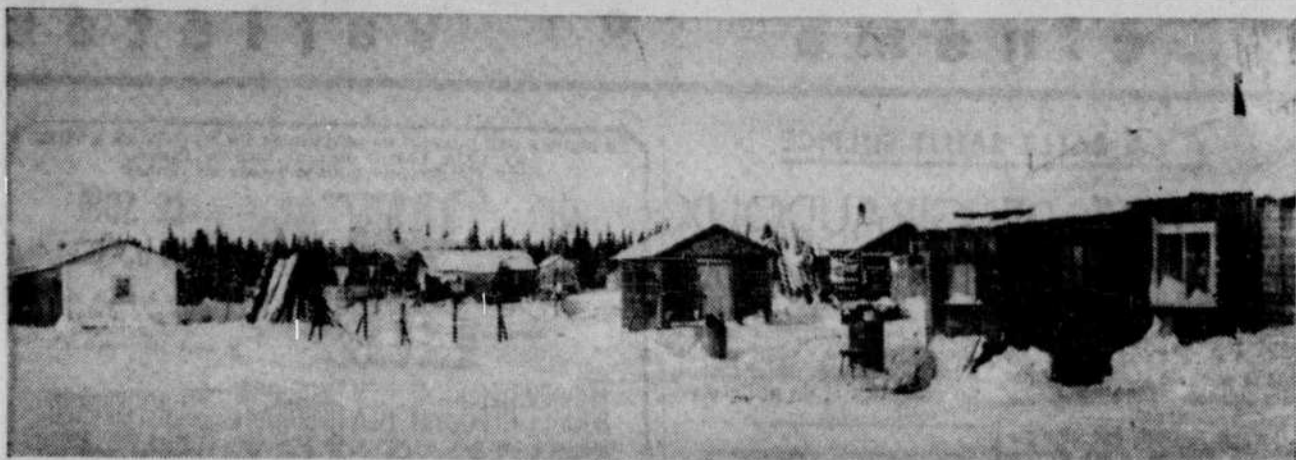
L'autre forme d'amitié est celle qui naît et se renouvelle au contact, non à l'abri, de confrontations exigeantes. En politique, elle se traduit par un attachement commun à des idées et à des valeurs de fond plutôt que par une vague mission au mythe du chef. Cette amitié s'édifie d'expérience que certaines questions ne se

peuvent résoudre que par l'acceptation loyale de la discussion publique et ouverte comme moyen principal de résoudre des questions épineuses d'orientation. Elle aurait l'impression de se renier elle-même si elle consentait à s'enlever dans les jeux de coulis, lesquels finissent toujours par des compromis intéressés qui amoindrissent plutôt qu'ils n'enrichissent la vraie amitié.

En demandant un congrès public, M. Balcer et ses amis ont posé un geste d'amitié réelle envers leur parti. L'amitié qu'ils ont montrée est de celles qu'on ne saurait satisfaire à l'aide de simples tapes fraternelles sur l'épaule et de rappels sentimentaux à la solidarité. L'heure de vérité approche pour le parti conservateur. On saura bientôt qui sont les vrais amis de ce parti, et qui sont ceux qui cherchent plutôt à le ligoter pour le service étroit de leurs vues égoïstes.

C. R.

LE DEVOIR
FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910
Claude RYAN Directeur
André LAURENDEAU Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint: PAUL SAURIOL
Directeur de l'information: MICHEL ROY
Trésorier: ARTHUR LEFEBVRE
"Le Devoir" est imprimé au no 434, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".
ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Hamilton: \$30. Ailleurs au Canada: \$16. A l'étranger: \$26. Édition du samedi: \$5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.
TELEPHONE: 544-3361



Un village cris : des maisons éparpillées, généralement trop petites pour les familles qu'elles logent. (Photo Le Devor)

## 2,500 AMERINDIENS VIVENT SUR LES RIVES DE LA BAYE JAMES - 3 Le Québec devrait prendre en charge les "affaires indiennes" au Nouveau-Québec

par Réal PELLETIER

Chez les Cris du Nouveau-Québec comme ailleurs se confirme le principe selon lequel les révolutions économiques ont des répercussions déterminantes sur le mode de vie et la culture. Une première révolution chez eux fut l'apparition du commerce de la fourrure. Elle a entraîné la mise en place d'institutions qui leur sont étrangères et dont on leur a pas enseigné à se servir. Ils font toujours la chasse, mais c'est devenu la seule responsabilité économique qui leur reste. Ils conservent leur langue, mais l'école leur en enseigne une autre. Une première phase de "dénationalisation" est profondément engagée. Voilà qu'une deuxième révolution économique s'annonce qui pourrait achever cette "dénationalisation".

Il est bien porté maintenant de se dire de la Saint-Jean-Baptiste. D'un réseau vigoureux, vous enveloppez toute la province et même tout le Canada français. Et l'absence d'organismes vitaux qui vous ont échappé ou qui sont disparus, vous êtes devenues les grandes sentinelles de la nation. Et vous ne faites pas que jouer une fonction de garde; vous vous livrez à une action positive; vous ne craignez pas d'aborder nos plus hauts problèmes.

Si j'osais vous glisser quelques mots d'ordre, je vous dirais: créez, bien sûr, des caractéristiques fondamentales de notre petite nation. Et je veux dire par là: notre foi, notre langue, notre culture. L'histoire m'a appris que le recul de la foi est toujours, pour un peuple, un suprême malheur. Et je demanderais à nos amis qui sont tentés de rejeter le catholicisme de savoir au moins ce qu'ils rejettent.

La conception de l'histoire, de sa rédaction et de son enseignement, tels que proposés récemment par une certaine commission que je n'ai pas besoin de désigner, aurait de quoi nous inquiéter gravement. Je n'ai jamais été pour l'histoire-propagande. J'ai toujours eu un relatif mépris pour ceux qui se font un plaisir de montrer notre histoire telle qu'elle est, sans l'amorcer ni la grandir et qu'elle ferait elle-même supérieurement humanisant pour tout peuple. Je dirai, depuis dix-huit ans, une grande revue, la Revue d'histoire de l'Amérique française, au Québec et que la compagnie de la Baie d'Hudson aurait éventuellement à souffrir de l'expansion de ce service.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Il faut comprendre qu'en vertu de la situation actuelle, tout un esprit existe, de par la présence des fonctionnaires fédéraux, qui n'est pas favorable au rapprochement naturel qui devra bientôt se faire entre les Cris et les populations du nord-ouest québécois. On raconte qu'un fonctionnaire en vue a conseillé aux parents d'une jeune fille désireuse d'apprendre le métier de coiffeuse de l'envoyer en Ontario plutôt qu'en Abitibi où les Français vont lui faire un enfant.

Dans un autre domaine, ce sont deux compagnies de l'Ontario qui assurent présentement le transport aérien des vivres de l'Ontario au Nouveau-Québec. Une compagnie de l'Abitibi, Fecteau Air Service, qui depuis un an assure un service hebdomadaire régulier par vol direct fractionné entre Fort-Rupert et l'Abitibi, s'est vu refuser un permis permanent par la Régie fédérale des transports sous prétexte que les besoins ne justifient pas un tel permis. A noter que Fecteau alimente les missionnaires catholiques et des fonctionnaires du Québec et que la compagnie de la Baie d'Hudson aurait éventuellement à souffrir de l'expansion de ce service.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

## Les manuels d'histoire: la thèse de M. Groulx

Voici quelques jours, à l'occasion d'une manifestation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le chanoine Lionel Groulx s'est élevé contre la conception de l'enseignement de l'histoire exprimée dans les recommandations de la commission Parent et contre la conception même de l'histoire qui est sous-jacente à ces recommandations. En raison de la qualité de l'auteur et du débat que ses propos ont amorcé, nous croyons utile de reproduire le texte intégral de la courte allocution du chanoine Groulx.

### APPEL A LA VIGILANCE

Voici le texte intégral de l'allocution qu'improvisa à cette occasion le chanoine Groulx: "Je ne puis pas ne pas féliciter votre Société et tous les Saint-Jean-Baptiste de leur force grandissante. Vous avez vaincu les préjugés populaires. Il est bien porté maintenant de se dire de la Saint-Jean-Baptiste. D'un réseau vigoureux, vous enveloppez toute la province et même tout le Canada français. Et l'absence d'organismes vitaux qui vous ont échappé ou qui sont disparus, vous êtes devenues les grandes sentinelles de la nation. Et vous ne faites pas que jouer une fonction de garde; vous vous livrez à une action positive; vous ne craignez pas d'aborder nos plus hauts problèmes.

Si j'osais vous glisser quelques mots d'ordre, je vous dirais: créez, bien sûr, des caractéristiques fondamentales de notre petite nation. Et je veux dire par là: notre foi, notre langue, notre culture. L'histoire m'a appris que le recul de la foi est toujours, pour un peuple, un suprême malheur. Et je demanderais à nos amis qui sont tentés de rejeter le catholicisme de savoir au moins ce qu'ils rejettent.

La conception de l'histoire, de sa rédaction et de son enseignement, tels que proposés récemment par une certaine commission que je n'ai pas besoin de désigner, aurait de quoi nous inquiéter gravement. Je n'ai jamais été pour l'histoire-propagande. J'ai toujours eu un relatif mépris pour ceux qui se font un plaisir de montrer notre histoire telle qu'elle est, sans l'amorcer ni la grandir et qu'elle ferait elle-même supérieurement humanisant pour tout peuple. Je dirai, depuis dix-huit ans, une grande revue, la Revue d'histoire de l'Amérique française, au Québec et que la compagnie de la Baie d'Hudson aurait éventuellement à souffrir de l'expansion de ce service.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

Personne n'a réussi enfin à savoir qui avait abattu deux mâts porteurs de fleudelys qu'on venait de hisser, l'un au printemps dernier. L'autre récemment, dans des villages indiens. Il n'est pas moins étonnant de constater que le chef cris de Fort-Rupert n'a appris qu'en janvier dernier que la terre canadienne qu'il habite s'appelle également, à l'occasion, la province de Québec.

toire de la Colombie-britannique ni vice-versa. L'histoire de France ne sera jamais celle de l'Angleterre. La société universelle n'embrassera pas toutes les nations et de toutes les frontières, n'est pas pour demain. Et je doute que l'on fasse jamais d'Osaka un pays semblable à l'Inde.

Mez amis, veillez bien sur nos caractéristiques les plus originales. Nous ne pouvons tout de même, pour obtenir d'Osaka une autonomie sans cesse croissante, invoquer notre état de province "pas comme les autres", différente, et en même temps, nous acharner chez nous, l'abolition de toutes nos différences.

## MONTROSE PHILIPS FRANÇAIS 2.99

12" LONG JEU: REG. \$4.20 SPECIAL

- 880-266 - Nouveau 3 Menestrels
- 77-802 - mono - M0553 - stéréo Les Parapluies de Cherbourg
- 77-934 - Patachou rencontré Brassens La prière - Les amoureux des bancs publics - Margot - La mauvaise réputation, etc.
- 77-909 - LES 4 BARBUS - Chansons marines La Danse; Desiré; chez nous; Y'a l'un; Les Margot; Filles de la Rochelle; Bouleverse, etc.
- 77-393 - 12 meilleures bandes originales. Le Tourbillon; L'Amour de Moi; Mignonne; La Ville aux yeux d'or, etc.
- 77-963 - JACQUELINE FRANÇOIS Mademoiselle de Paris; La Seine; C'est le printemps; L'âme des poètes; En avril à Paris, etc.
- 77-958 - HENRI SALVADOR Mademoiselle de Paris; La Seine; C'est le printemps; L'âme des poètes; En avril à Paris, etc.
- 77-386 - JACQUES BREL à l'Olympia Zangra, Marieke; L'ivrogne; Le Moribond; Les prémons de Paris; Ne me quitte pas, etc.
- 77-378 - JACQUES BREL à l'A.B.C. L'impossible amour; La Joconde; Les innocents; La chose; Les rates de la vie, etc.
- 77-928 - CLAUDE VINCI chante Eluard Un feu sans tache; Air vif; Liberté; Tu dors; Je ne suis pas seul; Dans; Yarosvie; Etre unis, etc.
- 77-228 - CLAUDE VINCI - 20 ans déjà. Le Chant des passants; L'Affiche; Rouge; Le fera venir; Ah! le chant des marais, etc.
- 77-814 - JULIETTE GRECO à Bobino La Memorial; La fête est finie; Vieilles; L'Auberger; Mme Bovary; Olga; L'Arbre mort, etc.
- 77-233 - 12 bandes originales de film La Peau douce; Le Mepris; Les Parapluies de Cherbourg; Mourir à Madrid; Strip-Tease; etc.
- 77-026 - JACQUES BREL à l'Olympia Le Chant des passants; L'Affiche; Rouge; Le fera venir; Ah! le chant des marais, etc.
- 77-804 - BARBARA chante A mourir pour mourir; Bref; Le bel âge; Sans bagages; Au bois de Saint-Amand, etc.
- 77-028 - MOULDEDJI A Parthenay; Le Soldat par chagrin; Belle dette; L'Amour de Moi; Mignonne; allons voir; Margot; Va-t'a l'air, etc.
- 77-022 - ARMAND MESTRAL Les accords de la musique; Y'en fait pas; L'Angèle de la mer; Les rameux; La Chanson des bleds d'or, etc.
- 77-893 - CLAUDE NOUGARO Mon assassin; Pauvre Nougaro; Sennel; Regarde moi; Le rouge et le noir; Je suis soulé, etc.
- 77-237 - OUI, oui, oui, oui; Scoubidou; Mon beau chapeau; Oui, devant Dieu; Quand on vent coulé, etc.
- 77-949 - JULIETTE GRECO Les feuilles mortes; La fourmi; Chanson de Barbara; Chanson pour l'anniversaire; Le bais les dimanches, etc.
- 77-962 - GEORGES MILTON C'est pour mon papa; Si nous les cocus; Lorsque j'étais la musique; Y'en fait pas; Oh bouhous; Aah-Ptit, etc.
- 77-938 - LES FRERES JACQUES rencontrent La Fontaine - Le chat, la hérisse et le petit lapin; Le cigale et la fourmi; Le corbeau et le renard; Le renard et la cigogne, etc.
- 18-805 - Les chansons des concertos avec Claude FLAHEL et sa vieille
- 680-030 - Pour notes et banquets - Dupont et son accordéon - Brel; Le petit coup; La vague; Jules; La Java; La Raïe; 20 autres.
- 77-389 - YVELINE LECLERC "Le roi heureux" au chant de création; Perdu zagné; Elle pleure; L'imbécille; Le bal; Le loup
- 77-479 - YVES MONTAND chante Jacques Prévert Les feuilles mortes; Dans ma maison; Chanson; On parle; Sanguine; table
- 77-972 - SACHA GUITRY - Collection théâtre L'Esprit de Paris; Conseil de Deburau à son fils; Un homme d'hier et une femme d'aujourd'hui, etc.
- 77-980 - RALPH BURT - Confidential Chez les 78-79; La fille au rasoir; la saison des pluies; Amour sans amour.
- 77-985 - LES FRERES JACQUES chante... Le disaureau; Un petit bonhomme; Au marché aux puces; La boulangère.
- 77-986 - BRIGITTE BARDOT Je ne laisse pas l'almer; Ciel de lit; Une histoire de plage; Jamais trois sans quatre.
- 77-974 - 880-533 - Stéréo SHEILA L'Ecole est finie; Ne rattrache pas; Le sifflet des copains; Papa l'plus dans le coup.
- 77-382 - JULIETTE GRECO à l'ARC Julie même; Paris canaille; Les maris; Plus jamais; Le gros Lulu.
- 77-917 - ISABELLE AUBRET Les enfants; Ma bohème; C'était bien; Deux enfants au soleil; Si tu savais.
- 77-924 - ANNE SYLVESTRE Vous avez ma belle; J'ai rien à dire; Mere vous-tu; Benoîte; Clère-pomme.
- 77-986 - MONO; 880-542 - Stéréo MICHEL LEGRAND, Attili-Cordes Di-que-ding-ding; Noix de coco; Come Roy and come Charles; Hi girls
- 77-994 - MONO; 880-544 - Stéréo MICHEL LEGRAND La mer; Jalouse; Les lavandières du Portugal; Adros; Labu; Maladie d'amour.
- 77-983 - MONO; 880-546 - Stéréo TENEGNE PARTY Maguitère (J. Hallyday); Sifflet des copains (Sheila); Si j'avais un bateau (C. François); Ne sois pas si bête (T. Gall).
- 77-998 - MONO; 880-551 - Stéréo TENEGNE PARTY Johnny Hallyday; Sheila; Les Lionceaux; Claude François; Michèle Fauré; France Gall; etc.
- 77-968 - MONO; 880-551 - Stéréo TENEGNE PARTY De j'en roue tout (J. Hallyday); Il a le truc (Les Gams); Si tu veux être heureux (C. François); Hep Hep Hully Gully (B. Nash).

L'ŒUVRE INTEGRALE DE GEORGES BRASSENS Un luxueux coffret contenant: l'intégrale des textes en un grand album de 64 pages (12" x 12") L'intégrale des enregistrements originaux de Georges Brassens. Six disques Philips No P. 653 L. Edition Hors série. REG. \$25.20 SPECIAL \$17.95

77-128 - MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX DE PARIS Le Champ d'honneur; Après de ma blonde; Fanfan la Tulipe; La Madelon; La Marseillaise.
- 77-194 - EN PASSANT PAR LE NORD - 50 JOYEUX REFRAINS; JACK SAY ET SA FANFARE Fadaise basse; on père est bossu; Ah! il fallait pas; Si tu veux pas qu'a; fepme...; Drink, Drink.
- 77-211 - DANSE DU BALAI; EDOUARD DILEU L'ACCORDEON ET SON ENSEMBLE. Ah! le petit vin blanc; Viens pouponne; Chevalier de la table ronde; La Paloma; etc.
- 680-254 - FRANCIS LEMARQUE. Marjolaine; Le temps du muguet; Bal; petit bal; Matilda; L'air de Paris.
- 77-930 - LES FRERES JACQUES - FRIERY. La fête; Barbara; Et la fête continue; L'Orgue de barbarie; Chasse à l'enfant.

VALABLE JUSQU'AU 7 FÉVRIER COMMANDES POSTALES 50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage - Taxe en plus. Suggérez un deuxième choix. Signifiez si Mono ou Stéréo.

CHEZ JACQUES ABREQUE 7430 RUE STANLEY

**SAMEDI MIDI, 23 Jan.**

AU PIED DU COURANT ANGLE DES RUES CRAIG ET DELORIMIER

**MANIFESTATION**

VENEZ APPUYER LES EMPLOYES DE LA

**RÉGIE des ALCOOLS**

RASSEMBLEMENT A ONZE HEURES AU 1611 VISITATION

Comité d'appui aux grévistes de la R.A.Q.

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

VERDI Boris Goldovsky, commentateur renommé de l'Opéra Métropolitain, présentera sa quatrième conférence-concert sur "La vie et les œuvres des grands compositeurs".

DEPART On apprend que Mme Denyse Delrue vient de quitter la direction de la Galerie du Stèle. Une nouvelle directrice sera bientôt désignée par le conseil d'administration de la maison de la rue Sherbrooke.

FOLKLORE Jim Murray, chanteur folklorique, donnera un récital samedi prochain. Au programme, des chants anglais, israéliens, "western", géorgiens et... des chants "satiriques" sur les séparatistes dont un écrit à la suite de la présentation du film de la NBC intitulé "Québec OUI, Ottawa NON".

ANTI Une dame, dans un salon parisien, a dit à Max-Pol Fouchet: "Je suis antiraciste. Je déteste les racistes et les nègres." Une autre avait dit (ailleurs): "Il y a deux choses que j'ai en horreur: les préjugés et les juifs."

horaires des spectacles

THÉÂTRE

PLACE DES ARTS - Relâche. COMÉDIE CANADIENNE - Les Trois Ménestrels - 8.30. THÉÂTRE DE LA PLACE - "Pain Beurre" - 8.00 - Sam. - 8.00 - 10.30. Relâche lundi.

CINÉMA

ALOUETTE - "My Fair Lady" - 8.00 merc, sam, dim. 2.00. AVENUE - "Pumpkin Eater" - 1.10 3.15 - 5.10 - 7.10 - 9.10. BIJOU - "La belle de Tabarin" - 12.00 - 2.30 - 4.30 - 6.30 - 8.30 - 10.30.

RADIO-SELECTION

le vendredi 22 janvier 11.00 Musique 11.00 CINÉMA "Le propre de l'homme" - documentaire - français - humouristique

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

VENDREDI 22 JANVIER 7.00 Aujourd'hui 7.30 Zoo du Capitaine Bonhomme 8.30 Au nom de la loi 8.45 Télé-Métro 9.00 Sport-images 9.30 Carrière 9.45 Ciné-roman 10.00 En première 10.30 "Le propre de l'homme" - documentaire - français - humouristique

"PAIN-BEURRE" DE MAXIME FLEISCHMAN AU THÉÂTRE DE LA PLACE VILLE-MARIE

par Jean BASILE

Au moment où on se chautille sous les bras pour tenter de "promouvoir" un théâtre autochtone, on a un peu mauvaise conscience à faire la fine bouche devant les efforts du petit théâtre de la place Ville-Marie pour monter du théâtre canadien.

Tranche de vie, telle se présente la pièce de Mme Maxime Fleischman "Pain-beurre". Des personnages un peu veules et sans grande profondeur, une atmosphère un peu sordide et larmoyante qui n'est pas sans rappeler certain théâtre anglais contemporain.

Voici, selon moi, quels sont les grands défauts de cette pièce: le dialogue est bavard, l'intrigue est lente, la description des personnages superficielle si l'on excepte Madeleine, une femme déchirée entre sa vie médicale et une vie rêvée toute faite d'amour et de grâce.

Poètes, chansons et danses d'Haïti

"Poètes, chansons et danses d'Haïti": c'est le thème de la soirée du 30 janvier prochain, à laquelle l'Association des Haïtiens du Canada convie tous ses amis.

VEN. 8h.30 SAM. 2h.30

STANLEY KRAMER présente en Technicolor et Cinerama "T.T.S. A MAD, MAD, MAD, MAD WORLD"

Un film de INGMAR BERGMAN 2<sup>e</sup> SEM.

"Un été avec Monika" version suédoise originale. Sous-titres anglais.

AUSSI "ORFEU NEGRO"

en COULEURS Grand Prix Festival de Cannes 1955. VO. & S. anglais

le patriote 1474e. Ste. Catherine Tel. 522-0626

les 22-23-24 jan. en vedette: paul david

vedettes maison: pierre jil mikakine Claude Dubois. SF. 8 1/2 - 10 1/2 h. 16 ans et plus.

Samedi seulement 1h. et 3 h. p.m. Ne sera présentée nulle part ailleurs en ville.

Depuis que je suis devenue une grande fille, je suis en amour avec TINTIN

TINTIN ET LES ORANGES BLEUES. PLAZA CANADIEN. JEAN-TALON

23e SEMAINE

"UN FILM BEAU ET ÉMOUVANT" "UN VRAI CHEF-D'ŒUVRE" Prix spécial du jury FESTIVAL DE CANNES 1964

CE SOIR A 8H.30 A L'ORPHEUM LE SYSTEME FABRIZZI comédie de Albert Husson avec: ALBERT MILLAIRE HENRI NORBERT PAUL BERVAL

A LA SALLE SAINT-SULPICE

"ELECTRE" DE GIRAUDOUX

Ce soir et demain soir, à 20 heures très précises, le Conservatoire de Musique et d'Art dramatique présente la pièce de Jean Giraudoux, "Electre", dans la salle de la bibliothèque Saint-Sulpice, 1700, rue St-Denis, à Montréal.

2e SEMAINE "L'OPERA NOIR" de Gabriel Cousin mise en scène Robert Singher musique originale Jean Robitaille Les Saltimbanques

THEATRE LA BOULANGERIE 5140 DE LANAUDIERE TRAITS d'HUMOUR et PAGES d'AMOUR CE SOIR - 8H.30 LES APPRENTIS-SORCIERS - LA. 3-2454

Du 12 janvier au 7 mars LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE 861-6665

Pain Beurre Pièce canadienne de Maxime Fleischman Tous les soirs 9h. Samedi 8h. - 10h.30 Relâche lundi Réservations: 861-6665

SALLE RESNAIS CE SOIR "SANJURO" est une source inépuisable de rire. "SANJURO" est un heureux mélange de combats, de comédie et de suspense.

C'EST ARRIVE AUJOURD'HUI IL FAUT VOIR: ELLE TRICHE AVEC ELLE-MÊME. ELLE TRICHE AVEC LES HOMMES. ELLE TRICHE AVEC L'AMOUR. ELLE TRICHE AVEC LA VIE.

la Barre 500 Fins gourmets, venez apprécier notre cuisine et nos vins dans une atmosphère de détente.

NOUVEAU CINERAMA MERCREDI 27 JANVIER SIEGES RESERVES EN VENTE PAR HALLE OU TELEPHONE AU THEATRE - FAUCHER ELECTRIQUE - MORGAN

LE CERCLE DES CRITIQUES DU CINEMA DE NEW-YORK A VOTE "MY FAIR LADY" Meilleur film de l'année. "REX HARRISON" Meilleur acteur de l'année. CE SOIR à 8 h. p.m.

SAINT-DENIS et Bijou Une simple aventure? Une puissante histoire d'amour! FRANÇOISE PREVOST GABRIEL FERZETTI AMOUR SANS LENDEMAIN

ATTENTION, LES ENFANTS! 34,073 enfants ont déjà vu le film en couleurs "LES VOYAGES DE GULLIVER".

MILLE ET UN EXPLOITS "BELMONDESQUES" Choisi comme "Le meilleur film étranger de l'année" par les critiques du cinéma de New York.

"L'HOMME DE RIO" EASTMANCOLOR JEAN-PAUL BELMONDO FRANÇOISE DORLEAC JEAN SERVAIS PHILIPPE DE BROCA 3ième Semaine

les belles histoires, ON LES ÉCOUTE À CBF 690 Marie Tellier, avocate - 11 heures Vies de femmes - 11 h.15 Jeunesse dorée - midi Les Visages de l'amour - 12 h.15

# L'univers féminin

## L'intérêt croissant de la population pour l'ADOPTION s'accompagne d'une augmentation de 32% des naissances hors mariage depuis dix ans

par Solange CHALVIN

Si les demandes d'adoption ont augmenté de 1,200 à 1,700 dans la seule région de Montréal, en un an, les naissances hors-mariage ont également augmenté dans des proportions alarmantes. Elles ont en effet subi une hausse de 32% en dix ans, dans la seule province de Québec, alors que le taux de natalité ne connaissait qu'une légère augmentation de 4,8% durant la même période. C'est ce que déclarait, hier, à Montréal, l'abbé Pierre Hurteau, directeur de la Société d'adoption et de protection de l'enfance, principal conférencier à la journée d'étude de la Fédération des Services Sociaux à la Famille. L'âge des mères naturelles se situe entre 16 et 25 ans.

Dans une entrevue exclusive que l'abbé Hurteau accordait au "DEVOIR" à l'issue de sa conférence, il nous avoua que cette augmentation effrayante lui semblait le résultat de l'hypersexualité dans laquelle vit actuellement et s'alimente une partie de la jeunesse. Si les relations sexuelles hors mariage existent comme nous l'ont prouvé des enquêtes effectuées auprès des jeunes, comment voulez-vous que des naissances hors-mariage n'existent pas? Toutefois, d'ajouter l'abbé Hurteau, si la conscience morale des jeunes est à la baisse, celle des adultes au



Le directeur de la Société d'adoption et de protection de l'enfance de Montréal, M. l'abbé Pierre Hurteau, fut le principal conférencier à la journée d'étude de la Fédération des Services sociaux à la Famille du Québec.

(Photo Le Devoir, par Denis Saint-Jean)

vrait être amélioré. Alors que les crèches ont connu 5 ou 6 rajustements de taux depuis quelques années, les services d'adoption sont rémunérés au même tarif depuis quinze ans, d'où pénurie de travailleurs sociaux, retard dans la mise en application de projets importants, manque de développement des agences, etc. En plus, soulignait le conférencier, un manque d'organisation chronique règne au niveau gouvernemental et au niveau des agences. A son avis, il est temps de nommer un responsable de l'adoption au sein du Ministère de la Famille. Réfléchissant sur les structures mêmes des agences sociales, l'abbé Hurteau, formula le vœu que les services d'adoption obtiennent les moyens et se donnent eux-mêmes les moyens de rendre un service professionnellement valable, en même temps que rapide, efficace et moins coûteux.

Ce sont ces différents problèmes que 175 travailleurs sociaux, directeurs d'agences, juges du Bien-Être social, avocats, parents adoptifs, représentants d'Unions de familles, ont étudié au cours de ce symposium sur l'adoption dont nous connaissons demain les principaux vœux. C'est la première fois qu'une journée d'études groupant des travailleurs de toute la province, est tenue sur le thème de l'adoption, nous disait M. Richard Sarrasin, directeur exécutif de la Fédération des services sociaux. Nul doute qu'il sortira de cette rencontre des résolutions permettant au public de mieux comprendre son rôle éventuel de parent adoptif.

contraire est certainement à la hausse. Le public est de plus en plus conscient des responsabilités envers les enfants à adopter, et s'il y a une légère diminution de l'adoption dans certains milieux, elle est à la hausse à Montréal, par exemple.

**FACTEURS NEGATIFS**  
La diminution de l'adoption, en particulier, dans les villes de province, s'explique de différentes façons. Soulignons les difficultés économiques que connaissent certaines régions, dit le conférencier, ainsi que les progrès considérables accomplis en hygiène infantile dans les crèches: les bébés vivent et survivent aux épidémies et aux maladies; il en résulte un plus grand nombre

d'enfants adoptables. En plus, certains progrès ont été accomplis en médecine dans le traitement de l'infécondité, ce qui prive nos agences d'un certain nombre de requérants.

**FACTEURS POSITIFS**  
Le financement des différents bureaux d'adoption de



CHAMPAGNE, BLEU OU BLANC... la traditionnelle robe de la mariée adopte cette année l'une ou l'autre de ces couleurs. La maison Morgan pour sa part, préconise la couleur champagne. En voici une fort jolie version en poul de soie, de ligne princesse. Les demoiselles d'honneur étaient vêtues de robes coupées dans une dentelle de coton à ourlets crochétés d'un ton plus soutenu. Subissant l'influence de "My Fair Lady" les robes longues brodées de perles étaient offertes pour la mère de la mariée.

## Une jeune Canadienne fait le tour du monde pour venir en aide aux muets du Maroc

LONDRES. — Mlle Muryl Anderson, un globe-trotter d'une nature idéaliste raconte avec une vivacité étonnante son odyssée autour du monde qu'aucune autre Canadienne n'a égalée.

L'ex-institutrice aux yeux bleus s'est récemment rendue à Londres pour y accomplir une mission pour les moins curieuses — venir en aide aux muets du Maroc.

"Vous pouvez attribuer cela à mon idéalisme", de confier cette femme aux cheveux bruns, âgée de 26 ans. "En outre, il arrive que j'aime les muets". Muryl relate d'un ton parfois gai, parfois d'un air songeur, ses voyages qui ont débuté en juin 1959 lorsqu'elle a enfourché un vélo de course pour garçon et qu'elle a pédalé jusqu'à Montréal en l'espace de trois mois.

Tour du monde  
Comptant sur ses longs doigts les pays qu'elle a parcourus, Muryl a dit avoir visité les îles britanniques, l'Irlande, la Scandinavie, la Laponie, l'Union soviétique, la Po-

logne, l'Allemagne de l'Est et l'Allemagne occidentale, l'Autriche, la Suisse, la France, la Yougoslavie, l'Italie, la Grèce, la Turquie, l'Espagne, le Portugal, Israël et le Maroc.

Rencontre à Fez

"J'ai travaillé comme femme de chambre à Londres puis comme femme de peine, plus tard comme secrétaire à Copenhague, comme domestique à Paris, comme surveillante dans un asile pour enfants à Athènes, comme disquuse de bonne aventure à Gibraltar, comme manœuvrière dans un kibboutz en Israël et enfin, comme acheteuse de chameaux au Maroc."

C'est également au Maroc qu'elle s'est intéressée au sort lamentable fait aux muets. En arrivant à Fez, elle s'est présentée au consulat français pour s'enquérir d'un endroit convenable pour bivouaquer.

"Mais nous connaissons une charmante famille canadienne qui habite ici", lui a-t-on appris. C'est ainsi que Muryl a fait la connaissance du Dr André

Rousseau, âgé de 24 ans, de Montréal mais originaire de Rimouski, et de son épouse Carmen. Le Dr Rousseau est directeur d'un hôpital vétérinaire de Fez.

Le Dr Rousseau, qui est lui aussi "un idéaliste en son genre", selon Mlle Anderson, puisqu'il est devenu en quelque sorte un missionnaire dans l'art de guérir et soigner les animaux, a offert un emploi à Muryl.

Mais l'hôpital étant à court de fonds, Mlle Anderson a entrepris une croisière en Grande-Bretagne, en France et à Monaco dans le but de trouver des bienfaiteurs pour l'œuvre du Dr Rousseau. Elle espère gagner à sa cause le prince Rainier de Monaco.

Conseils pratiques

Mlle Anderson, qui irradie l'amitié, a constaté par elle-même qu'il était possible pour une jeune fille de voyager seule en toute sécurité.

Mais en riant, Muryl a ce petit conseil à offrir aux jeunes filles qui seraient tentées de partir à l'aventure en faisant de l'auto-stop sur une grande échelle: Soyez constamment sur vos gardes. Sachez comment sauter en bas d'un véhicule en mouvement en atterrissant sur vos pieds."

## Votre grain de sel

Il semble bien qu'enfin, cette fin de semaine, les conditions de ski seront idéales partout à travers la province. Tous les centres sportifs seront envahis et plusieurs skieurs, après une longue journée sur les pentes, en profiteront ensuite pour s'offrir le plaisir additionnel d'un bon dîner dans un hôtel de la région.

Notre invité, cette semaine, est le chef des cuisines au Alpine Inn, à Sainte-Marguerite, M. F. Eugène Bigras qui nous a proposé, à votre intention madame, des paupiettes de veau à la portugaise.

Si au premier abord cette préparation vous semble pour chefs professionnels, elle est pourtant assez facile d'exécution. Ne vous laissez pas décourager... essayez d'abord la recette pour les membres de votre famille avant de l'offrir à des invités; improviser au besoin. Si vous n'êtes pas tout à fait satisfait des résultats, vous rectifierez les proportions ou l'assaisonnement une prochaine fois. C'est en s'essayant la main qu'on devient un cordon bleu de grande classe.

### Paupiettes de veau à la Portugaise

Pour huit escalopes de veau minces:  
Panade: 4 1/2 onces de farine; travailler avec 4 jaunes d'œufs; ajouter 4 c. à soupe de beurre fondu, sel, poivre frais moulu et quelques grains de muscade; lorsque bien détrempé, délayer petit à petit avec 7 onces de lait bouillant.  
Farce: passer deux fois au moulin à viande, 1 livre de chair de veau dégraissée; additionner les 4 blancs d'œufs par petites quantités à la fois; ajouter la panade et travailler vigoureusement. Passer au tamis fin; laisser la viande dans une casserole sur de la glace pendant une heure. La relâcher petit à petit avec 1/2 tasse de crème et finalement lui incorporer les deux autres tiers de tasse de crème fouettée à moitié. La farce doit être blanche, lisse et moelleuse.



Le chef de l'Alpine Inn, M. Fernand Bigras, au travail dans sa cuisine.

Etaler ce mélange sur les escalopes, rouler et ficeler solidement. Dans une cocotte ou une casserole à fond épais, faire revenir, dans de l'huile, un oignon haché fin. Ajouter les paupiettes de veau et faire dorer de tous côtés, à feu vif mais sans laisser noircir les oignons. Ajouter quatre tomates moyennes ébouillantées, passées à l'eau froide, pelées et coupées en morceaux, sel, poivre frais moulu, un peu de jus ou sauce tomate, une pointe d'ail, du persil haché. Couvrir, baisser le feu. Laisser cuire 15 à 20 minutes ou jusqu'à ce que la viande soit tendre. Avant de servir, enlever les ficelles des paupiettes. Bon succès!

René R.

## UN REVE LUXUEUX: UN APPARTEMENT EN PLEIN CIEL, AU COEUR DE LA VILLE

On vous offre maintenant à Montréal la possibilité d'être propriétaire d'un appartement à l'intérieur d'un gratte-ciel. Cette opportunité fort répandue en Europe deviendra populaire à Montréal, déclarait hier, le représentant d'un immeuble qui sera situé à l'angle de la rue Redpath, sur Sherbrooke ouest. Il s'agit du PORT ROYAL, un édifice qui comptera trente-deux étages, partagés en quelque 200 appartements de luxe occupés par autant de propriétaires. Chaque appartement sera pourvu de sa loggia privée, avec vue sur la ville. Les représentants de la Red-Brooke Estates qui administrera l'immeuble ont expliqué que la vente des appartements s'effectuera selon le principe de la copropriété. La construction atteint en ce moment à peu près le niveau de quatorze étages et les travaux devaient se terminer à la fin de 65.

Trois ascenseurs desserviront les étages d'habitation. Les garages seront situés dans les sous-sols; à l'entresol signaux la présence d'une splendide salle-à-manger, de clubs de bien-être physique pour dames et messieurs, pourvus d'installations de sauna et de rayons ultra-violettes. Les services de blancherie y seront installés ainsi qu'une messagerie et certains espaces réservés à des activités commerciales. Le PORT ROYAL nous a-t-on annoncé offrira un choix varié d'appartements de diverses dimensions, conçus en vue du confort le plus parfait. Pour ceux qui cherchent un foyer en pleine ville, pour ne pas dire en plein ciel, Montréal offre une nouvelle possibilité d'habitation.

## Les mots croisés du "DEVOIR"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

**HORIZONTALEMENT**  
1-Boîte à musique  
2-Emmée - Se cabre  
3-Qui n'ont que l'apparence de la vérité  
4-Renfermés  
5-Montre un lieu - Voyelles - Possessif  
6-Consonnes de natif - Périodes de cinq années  
7-Particule électrisée - Riche tissu naturel  
8-Supprimer - Personnel - En France  
9-Contre lequel on ne peut s'opposer  
10-Impersonnel - Ancienne ville portugaise de l'Inde - Voyelles  
11-Empereur romain - Parera  
12-Existant - Demeurent après le repas

**Solution d'hier**  
Horizontalement :-  
1-TRAFIQUANTS  
2-REVENU - LOUIS  
3-AVERTI - LENTE  
4-IE - METRO - IE  
5-TRIESTE - PQ  
6-RE - TAN - AUBE  
7-PRINCIPE  
8-SI ENCORE - SI  
9-ASSENSA - LAV  
10-EMIS - TITUBE  
11-APARTE - LA  
12-ELUCIDE - LIEU

**VERTICALEMENT**  
1-But ultime d'un voyage  
2-Collision - Vases anciens  
3-Préciser - Grecque  
4-Démonstratif - Etat des Etats-Unis  
5-Affecte un sens - D'un auxiliaire  
6-Instrument de levage - Attache  
7-Satisfaites d'elles - Toutefois

## CARNET MONDAIN

**Exposition de livres**  
C'est samedi prochain, le 23 janvier à 4h30 qu'un vin d'honneur présidé par le père H. M. Bradet, o.p., directeur de la revue MAINTENANT sera servi afin de marquer l'ouverture officielle de la 8e Exposition de Livres organisée par la Bibliothèque de Manoir et le Centre Éducatif et Culturel Inc. Cette exposition est placée sous le patronage de l'hon. Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles. La bibliothèque sera ensuite ouverte aux visiteurs du 24 au 31 janvier de 1h. à 5hres de l'après-midi et de 7hres à 10hres le soir.

**Election chez les femmes d'affaires**

A l'occasion de leur réunion annuelle, l'ass. des Femmes d'affaires et professionnelles faisait l'élection d'un nouveau comité exécutif qui se composera ainsi: Mme Arnold Plowright, présidente, Dr K. Harper, vice-présidente, Mme A. Dickson, secrétaire et Mme M. Gibson, trésorière. En plus du club de Montréal, l'association compte d'autres sections dans les villes de Sherbrooke, Stanstead, Granby, Trois-Rivières et Québec.

## Plan d'amajrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez-vous-même ce plan de recette. C'est très facile et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillères à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrou-

## Aux Vendredis de la Faculté McGill

Demain soir à 20h30, au Redpath Hall, la Faculté de musique de l'université McGill présentera un autre concert dans la série des "Vendredis de la Faculté". Le chœur de la Faculté sous la direction de Donald Mackey interprétera l'oratorio "Jephthah" par le compositeur italien du 17e siècle, Giacomo Carissimi, avec Christina Harvey, soprano, George Morgan, ténor, Lynne Rudiak, violoncelliste et Rutharden Le Blanc, organiste. Au programme également, l'organiste montréalais bien connu, Raymond Daveluy, qui exécutera des oeuvres de Gabrieli, Scheidt et Buxtehude.

## La couture chez soi



Vous avez besoin d'une robe pour porter dans la maison, faire vos courses ou aller au travail. Celle-ci, pratique en toutes occasions, se taille avec manches longues ou courtes, à votre choix. Le patron imprimé no 9402 est offert pour les tailles 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2 et 24 1/2. La grandeur 16 1/2 requiert 3 1/8 verges de tissu de 45 pouces de largeur. Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au Service des Patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

**Cidre doux**  
**EVA TRADITION**  
Importé de France  
Pétillant - Fruité - Léger  
Pas plus de 2 1/2% d'alcool  
En vente en deux formats - 26 oz. et 9 oz. - dans toutes les épiceries ou pâtisseries spécialisées dans les produits de choix.  
Distributeur exclusif pour le Québec:  
**Société JUFANCE**  
470, Ave Ogilvy  
MONTREAL, P.Q.  
Tél.: 276-1224 276-1127

**SPECTACULAIRE VENTE D'ENTREPÔT**  
Economisez de 25% à 50%... prix exceptionnels à chacune des QUATRE GALERIES DE FRASER.  
OUVERT CE SOIR JUSQU'À 10 H. P.M. et demain jusqu'à 5 h. 30  
Magnifique choix... prix économiques sur des centaines D'ARTICLES  
Magazines tôt pour un meilleur choix  
Magnifique ameublement nouveau  
lit... lampes  
peintures... portraits  
accessoires  
de marques reconnues telles que:  
Dre... Henredon... Baetz  
Gibbard... Barrymore  
Boxton... Canadian Heritage  
et plusieurs autres.  
**ECONOMIE de 25% à 50%**  
sur les prix réguliers  
● 4 planchers d'ameublement nouveau  
● Termes  
● Comptes courants réguliers  
● Livraison gratuite  
**STATIONNEMENT GRATUIT**  
Terrains rue Silverdale au nord et sud du magasin.  
**Fraser Bros.**  
901 ouest, rue St-Jacques.  
UN. 6-5751

jusqu'au 27 janvier  
**Vente annuelle avant inventaire**  
à  
**La Centrale du Livre, Inc.**  
260 ouest, rue Faillon, Montréal  
Nous ne faisons pas 80% d'escompte ni même 40%, car tous nos prix ont déjà été baissés et nous n'avons pas de livres invendables à vous proposer.  
**20% d'escompte**  
sur des prix déjà baissés pour achats au comptant seulement  
Quand vous aurez comparé nos prix même si vous n'obtenez que 20% d'escompte, vous conviendrez, vous aussi, que  
**ce qui compte ce n'est pas l'escompte. C'est le prix que vous payez**

### Cliche: le système entier est en péril

JONQUIERE. — "La crise que traverse le Canada n'est pas simplement une crise entre deux nations, a déclaré M. Robert Cliche, chef québécois du Nouveau parti démocratique, au cours de la 13e d'une série de 26 émissions hebdomadaires sur les ondes de CKRS-TV, Jonquière. Les racines du mal sont beaucoup plus profondes, c'est le système tout entier qui est en péril."

Les partis qui dominent la politique fédérale se ressemblent au point que la population n'est plus en mesure d'exercer un choix véritable, a soutenu M. Cliche. "Quand il n'existe plus de différence fondamentale entre les partis, il y a danger que la démocratie elle-même cesse d'exister car toute élection devient un

trompe-l'oeil qui ne sert qu'à distraire l'attention du peuple et à couvrir la mauvaise gestion de ses affaires."

Des cinq partis qui sollicitent la faveur de la population, selon M. Cliche, le seul parti qui présente une alternative réelle au pouvoir existant est le NPD. "Déterminé à rechercher et à appliquer aux problèmes d'un monde nouveau des solutions nouvelles, seul il constitue un choix valable. Pourtant, il est impératif que la population se tourne vers le Nouveau parti démocratique, il y va de son intérêt et de son bien-être."

M. Cliche a pressé les fidèles libéraux, conservateurs et crédités de rompre sans retard avec "ces partis fai-

### Le droit de grève aux fonctionnaires

TORONTO — L'abbé Gérard Dion, directeur du département des relations industrielles à l'université Laval, a déclaré que les fonctionnaires devraient avoir le droit à la grève.

L'abbé Dion a dit, au cours d'une entrevue, qu'il considère la législation ouvrière du Québec, qui accorde aux fonctionnaires le droit à la convention collective et à la grève, comme étant la plus avancée au Canada.

L'abbé Dion et l'abbé Louis O'Neill ont écrit un livre en 1960, intitulé "Le chrétien et les élections," qui a contribué à la défaite du gouvernement de l'Union nationale aux élections provinciales de cette année-là.

Il est actuellement à Toronto pour participer à la conférence annuelle du Conseil religion-travail. Il a dit que bien que l'Eglise ait la responsabilité d'énoncer des normes morales, elle doit éviter de se lier à toute organisation dans le domaine des relations industrielles.

En accordant le droit à la convention collective, aux fonctionnaires provinciaux, on aura éventuellement un fonctionnarisme mieux rémunéré et qui sera beaucoup plus efficace dans le Québec, a-t-il dit.

Il a ajouté que presque tous les chefs syndicaux responsables et les ouvriers dans le Québec ont rejeté le séparatisme et que les syndicats ou-

vriers sont l'un des rares secteurs organisés de la société ou les cultures française et anglaise se rencontrent.

L'abbé Dion a également abordé la question du conflit actuel dans le Québec entre le Congrès du travail du Canada et la Confédération des syndicats nationaux.

M. Jean Marchand, président de la CSN, a tort de décrire les syndicats internationaux comme étant simplement des organisations de pain et de beurre, sans doctrine ou principe, a-t-il dit.

Parallèlement, le président du CTC, M. Claude Jodoin, a tort quand il accuse le groupe d'opposition d'utiliser la reli-

gion et le nationalisme canadien-français, pour enlever des cotisants au CTC, a dit l'abbé Dion.

**Production de beurre**

OTTAWA — Des chiffres publiés par le Bureau fédéral de la statistique démontrent que la production de beurre au pays a été moindre de 1,000,000 de livres en 1964 et que les réserves de ce produit étaient de 40,000,000 de livres moindres qu'un an auparavant. En 1964, il s'est produit 350,757,000 livres de beurre au Canada, alors qu'au cours de l'année précédente il s'en était produit 351,720,000 livres.

### Une nouvelle association d'hôteliers et cabaretiers réclame la modernisation de la loi des alcools

Une nouvelle association d'hôteliers et de cabaretiers soumettra sous peu un mémoire au ministre Lesage pour réclamer la modernisation de la loi des alcools. Au cours d'un congrès de fondation tenu cette semaine, l'association des cabarets et des hôtels du Québec a chargé son conseiller juridique, Me Rosaire Plette, de préparer un mémoire dont les principales recommandations seront :

- abolir l'obligation de consommer un repas le dimanche pour pouvoir acheter des boissons alcooliques;
- uniformiser les heures d'ouverture, de fermeture et de consommation d'alcool à travers la province;
- faire porter au mineur, et non plus au cabaretier ou à l'hôtelier, la responsabilité de

la consommation d'alcool dans un lieu public.

A l'heure actuelle, c'est l'hôtelier ou le cabaretier qui est tenu responsable si on découvre un mineur qui consomme de l'alcool dans son établissement. L'association estime que cette disposition de la loi est injuste, puisque le mineur peut dissimuler son âge et que de plus le propriétaire n'est pas toujours présent pour surveiller les clients. Elle soutient que les propriétaires d'établissement ne doivent pas être tenus de faire le travail de la police. C'est le mineur lui-même qui devrait être puni, selon elle.

L'association des cabarets et hôtels du Québec est une nouvelle organisation, complètement distincte de l'association de l'hôtellerie. Le président de la nouvelle association est M. Michel Messier.

### Le Comité ouvrier juif de Montréal demande qu'il n'y ait pas prescription pour les criminels de guerre

A l'issue d'une réunion de protestations tenue mardi soir à Montréal et à laquelle avaient été conviés les représentants de mouvements d'ouvriers, des organisations des droits de l'homme et plusieurs universitaires, le Comité ouvrier juif du Canada a décidé de demander à Ottawa de faire pression auprès du gouvernement ouest-allemand pour que les poursuites contre les criminels nazis ne soient pas suspendues après le 8 mai prochain.

Le Comité ouvrier juif a également décidé de se joindre au mouvement de protestation mondial contre l'intention de Bonn d'appliquer ce "statut de limitation" — c'est-à-dire faire bénéficier le criminel de la prescription 20 ans après la commission de son forfait — aux criminels de guerre.

Voici les raisons invoquées par le Comité ouvrier :

- le gouvernement de l'Allemagne fédérale, sous la pression des néo-nazis a pris la décision d'étendre aux criminels de guerre le statut de limitation ce qui aura pour effet de suspendre toutes les poursuites contre les criminels nazis qui auront réussi à échapper à la justice, à partir du 8 mai 1965;
- des milliers de ces criminels (et parmi eux Bormann, la "main droite de Hitler" et le Dr Mengele, le "bourreau d'Auschwitz" ou vivent encore sous de fausses identités en Amérique du sud et ailleurs ("ou ils jouissent de l'argent accumulé lors du pillage de leurs victimes");
- cette décision est une insulte à l'adresse de millions de leurs victimes et à l'endroit des rares rescapés, ainsi qu'à la conscience humaine;

● cette décision aura pour effet de renforcer le néo-nazisme déjà existant en Allemagne et d'encourager les groupes nazis ou similaires dans d'autres pays.

Enfin le Comité ouvrier juif estime que cette impunité du passé pourrait devenir une dangereuse leçon, par l'encouragement qu'elle contient, pour tous ceux qui seraient tentés de commettre des crimes semblables à l'avenir.

Plusieurs orateurs ont souligné qu'il était injuste de la part du gouvernement allemand d'invoquer un article de la constitution de 1871 pour faire profiter tous les criminels de guerre d'une sorte d'amnistie complète alors qu'on découvre chaque jour de nouveaux criminels. Cette loi du statut de limitation, ont rappelé les orateurs, ne doit pas s'appliquer à ce genre de crimes, aux génocides qui relevaient d'une philosophie politique à laquelle avaient entièrement souscrit les nazis.

C'est pourquoi la résolution fait la "demande pressante au gouvernement du Canada qu'au nom du peuple canadien et aussi en tant que l'un des Alliés, il intervienne sous une forme dénuée de toute diplomatie, d'une façon nette et claire, auprès du gouvernement de Bonn, pour lui rappeler la responsabilité que l'Allemagne porte devant le monde pour ce que ceux qui ont commis des crimes de guerre, des génocides et autres barbaries n'échappent pas à la justice et pour qu'il rapporte, en conséquence sa décision d'appliquer le statut de limitation aux criminels nazis."

## SPÉCIAL POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC

VOUS POUVEZ gagner \$1,000 en argent

en achetant un paquet de cigarettes à bout filtre Peter Jackson, — nouveau format extra-long "King Size"



Des certificats valant \$1,000.00 en argent ont été insérés dans des paquets de cigarettes Peter Jackson—le prochain paquet que vous achèterez en contiendra peut-être un. Si tel est le cas et si vous répondez correctement à une question mettant vos connaissances à l'épreuve, le \$1,000.00 en argent est à vous.

### ACHETEZ PETER JACKSON—ELLE VOUS OFFRE davantage!

Sa longueur a été portée de 80 à 85 millimètres, le plus long format en vente d'un bout à l'autre du Canada EN PAQUETS DE 20 OU 25 CIGARETTES



POUR CONSTRUIRE ACHETER-REFINANCER

Obtenez rapidement un

# PRÊT

1<sup>ère</sup> HYPOTHÈQUE

**6 1/2%**

LE TAUX LE PLUS BAS!

Montréal et banlieue • Aucune commission • Que vous soyez client ou non • Consultez le Gérant

**LA BANQUE D'ÉPARGNE**

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

66 succursales ouvertes tous les soirs de 7 h. à 8 h.

La FTQ à Sorel

Le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, M. André Thibaut, affirme que le changement d'allégeance des employés de la compagnie Québec Iron and Titanium, qui viennent de passer de la CSN à la FTQ, aura des répercussions syndicales énormes dans la région de Sorel-Tracy, et qu'en réalité sa centrale est en train de déloger sa rivale de cet ancien châteaufort de la CSN. Les Métallurgistes-Unis d'Amérique ont déposé récemment une requête en reconnaissance syndicale pour les employés de QIT. Le porte-parole de la FTQ a souligné que le changement d'allégeance des employés de la QIT constitue un exemple typique de "libération des travailleurs", au sens où se plaie à l'entendre la CSN. Il affirme que les membres de la CSN sont venus spontanément au service d'organisation FTQ-CTC et qu'ils se sont occupés eux-mêmes de se constituer une majorité avec un minimum d'aide extérieure. Selon lui, les employés de quelques autres entreprises de la région ont également manifesté l'intention de quitter les rangs de la CSN, ce qui a incité la FTQ à y maintenir son organisateur M. Jean-Marc Ringuette.

Marché noir de l'emploi

L'Association des plâtriers et finisseurs de ciment de Montréal (CSN) qui groupe plus de 500 membres à Montréal, se propose d'exercer une surveillance plus stricte de l'application de la semaine de quarante heures qui a été sanctionnée par le dernier décret relatif à l'industrie de la construction. Les plâtriers et finisseurs de ciment ont en outre décidé de former des équipes "de vigilance" qui auront comme mission de patrouiller les chantiers et de s'assurer que les heures réglementaires sont appliquées. Selon les dirigeants de ce syndicat, l'application plus rigoureuse de cette clause du décret contribuerait sensiblement à réduire le chômage qui règne encore dans la construction à Montréal malgré l'essor que connaît cette industrie. Ils estiment que plus de 15% des membres du syndicat sont actuellement dans l'impossibilité d'obtenir du travail, alors qu'il existe une sorte de "marché noir" de l'emploi dans ce secteur.

Retenue syndicale

STRATFORD, (Québec) — "Grâce à la dernière bataille qu'ont menée les mineurs de Sobec lors de leur grève de 1963, la majorité des mineurs du nord-ouest québécois sont maintenant des membres actifs du syndicat des Métallos", a déclaré M. Jean Gerin-Lajoie, représentant des Métallos lors d'un discours qu'il a prononcé à Stratford dans les Cantons de l'Est. M. Gerin-Lajoie faisait allusion à la législation du "check-off", législation qui ordonne aux employeurs de verser au syndicat les cotisations syndicales lorsque les travailleurs en font la demande. S'adressant aux anciens grévistes de la mine Sobec, M. Gerin-Lajoie a déclaré: "Avant votre grève qui a pris une envergure provinciale à cause de ses implications législatives, les mineurs ne pouvaient pas avoir un syndicat sur un syndicalisme fort". Il a souligné qu'avant la grève de 1963 il n'y avait dans le nord-ouest québécois, que 900 mineurs qui payaient leurs cotisations syndicales. "Déjà, quatre mois après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, a-t-il dit, il y en a plus de 3,000, ce qui veut dire que la majorité des mineurs sont des membres actifs de notre syndicat dans cette région".

FTQ: manque de services

QUEBEC — M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, a déclaré mercredi soir que le manque de service fournis par la FTQ est à l'origine du fait que la confédération des syndicats nationaux a enlevé plus de 10,000 membres à la FTQ depuis sept ou huit mois. M. Laberge a également dit que son mouvement n'a pas la sympathie des journaux, de la radio et de la télévision. "Lorsque Marchand tousse, ça fait les manchettes, mais nous, à la FTQ, il faut se casser la mâchoire et encore plus, pour que l'on entende parler de nous". M. Laberge faisait allusion au président de la CSN, M. Jean Marchand. "De plus nous avons peut-être un peu trop de démocratie au sein de notre mouvement. Il faudra que tous les locaux prennent leurs responsabilités et s'affilient à cent pour cent à la FTQ sinon, nous allons les expulser". M. Laberge a dit qu'il faudra que la FTQ ait des organisations plus militantes qu'actuellement et qu'elle évale les causes pour lesquelles son mouvement a perdu 10,000 membres.

Industrie du vêtement

Le syndicat des travailleurs du vêtement d'Amérique (CTC) a conclu la semaine dernière un contrat avec deux compagnies montréalaises qui emploient au total 350 ouvriers. Auparavant, il n'avait pas eu de relations contractuelles entre le syndicat et ces deux compagnies depuis 30 ans. D'autre part, le même syndicat a conclu un contrat de trois ans avec l'association des manufacturiers de vêtement du Québec, qui régira les conditions de travail de quelque 5,000 employés.

Grève à la Ford

TORONTO — Les pourparlers se poursuivent en vue de mettre fin à la grève qui paralyse les usines canadiennes de la société Ford depuis une semaine. Quelque 10,000 employés ont déclenché la grève aux usines d'Oakville, Windsor, Welland et Toronto, ce qui provoqua des mises à pied à l'usine de pièces à London. Peu avant le déclenchement de la grève, la compagnie a offert des augmentations de salaire de 31 cents l'heure, des améliorations à la caisse de retraite et aux autres bénéfices sociaux. Le syndicat a fait savoir qu'un des principaux points en litige touche au rythme de travail des employés.

Grève des services sociaux de New York

NEW YORK. — Dix-neuf dirigeants de deux syndicats auxquels adhèrent environ 11,000 des 12,500 employés des services d'aide sociale de la ville de New York ont été condamnés mercredi à 30 jours de prison et à \$250 d'amende, pour outrage à la magistrature. Ces employés se sont mis en grève le 4 janvier. Le 7 janvier, la ville avait obtenu une ordonnance judiciaire enjoignant aux grévistes de reprendre le travail, mais les dirigeants syndicalistes n'en ont pas tenu compte. Le principal obstacle à l'acceptation d'un règlement par le syndicat est constitué par le fait qu'une loi de l'Etat de New York interdit aux fonctionnaires de se mettre en grève. Au début de celle-ci, les grévistes avaient été avisés qu'ils étaient passibles d'une amende équivalente au salaire de deux journées de travail pour chaque jour de grève. Les dirigeants des syndicats avaient déclaré qu'ils étaient prêts à conclure un nouveau contrat jusqu'à ce qu'ils aient appris que les autorités municipales refusaient de ne pas imposer les amendes.

Drapeau: Montréal donne l'exemple d'un traitement juste envers les minorités

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a déclaré hier qu'il n'est pas exagéré de dire que l'exemple donné par la majorité de langue française de la métropole envers la minorité de langue anglaise, devrait être suivi plus souvent dans le reste du Canada. Parlant à l'occasion des fêtes qui marquent le centenaire des clubs Kiwanis internationaux, M. Drapeau a traité de la mission internationale de Montréal et il a dit que la dualité de langues et de cultures est un apport considérable à toute grande ville. Il a dit que la célébration du cinquantenaire d'existence des clubs Kiwanis, revêt à Montréal un symbolisme particulier et à une portée particulière. Montréal, dit-il, est l'une des seules villes où coexistent des clubs Kiwanis s'exprimant en deux langues différentes et formés de membres de deux cultures différentes; c'est la ville où par le nombre des clubs francophones et anglophones, le phénomène se manifeste le plus vigoureusement.

"Or, dit le maire, une association internationale a vraiment acquis la dimension qu'elle prétend avoir le jour où ses idées et son orientation s'expriment dans plusieurs langues, le jour où peuvent y communier des hommes de diverses cultures. Je doute qu'il y ait plusieurs villes dans le monde où le Kiwanis puisse célébrer en deux langues et avec plusieurs clubs linguistiquement distincts, son cinquantenaire anniversaire".

Puis le maire a dit que cet anniversaire revêt à Montréal un symbolisme particulier parce que la métropole a aussi une vocation internationale et qu'elle occupe désormais une place de choix parmi les grandes villes du monde occidental.

"Cette vocation relativement nouvelle, dit-il, n'a pourtant rien d'artificiel, bien au contraire. Elle est née tout naturellement et s'est développée surtout au cours du dernier quart de siècle, mais elle était inscrite dans la géographie et dans l'histoire de Montréal."

Le maire Drapeau a souligné qu'il est peu de grandes villes d'Amérique du Nord qui connaissent depuis quelques années le rythme de construction, d'innovation, de modernisation que connaît Montréal. "Cela, dit-il, ne vient pas seulement d'en haut: les pouvoirs publics seuls seraient impuissants à entreprendre des travaux de l'ampleur de ceux qui se font sans l'assentiment, mieux sans le désir fervent de la population et sans la participation du secteur privé à cette immense entreprise."

"Lorsque nous faisons état de l'expansion de Montréal, lorsque nous mettons tout en oeuvre pour assurer sa vitalité et maintenir son rôle dans la province et le pays", dit le maire, "nous avons le sentiment de répondre à l'appel de l'histoire et de la géographie. Nous tenons compte également de cette mission internationale qui lui vient justement de la place éminente qu'elle occupe parmi les autres villes du Canada".

QUATRIEME ARTICLE DE L'ENQUETE DU JOURNAL "LE MONDE"

Le Canada, nation ou mosaïque de provinces?

PARIS — "Nation ou mosaïque de provinces?" titrait hier le grand quotidien du soir français "Le Monde" publiant le quatrième article de l'enquête au Canada de son envoyé spécial M. Claude Julien.

"Dans les capitales provinciales, dit M. Julien, seules quelques rares personnalités pensent à l'échelle nationale... Lorsque à Vancouver ou Québec, les gens parlent du gouvernement, ils ne parlent pas du gouvernement national, mais du gouvernement provincial"; et, après avoir passé en revue l'accroissement démographique des principales villes canadiennes à la suite du développement industriel général, il demande: "Un pays peut-il survivre lorsque l'Etat dépeuple ainsi, tandis que se manifeste, de l'Atlantique au Pacifique, une incroyable inflation des particularismes provinciaux?"

Arpenteurs-géomètres

Lors d'une assemblée générale et constitutive, tenue le 15 janvier dernier sous la présidence de M. André Marcoux, ingénieur, président du Syndicat professionnel des arpenteurs-géomètres du gouvernement du Québec, les arpenteurs-géomètres à l'emploi du gouvernement du Québec se sont groupés en association de salariés et s'affilient à la C.S.N.

Le Québec est donc loin d'être la seule province affichant son particularisme, dit M. Julien, mais son peuple ne le sait pas assez. Il est différent, bien sûr, pour des raisons linguistiques et culturelles; mais ce n'est plus de simple folklore qu'il s'agit depuis que le Québec est passé à l'état industriel; et, conclut l'article, c'est le progrès économique qui conditionne tout l'avenir.

Le FIM juge l'expansion du commerce mondial satisfaisante

"L'expansion du commerce au cours des dernières années a été très satisfaisante", a estimé M. Pierre-Paul Schweitzer, directeur du Fonds monétaire international au cours du déjeuner annuel à Montréal de la section canadienne de la Chambre de commerce internationale.

En outre, a poursuivi en substance M. Schweitzer, cette évolution ascensionnelle n'a pas entraîné d'augmentation notable du niveau général des prix des marchandises vendues sur le marché international; si les indices du coût de la vie se sont élevés, c'est dû en grande part au coût des services; la production industrielle a continué à s'accroître à un rythme rapide partout dans le monde, contribuant à améliorer le prix des produits primaires; toutefois, cette amélioration a eu tendance récemment à se ralentir.

La physiologie généralement satisfaisante de l'expansion économique n'a pas été sans quelques exceptions, a noté l'orateur. Le Fonds est alors intervenu. Il a accordé depuis trois ans son assistance sous forme de tirages ou d'accords de crédit "sand-by," à 41 pays; en outre, il est toujours prêt à fournir des conseils et une assistance technique à ses membres, car, a souligné M. Schweitzer, "je suis convaincu que sans une coopération croissante pour la fourniture d'un appui mutuel, l'économie mondiale pourrait se trouver rapidement dans une situation assez grave..."

"Aujourd'hui plus que jamais, la prospérité du monde est indivisible".

Aussi, les pays en difficulté doivent-ils pouvoir compter sur une assistance financière procédant de la coopération internationale, mais ils devraient écarter les restrictions sur le commerce ou les ajustements de taux de change; car les restrictions sur les importations sont à long terme facteur d'inflation et de hausse des prix dans les pays qui y ont recours; les font, en outre, "urgir immédiatement le spectre des représailles".

Aussi bien, faut-il chercher la solution "en développant le commerce, et non en le réduisant". M. Schweitzer a conclu en assurant que le F.M.I. continuera "à veiller à ce que les moyens de financement extérieur soient suffisants pour alimenter l'expansion de l'économie mondiale... sans toutefois être d'un accès trop facile."

M. Drapeau a dit qu'une sorte de référendum populaire, chez nous comme à l'étranger, indique éloquentement que l'on a confiance dans l'avenir de Montréal, que l'on a la conviction que cette ville déjà grande est appelée à devenir beaucoup plus grande et importante encore, que l'on considère tout naturellement qu'elle est désormais à l'échelle du monde. "De simples prétentions inspirées par la vanité ou la seule activité bruyante de "promoteurs" dit-il, ne suffiraient pas à amener tant de sociétés canadiennes, nord-américaines et occidentales à créer ici ou là y agrandir des entreprises, des succursales, à y investir, à ériger des gratte-ciels, à y dépêcher des millions d'études et d'informations".

Me Drapeau nota que le nombre de consulats et de missions commerciales et touristiques n'a cessé de croître. Le maire a terminé en disant que l'Exposition de 1967 sera à la fois une consécration et un commencement. "Cette vocation internationale de Montréal, dit-il, si elle était inscrite dans la géographie et dans l'histoire, n'a commencé effectivement de se marquer que depuis une vingtaine d'années et s'est manifestée avec une vigueur réelle à l'échelle du monde depuis quelques années. L'Exposition de 1967 sera à la fois une consécration et un commencement. A partir de là, Montréal aura pris rang officiellement et définitivement parmi les grandes cités qui entrent naturellement, par une sorte de consensus universel, dans la catégorie des villes internationales. Et cela se traduira en particulier par un nouvel essor de l'activité culturelle aussi bien que dans l'activité économique. Nous sommes à l'aube d'une grande aventure".

Mgr Gosselin: on s'appête à nous enseigner notre histoire comme celle d'un autre pays

QUEBEC — Mgr Paul-Emile Gosselin, secrétaire général du Conseil de la vie française en Amérique, paraissait très ému quand il a déclaré: "Ce n'est absolument pas être objectif que d'enseigner l'histoire d'une façon aussi sèche que celle recommandée par le rapport Parent".

Mgr Gosselin portait la parole au cours d'une réunion ayant pour but de le féter, à titre de fondateur de la Société historique de Québec.

"Je crois que c'est n'avoir pas de coeur que de vouloir enseigner l'histoire de son pays comme on enseigne l'histoire d'un pays étranger", a-t-il dit. Mgr Gosselin a dit qu'il ne s'objectait pas au fait que l'on enseigne l'histoire d'une façon scientifique, objective, comme toute autre discipline, au niveau universitaire, "mais je m'objecte au fait qu'on veuille enlever aux enseignants le droit d'inculquer un esprit patriotique aux plus jeunes, les arracher à leur sol, à leur langue, à leur religion, à leur culture et à leur génie propres".

Le chanoine Lionel Groulx s'est également insurgé, récemment, contre les recommandations du rapport Parent, voulant qu'une histoire du Canada unique soit enseignée à travers le Québec aux élèves de langue française et de langue anglaise.

En faveur du bilinguisme

OTTAWA — Un groupe représentant 7,000 employés de la fonction publique fédérale qui ont des qualifications professionnelles estime que le gouvernement devrait fournir une aide financière aux fonctionnaires qui étudient la langue française ou anglaise au moyen de cours non-gouvernementaux. L'Institut professionnel de la fonction publique a fait cette proposition dans un mémoire soumis à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme.

Réforme nécessaire, dit Eugène Forsey

OTTAWA — Le Dr Eugène Forsey, d'Ottawa, a déclaré que le Canada doit procéder à une réforme de sa constitution, ajoutant toutefois que les Pères de la Confédération ont rédigé un document fondamentalement solide. Le directeur des recherches au Congrès du travail du Canada estime que les pouvoirs réservés au gouvernement central par l'A.A.N.B. doivent être maintenus si le Canada veut demeurer une entité politique cohérente. Nous devons faire sentir aux Canadiens-français que le gouvernement fédéral est autant leur affaire que la nôtre, selon M. Forsey.

La liberté artistique serait en danger

TORONTO — Une quarantaine de réalisateurs de Radio-Canada à Toronto ont tenu une réunion, au cours de laquelle ils ont discuté pour savoir si leur "liberté artistique" était mise en danger. Cette réunion fait suite à l'annulation d'une émission satirique sur les relations anglo-françaises au Canada, dans le cadre de la série "Eye Opener". Le réalisateur Mario Prizick a démissionné en guise de protestation. Un porte-parole de Radio-Canada a dit que l'émission avait été retirée de l'horaire parce qu'elle n'était pas réussie comme on l'avait prévu.

Nouvel avertissement de Robert Thompson

CALGARY — Le premier ministre Pearson devra dégarer son gouvernement des ac-

cusations de "relâchement" portées contre certains de ses membres s'il veut survivre aux votes de confiance qui pourront être pris en Chambre, a indiqué le chef national du Crédit social, M. Thompson. Il a répété que ses députés ne pourraient pas appuyer le gouvernement sur des votes sur ces accusations parce qu'ils seraient alors associés aux dites accusations.

274.500 bénéficiaires de l'assurance-chômage

OTTAWA — Le nombre de requérants aux bénéfices de l'assurance-chômage était de 274,500 en novembre dernier, comparativement à 214,500 en octobre. Ce nombre est de 30,000 moins élevé qu'il ne l'était en novembre 1963. Les bénéficiaires se sont accrues de 14 pour cent, soit \$14,600,000, en novembre, alors qu'ils étaient de \$12,800,000 en octobre, mais ils se sont abaissés de cinq pour cent par rapport à novembre 1963.

354.269 employés au gouvernement fédéral

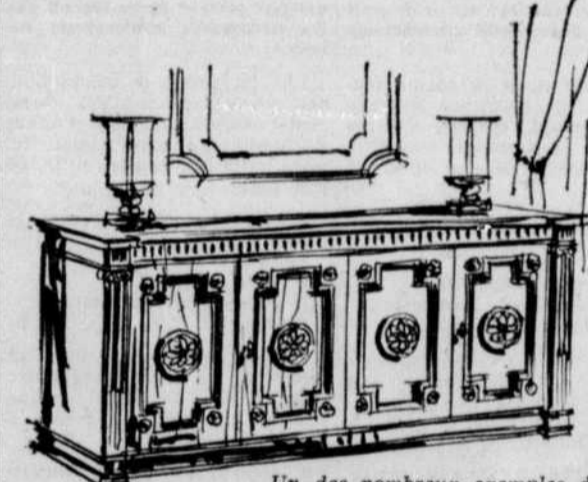
OTTAWA — Le personnel du gouvernement fédéral, y compris les employés de toutes les corporations et agences de la Couronne, se totalisait à 354,269 à la fin de juillet 1964, révèle le Bureau fédéral de la statistique. Ceci représente une augmentation de 6,428 employés ou 1.8 pour cent sur le mois précédent.

Dangers de la vie en appartements...

TORONTO — Ceux qui vivent dans des appartements sont plus exposés à des problèmes sociaux que ceux qui vivent dans des maisons, affirme un organisme municipal de la région de Toronto. Dans un rapport soumis à la Commission d'urbanisme du Toronto métropolitain, le comité municipal de Don indique que la vie dans de grandes maisons à appartements construites en hauteur provoque des problèmes matrimoniaux et accroît les sentiments d'anxiété ou d'agressivité chez les locataires.

LES GALERIES FUTURAMA

Que tous le sachent... la grande vente de janvier des Galeries Futurama bat son plein



Un des nombreux exemples de l'assortiment de beaux meubles chez Futurama

20% à 50% DE RABAIS sur les prix réguliers

Les Galeries Futurama se spécialisent uniquement dans les plus beaux meubles que les artisans puissent produire. Des mobiliers de salle à manger et de chambre de marques aussi réputées que Henredon, Heritage et Hibriton; Oxford Kent, Brandt et Thomasville... des noms qui brillent dans les revues de décoration intérieure. Chaque mobilier est coté à prix spécial pour la grande vente Futurama, la première sous l'administration de Fraser Brothers Limited.

Les prix des échantillons du magasin et des modèles discontinués ont été réduits de 50% et même plus en certains cas. Ceci comprend des exemplaires uniques de meubles rembourrés sur commande spéciale. Egalement très bas sont les prix de nos meubles de fantaisie, tables de bout, tables à café, commodes et crédences. Notre vente comprend une merveilleuse collection Futurama de reproductions authentiques et de tableaux à l'huile originaux, magnifiquement encadrés, de même que nos nombreux accessoires artistiques qui contribuent tellement à conférer un cachet distinctif à vos intérieurs, tels que lampes exclusives, différents accessoires originaux, plusieurs à 50% de réduction. Hâtez-vous donc avant que les meilleures aubaines ne s'écoulent. Demandez à votre décorateur ou à votre marchand de meubles de vous faire voir les Galeries Futurama. Celles-ci ne vendent qu'au gros et toute vente doit se faire par l'entremise d'un marchand de meubles. Pour plus amples renseignements, tél. à CR. 3-2581.

LES GALERIES FUTURAMA

55, rue MOLIERE à l'est du boul. St-Laurent deux rues au nord de Jean-Talon FILIALE DE FRASER BROS. LTD.

OUVERT de 9 a.m. à 7 p.m. Lundi, mardi, mercredi Jeudi et vendredi de 9 a.m. à 10 p.m. Samedi de 9 a.m. à 5:30 p.m. TEL.: CR. 3-2581 Stationnement à côté, rue Molière

Gordon ENGLISH SCHOOL CONVERSATION ANGLAISE 14 semaines — 1 soir par semaine CHOIX DE 3 COURS: 1-BASE: pour les personnes qui ont une faible connaissance de la langue anglaise. 2-INTERMEDIAIRE: pour les personnes qui comprennent l'anglais mais qui ont de la difficulté avec les verbes. 3-CONVERSATION: pour les personnes qui ne peuvent entretenir une conversation, ou pour ceux et celles qui désirent améliorer leur manière de s'exprimer en anglais. DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS Sans aucune obligation de votre part, il nous fera plaisir de vous le faire parvenir par la poste. Le bureau est ouvert pour inscription de 7 à 9:30 heures tous les soirs, et le samedi de 2 à 5 p.m. 7834, rue ST-DENIS Tél.: 273-6711

LA SALLE A DINER DU CARDY-ALPINE INN est ouverte tous les soirs jusqu'à 10:30 A L'ORGUE HAMMOND: RAY DESMARAIS CARDY-ALPINE INN Ste-Marquerte Station, Qué.—A 50 minutes au nord de Montréal



# Le cardinal Léger: des esprits généreux ont erré en voulant accélérer trop rapidement l'histoire

"Combien d'esprits lucides, de cœurs généreux, s'est exclamé hier midi le cardinal Léger, ont fait fausse route en voulant imposer aux événements une accélération dangereuse, en introduisant dans le cours de l'histoire la force brutale, et en cherchant des solutions aux problèmes du jour par l'intimidation appuyée sur la force ou la haine, au lieu de croire en l'efficacité du dialogue, de la compréhension et de l'union, cimentées par l'amour, recherchées dans la liberté, appuyées sur la justice et humblement attachées à la vérité".

C'est ce que le cardinal Léger a rappelé aux membres du cercle Richelieu-Montréal, à l'occasion du message qu'il leur a lu quinze ans après le message de ce groupe, au début d'une nouvelle année.

Les situations politiques, économiques et sociales sont portées d'exigences collectives et sociales qui ont nom: amour, vérité, justice et liberté, que les chrétiens doivent introduire dans toutes les structures de la société. Et dans la mesure où les chrétiens donneront à leurs frères, les hommes, l'exemple d'une vie consacrée à ces exigences pratiques et concrètes du Royaume de Dieu, ils deviendront Ses collaborateurs dans l'organisation d'une société qui respectera les exigences de l'Évangile, a ajouté le prélat.

Le cardinal a poursuivi que pour le chrétien, contrairement aux idéologies à la mode, les grands événements de l'histoire moderne ne dépendent pas du simple hasard, mais sont des signes de la présence et de l'activité de Dieu.

Soulignant que cette vision de foi n'est pas familière à l'homme moderne, qui attend de la science une réponse à toutes ses questions, et qui a remplacé les valeurs religieuses par un idéal de laïcité, le prélat a précisé que "la fraternité entre les hommes, la dignité des personnes, la valeur de la liberté, la stabilité de la paix, ont été laïcisées, c'est-à-dire sont perçues et reçues en dehors de leur rapport avec Dieu".

Le chrétien est donc placé à chaque instant devant un choix à faire, et il doit accepter les risques de l'avenir. Le rôle des pasteurs est de l'éclairer, et surtout de lui redonner le sens de ses responsabilités.

## SOCIÉTÉ DESACRALISÉE

La société actuelle, a noté le cardinal, "laïcisée, désacralisée, veut bien accepter les services désintéressés des chrétiens, mais à condition qu'ils agissent comme citoyens et que leur Église reste soigneusement dans le domaine des consciences et que son rayonnement ne dépasse pas les frontières des sacralités". "Ainsi nous sommes en train de vivre des réformes liturgiques et on assistera avec un certain intérêt à l'application de nouvelles méthodes pédagogiques dans l'enseignement du catéchisme. Et ainsi, les chrétiens eux-mêmes en sont venus à croire que leur influence doit s'exercer d'une façon discrète et ils ne croient plus que leur conscience doit devenir la conscience du monde, tant dans l'activité politico-économique que dans celle de la bienfaisance sociale".

Il est possible, a-t-il indiqué, d'écrire l'histoire contemporaine sans référence à Dieu, en le mettant en quelque sorte entre parenthèses, "sans pour autant rendre cette histoire totalement fautive. Mais cette histoire serait désespérément fautive et elle perdrait tout son sens".

Le chrétien sait que derrière les apparences, il y a une énergie spirituelle qui joue avec les événements et avec la liberté, et qui respecte leur autonomie: la puissance de l'amour, la seule qui puisse donner une paix stable et véritable.

La vocation des fidèles et des pasteurs est identique, a encore dit l'archevêque de Montréal. "Diviser l'Église en deux groupes, où toute initiative serait prise par le clergé et transmise par ses représentants aux laïcs, est une caricature qui ne peut plus être présentée au monde d'aujourd'hui. Mais d'autre part, il ne faudrait pas oublier que les initiatives prises par les laïcs doivent être conformes à l'idéal évangélique. Ignorer les exigences du Royaume de Dieu, même dans

l'activité profane, est une caricature aussi grossière que la première".

Au début de sa causerie, le pasteur a évoqué les nombreuses oeuvres du club Richelieu, particulièrement sa participation à la création d'une chaire de criminologie à l'université de Montréal, et la fondation toute récente du "Relais", à l'intention des adolescents, sous la direction des religieuses Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Il a rendu aux membres de ce cercle le bel hommage suivant: "Mon premier devoir, en ce début de

l'année, est donc de vous exprimer ma profonde reconnaissance pour votre loyale collaboration, votre empressement spontané à répondre non seulement à mes appels pressants, mais même à saisir mes intentions pour essayer d'y conformer les orientations de votre activité sociale".

Plusieurs invités ont entendu le message de l'archevêque, à l'occasion du premier déjeuner de 1965, présidé par M. Emile Couture, qui vient de succéder au notaire Jean-Guy Cardinal.

## L'unité chrétienne n'est pas pour demain

Quatre ministres du culte ont convenu, au cours d'un colloque qui s'inscrivait dans la semaine de l'unité chrétienne, qu'il faudra encore surmonter de nombreuses difficultés avant que les Églises chrétiennes ne fassent l'unité.

Deux prêtres catholiques, un ministre luthérien et un ministre anglican participaient à une discussion sur l'œcuménisme, organisée mercredi soir par l'association des étudiants du séminaire de philosophie au collège Marguerite-Bourgeoys.

Selon l'abbé Jean Martucci, directeur du centre biblique et secrétaire du pavillon œcuménique pour l'Ép 67, seuls ceux qui n'ont pas collaboré à des efforts œcuméniques pensent que l'unité chrétienne est pour bientôt. Pour peu qu'on se familiarise avec l'œuvre œcuménique, on devient plus sceptique, a-t-il dit, justifiant le scepticisme de beaucoup de solutions qu'on ne peut prouver en abordant ce problème.

Le pasteur Daniel Pourchot, de l'Église luthérienne, a également exprimé l'avis que l'unité ne se fera pas facilement. Sans doute, on pourrait réaliser une unité de surface, qui ne ferait que masquer les divergences de vues entre les Églises. Mais il faut plutôt chercher une unité authentique, qui ne soit pas

l'œuvre d'un trafic théologique ou de la diplomatie ecclésiastique. Une telle unité n'existera probablement que dans la communion des Saints, de cœur, d'esprit et de corps".

Le révérend père Russell Breen, aumônier catholique du Newman Club de l'université McGill, a noté qu'en soulignant les divisions entre les Églises, on risque de compromettre le témoignage des chrétiens dans le monde. Néanmoins, il a déploré que certains prêtres et évêques ne sachent pas assez de théologie pour engager le dialogue, source véritable de l'œcuménisme.

Enfin le Révérend Murray Magor, pasteur de la paroisse anglicane de Beaurepaire et professeur à l'université McGill, a soutenu que toutes les Églises doivent se réformer. "Ce qu'il faut instaurer, c'est une théologie biblique, plutôt qu'une théologie calviniste, luthérienne, anglicane ou catholique", a-t-il dit.

Au cours du colloque, on a souligné un obstacle majeur à l'unité chrétienne: le rôle du pape dans l'Église catholique. Le Révérend Magor a dit que les anglicans seraient prêts à reconnaître la primauté de Pierre du point de vue historique et même à la reconnaître, lui et ses successeurs, comme le président des évêques, mais ils ne veulent pas convenir de son infallibilité. Sur ce, l'abbé Martucci a noté que les catholiques tendent à placer l'infaillibilité papale dans une perspective beaucoup plus communautaire.

Il a fait des études spécialisées en histoire de l'Église à l'université de Louvain (1946-1948) et à la grégorienne à Rome (1948-1950), où il obtint une licence en cette matière.

À son retour d'Europe, il fut nommé professeur d'histoire de l'Église au grand séminaire de Québec. En 1955, à sa tâche de professeur, on ajoute celle de directeur spirituel du grand séminaire.

OTTAWA — La délégation apostolique à Ottawa a annoncé que le pape Paul VI avait nommé S. E. Mgr Jean-Marie Fortier évêque de Gaspé, pour remplacer Mgr Paul Bernier, décédé subitement à Rome, le 21 novembre 1964, au cours de la cérémonie de clôture de la troisième session du concile.

S. E. Mgr Jean-Marie Fortier était évêque auxiliaire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, depuis quatre ans. Il avait été élu le 15 novembre 1960 et consacré le 23 janvier 1961.

Mgr Fortier est né à Saint-Jean-Baptiste de Québec le 1er juillet 1920. Il a fait ses études classiques et théologiques aux petit et grand séminaires de Québec respectivement. Ordonné prêtre le 16 juin 1944, il fut peu après prêtre au diocèse de Hearst, Ont., pour y assister l'évêque à titre de secrétaire.

Il a fait des études spécialisées en histoire de l'Église à l'université de Louvain (1946-1948) et à la grégorienne à Rome (1948-1950), où il obtint une licence en cette matière.

À son retour d'Europe, il fut nommé professeur d'histoire de l'Église au grand séminaire de Québec. En 1955, à sa tâche de professeur, on ajoute celle de directeur spirituel du grand séminaire.

Mgr Fortier est né à Saint-Jean-Baptiste de Québec le 1er juillet 1920. Il a fait ses études classiques et théologiques aux petit et grand séminaires de Québec respectivement. Ordonné prêtre le 16 juin 1944, il fut peu après prêtre au diocèse de Hearst, Ont., pour y assister l'évêque à titre de secrétaire.

Il a fait des études spécialisées en histoire de l'Église à l'université de Louvain (1946-1948) et à la grégorienne à Rome (1948-1950), où il obtint une licence en cette matière.

À son retour d'Europe, il fut nommé professeur d'histoire de l'Église au grand séminaire de Québec. En 1955, à sa tâche de professeur, on ajoute celle de directeur spirituel du grand séminaire.

Mgr Fortier est né à Saint-Jean-Baptiste de Québec le 1er juillet 1920. Il a fait ses études classiques et théologiques aux petit et grand séminaires de Québec respectivement. Ordonné prêtre le 16 juin 1944, il fut peu après prêtre au diocèse de Hearst, Ont., pour y assister l'évêque à titre de secrétaire.

Il a fait des études spécialisées en histoire de l'Église à l'université de Louvain (1946-1948) et à la grégorienne à Rome (1948-1950), où il obtint une licence en cette matière.

À son retour d'Europe, il fut nommé professeur d'histoire de l'Église au grand séminaire de Québec. En 1955, à sa tâche de professeur, on ajoute celle de directeur spirituel du grand séminaire.

Mgr Fortier est né à Saint-Jean-Baptiste de Québec le 1er juillet 1920. Il a fait ses études classiques et théologiques aux petit et grand séminaires de Québec respectivement. Ordonné prêtre le 16 juin 1944, il fut peu après prêtre au diocèse de Hearst, Ont., pour y assister l'évêque à titre de secrétaire.

Il a fait des études spécialisées en histoire de l'Église à l'université de Louvain (1946-1948) et à la grégorienne à Rome (1948-1950), où il obtint une licence en cette matière.



A la réunion annuelle du Beaver Club, au Reine Elisabeth, ont pris part, dans l'ordre, MM. Guy Beaudet, administrateur du port de Montréal; R.A. Emerson, directeur des opérations, au Canadian Pacific; Lucien L'Allier, président et directeur général de la Commission de transports de Montréal; et Donald Gordon, président des Chemins de fer nationaux du Canada.

## Le calumet de la paix, au Beaver Club, n'est pas un simple symbole

par Gérard GOSSELIN

Le sieur Guy Poliquin, "aventurier aussi issu de Trois-Rivières", comme il se décrit lui-même, autrefois directeur de Revue Bleu et Or à l'époque des Jean Valierand, Maurice Archambault, Jules Léger, Roger Duchamel, et autres "ejusdem farinae", ex-avocat et courtier d'assurances, orateur éminent, cherche à ressusciter cette atmosphère, dans la grande salle du Reine Elisabeth, où le seigneur Donald Gordon, a oublié ses augustes fonctions pour faire des blagues et remarquer par exemple, qu'au moment de son nom, il n'y eut qu'une couple de "choux" de lancés. "Ma note de popularité, dit-il, est à la hausse".

Il y a 180 ans, soit 20 ans après la conquête du Canada par l'Angleterre ou après l'abandon du pays par la France, suivant la version historique qu'on veut bien adopter, le rituel était aussi sacré qu'aujourd'hui. Le raffinement de près de deux siècles de progrès a pu changer l'atmosphère, le climat, le cliquant, les contingences, mais le Beaver Club, avec tout le respect qu'on doit à l'histoire, essaie d'en reconstituer les péripéties.

Le convive aux bacchanales de mercredi ne se délecta peut-être pas de la soupe à la queue de castor, d'esturgeon, de rôti d'ours, de côtelettes de bison, mais le menu de mercredi annonçait et offrait, pour les gourmets (en 1785, on aurait dit les gourmands):

- les délectables bouées d'amarre, grelin et balises, amuse-gueules délicieux et fantasistes comme peut en inventer le chef des cuisines du Reine Elisabeth;
- la soupe de tortue arrosée d'un vin blanc frais et j'allais dire soyeux, (en dépit de la grève de la Régie des Alcools);
- le breuvage de circonstance, des Territoires du Nord-Ouest à la frontière des États-Unis, le "loup-garou", appellation plus élégante de l'ancien caribou, fait de vin et d'eau de feu, auquel on ajoute un je ne sais quoi qu'on fait chauffer; et ce revigorant est bien "canadien made", parce qu'il n'aurait rien de rafraîchissant pour les plages tropicales de Miami ou de Nassau;
- l'incomparable quenelle de brochet, cuite capricieusement à la vapeur et baignant dans une sauce qu'on dit faite d'œufs et de mayonnaise battus dans un claret de choix;
- la brochette de bœuf sur crampons, (en langage courant, deux pièces de filet, tendre comme les premiers amours d'une jeune fille ou d'une gosseline); les pommes rouges à la vapeur, (non celle de Canada Steamship Lines); les haricots verts de la cambuse (féves en gousse d'un vert tendre comme le gazon de ma terrasse de Brébeuf) et la salade du maralcher (lire, pour être pratique, de la laitue de Steiner avec une sauce Heinz, délicieusement relevée par les caprices et l'imagination du chef).

Comment finir une telle aventure, sans le calumet de paix qui, depuis tant de siècles, chez nous, projette ses volutes bleues dans l'atmosphère diaprée de nos us et coutumes modernes.

Le Beaver club est beaucoup plus français qu'on pense. En effet, il n'y a que les Français pour bouffer, sans interruption, pendant trois heures, sans s'essouffier, sans perdre le nord et en gardant ce vieil esprit gaulois qui les rend sympathiques et qui permet à un modeste journaliste de rapporter tous ces faits et gestes sans retaper le même mot à deux reprises, trop souvent.

### Un paradis résidentiel

#### Jardins Marlborough Gardens

L'endroit idéal pour installer votre famille dans cette ambiance champêtre dans la ville même de Montréal. Votre maison sera entourée d'arbres majestueux de l'ancien Club de Golf Marlborough.

Sur votre terrain vous construisez la maison de vos rêves. Nous vous offrons les services d'architectes, d'hypothèques, d'urbanisme et de fils souterrains.

Tél.: 334-9510  
Près du pont de Cartierville  
6800 ouest, BOUL. GOUIN MONTREAL

## LUNDI SOIR EN L'EGLISE NOTRE-DAME

### Soirée fraternelle et bilingue de prières œcuméniques pour l'unité

MONTREAL — Des membres de toutes les Églises chrétiennes de Montréal, à l'occasion de la clôture de la Semaine de prière universelle pour l'Unité, se rassembleront dans la vieille église Notre-Dame, Place d'Armes, lundi 25 janvier à 8h. du soir, pour une soirée bilingue de prières œcuméniques. C'est la première fois que des représentants de principales dénominations de la métropole se réuniront dans une église pour y exprimer le regret de leurs divisions et demander ensemble la grâce de l'unité. Résultat palpable de patients efforts de rapprochement accomplis ces dernières années, d'une part par le Conseil œcuménique des Églises et par le Concile Vatican II, d'autre part par des œcuménismes locaux.

Prendront part à cette soirée de fraternité chrétienne: Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque

de Montréal (catholique); Sa Grâce le Très Révérend R. Kenneth Magor, évêque de Montréal (anglican); le révérend Victor Rose (Église unie du Canada); le révérend Everett J. Briard (Église presbytérienne du Canada); Son Excellence Mgr Dr Teofil Jonesco, évêque de l'Église orthodoxe roumaine du Canada; le pasteur Daniel Pourchot, Pasteur primarius pour l'Église évangélique luthérienne et représentant du clergé luthérien de Montréal; le révérend Emrys M. Jenkins, modérateur de l'Association de l'Est pour les Églises de la Convention baptiste de l'Ontario et du Québec.

Toutes les personnes intéressées seront bienvenues, l'entrée étant libre. Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec le Centre d'œcuménisme à 1444, rue Drummond, Mt 25. Tél.: 849-2235.

## Des instituteurs de la région de Québec deviennent impatientes

Les membres du personnel enseignant de quatorze commissions scolaires de la périphérie de Québec ont adressé une lettre à chacune des commissions, qui refusent de se rendre à la sentence arbitrale exécutoire rendue le 19 novembre dernier.

Les enseignants ont multiplié les réunions, ces jours derniers, pour déterminer une politique commune, et ils ont pris hier soir un certain nombre de décisions.

Le texte de la lettre ne sera toutefois rendu public que lorsque les destinataires l'auront reçu.

Le conflit, qui dure depuis de longs mois, soulève une grande impatience chez les enseignants, ce qui laisse entre-

voir qu'ils envisagent des mesures énergiques.

Rappelons que dix-sept commissions scolaires de la région de Québec ont entrepris de négocier conjointement le renouvellement de la convention collective avec le personnel enseignant. Les négociations ont été rompues vendredi dernier lorsque quatorze des commissions en cause ont refusé la sentence du tribunal d'arbitrage, qui donnait gain de cause aux enseignants, en dépit du fait qu'une telle sentence soit exécutoire, sans possibilité de révision.

Alors que les enseignants acceptaient la sentence comme base de discussion, les commissions scolaires proposaient des salaires inférieurs à ceux de la sentence, selon un porte-parole des instituteurs.

Il semble que les enseignants n'écartent pas la possibilité de "journées pédagogiques", qui impliqueraient, les cas échéant, environ 550 professeurs, et plusieurs milliers d'élèves.

## Décès du F. Léo Paul

A Verdun, vient de mourir subitement, à l'âge de 51 ans et neuf mois, le frère Léo Paul, des frères du Sacré-Coeur, préfet des études depuis trois ans à l'école secondaire Richard, de Verdun.

Il était dans l'enseignement depuis 35 ans.

Le laïc pour le pleurer, outre son frère en religion, frère Gilbert, Gérard Provencher, M. Ovilva Provencher, M. Treflé Provencher, M. Arsène Provencher, Mme Yvonne Provencher-Leclerc, Mme Alice Deschenes-Provencher.

La dépouille mortelle est exposée au salon Urgel Bourgeois, 5551 Wellington, à Verdun. Un premier service funéraire sera célébré vendredi matin à dix heures en l'église Notre-Dame Auxiliaire de Verdun. Le corps sera transporté au Mont Sacré-Coeur de Granby où aura lieu un second service, les obsèques officielles, à la Maison provinciale des Frères du Sacré-Coeur, samedi matin à 10 heures.

## Décès de Dr J. Ubald Bessette

Le docteur Ubald Bessette, à l'âge de 72 ans, est décédé hier matin à l'Hôtel-Dieu de Montréal, spécialiste en médecine interne, il fut attaché à cet hôpital pendant plus de quarante ans. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse (Marie-Reine Brissette) sa fille Thérèse (Mme Dr Onil Hébert), ses fils André, René, Pierre et Paul. Sa sœur Marie-Rose, ses belles-sœurs, (Mme veuve Dr J.L. Bessette, de Lachine; Mme veuve J.A. Brissette, notaire de Ste-Julienne), son gendre, (Dr Onil Hébert) ses brus, Mme André Bessette (Jeannine Normandin), Mme René Bessette (Gertrude Beaudin), Mme Pierre Bessette (Huguette Brouillet), Mme Paul Bessette (Jeannine Beaudin), 13 petits-enfants et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 janvier à l'église St-Stanislas, où le docteur était marguillier. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. La famille prie parents et amis de ne pas envoyer de fleurs.

Le docteur Ubald Bessette, à l'âge de 72 ans, est décédé hier matin à l'Hôtel-Dieu de Montréal, spécialiste en médecine interne, il fut attaché à cet hôpital pendant plus de quarante ans. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse (Marie-Reine Brissette) sa fille Thérèse (Mme Dr Onil Hébert), ses fils André, René, Pierre et Paul. Sa sœur Marie-Rose, ses belles-sœurs, (Mme veuve Dr J.L. Bessette, de Lachine; Mme veuve J.A. Brissette, notaire de Ste-Julienne), son gendre, (Dr Onil Hébert) ses brus, Mme André Bessette (Jeannine Normandin), Mme René Bessette (Gertrude Beaudin), Mme Pierre Bessette (Huguette Brouillet), Mme Paul Bessette (Jeannine Beaudin), 13 petits-enfants et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 janvier à l'église St-Stanislas, où le docteur était marguillier. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. La famille prie parents et amis de ne pas envoyer de fleurs.

Le docteur Ubald Bessette, à l'âge de 72 ans, est décédé hier matin à l'Hôtel-Dieu de Montréal, spécialiste en médecine interne, il fut attaché à cet hôpital pendant plus de quarante ans. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse (Marie-Reine Brissette) sa fille Thérèse (Mme Dr Onil Hébert), ses fils André, René, Pierre et Paul. Sa sœur Marie-Rose, ses belles-sœurs, (Mme veuve Dr J.L. Bessette, de Lachine; Mme veuve J.A. Brissette, notaire de Ste-Julienne), son gendre, (Dr Onil Hébert) ses brus, Mme André Bessette (Jeannine Normandin), Mme René Bessette (Gertrude Beaudin), Mme Pierre Bessette (Huguette Brouillet), Mme Paul Bessette (Jeannine Beaudin), 13 petits-enfants et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 janvier à l'église St-Stanislas, où le docteur était marguillier. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. La famille prie parents et amis de ne pas envoyer de fleurs.

Le docteur Ubald Bessette, à l'âge de 72 ans, est décédé hier matin à l'Hôtel-Dieu de Montréal, spécialiste en médecine interne, il fut attaché à cet hôpital pendant plus de quarante ans. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse (Marie-Reine Brissette) sa fille Thérèse (Mme Dr Onil Hébert), ses fils André, René, Pierre et Paul. Sa sœur Marie-Rose, ses belles-sœurs, (Mme veuve Dr J.L. Bessette, de Lachine; Mme veuve J.A. Brissette, notaire de Ste-Julienne), son gendre, (Dr Onil Hébert) ses brus, Mme André Bessette (Jeannine Normandin), Mme René Bessette (Gertrude Beaudin), Mme Pierre Bessette (Huguette Brouillet), Mme Paul Bessette (Jeannine Beaudin), 13 petits-enfants et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 janvier à l'église St-Stanislas, où le docteur était marguillier. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. La famille prie parents et amis de ne pas envoyer de fleurs.

Le docteur Ubald Bessette, à l'âge de 72 ans, est décédé hier matin à l'Hôtel-Dieu de Montréal, spécialiste en médecine interne, il fut attaché à cet hôpital pendant plus de quarante ans. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse (Marie-Reine Brissette) sa fille Thérèse (Mme Dr Onil Hébert), ses fils André, René, Pierre et Paul. Sa sœur Marie-Rose, ses belles-sœurs, (Mme veuve Dr J.L. Bessette, de Lachine; Mme veuve J.A. Brissette, notaire de Ste-Julienne), son gendre, (Dr Onil Hébert) ses brus, Mme André Bessette (Jeannine Normandin), Mme René Bessette (Gertrude Beaudin), Mme Pierre Bessette (Huguette Brouillet), Mme Paul Bessette (Jeannine Beaudin), 13 petits-enfants et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 janvier à l'église St-Stanislas, où le docteur était marguillier. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. La famille prie parents et amis de ne pas envoyer de fleurs.

Le docteur Ubald Bessette, à l'âge de 72 ans, est décédé hier matin à l'Hôtel-Dieu de Montréal, spécialiste en médecine interne, il fut attaché à cet hôpital pendant plus de quarante ans. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse (Marie-Reine Brissette) sa fille Thérèse (Mme Dr Onil Hébert), ses fils André, René, Pierre et Paul. Sa sœur Marie-Rose, ses belles-sœurs, (Mme veuve Dr J.L. Bessette, de Lachine; Mme veuve J.A. Brissette, notaire de Ste-Julienne), son gendre, (Dr Onil Hébert) ses brus, Mme André Bessette (Jeannine Normandin), Mme René Bessette (Gertrude Beaudin), Mme Pierre Bessette (Huguette Brouillet), Mme Paul Bessette (Jeannine Beaudin), 13 petits-enfants et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 janvier à l'église St-Stanislas, où le docteur était marguillier. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. La famille prie parents et amis de ne pas envoyer de fleurs.

Le docteur Ubald Bessette, à l'âge de 72 ans, est décédé hier matin à l'Hôtel-Dieu de Montréal, spécialiste en médecine interne, il fut attaché à cet hôpital pendant plus de quarante ans. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse (Marie-Reine Brissette) sa fille Thérèse (Mme Dr Onil Hébert), ses fils André, René, Pierre et Paul. Sa sœur Marie-Rose, ses belles-sœurs, (Mme veuve Dr J.L. Bessette, de Lachine; Mme veuve J.A. Brissette, notaire de Ste-Julienne), son gendre, (Dr Onil Hébert) ses brus, Mme André Bessette (Jeannine Normandin), Mme René Bessette (Gertrude Beaudin), Mme Pierre Bessette (Huguette Brouillet), Mme Paul Bessette (Jeannine Beaudin), 13 petits-enfants et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 janvier à l'église St-Stanislas, où le docteur était marguillier. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. La famille prie parents et amis de ne pas envoyer de fleurs.

Le docteur Ubald Bessette, à l'âge de 72 ans, est décédé hier matin à l'Hôtel-Dieu de Montréal, spécialiste en médecine interne, il fut attaché à cet hôpital pendant plus de quarante ans. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse (Marie-Reine Brissette) sa fille Thérèse (Mme Dr Onil Hébert), ses fils André, René, Pierre et Paul. Sa sœur Marie-Rose, ses belles-sœurs, (Mme veuve Dr J.L. Bessette, de Lachine; Mme veuve J.A. Brissette, notaire de Ste-Julienne), son gendre, (Dr Onil Hébert) ses brus, Mme André Bessette (Jeannine Normandin), Mme René Bessette (Gertrude Beaudin), Mme Pierre Bessette (Huguette Brouillet), Mme Paul Bessette (Jeannine Beaudin), 13 petits-enfants et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 janvier à l'église St-Stanislas, où le docteur était marguillier. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. La famille prie parents et amis de ne pas envoyer de fleurs.

## AVIS DE DÉCÈS

BESETTE. — A Montréal, le 20 janvier 1965, est décédé, Dr Ubald Bessette, spécialiste en médecine interne. Père de André, René, Pierre, Paul, Mme Onil Hébert (Thérèse). Les funérailles auront lieu samedi le 23 janvier, à 9 heures, à l'église St-Stanislas de Côte-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 heures 30. Et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Anjou où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

CANTIN. — A Montréal, le 20 janvier 1965 à l'âge de 81 ans, est décédé, Alphonse Cantin, époux de Marie-Louise Spénard, demeurant à 10338 Grande-Allee, Père de Marcel et de Mme Georgette Tremblay (Denise). Les funérailles auront lieu samedi le 23 janvier. Le convoi funéraire partira du Salon Ured Bourgie Lée, No 409, rue Henri-Bourassa est à 8 heures 30, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Anjou où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURTEMANCHE. — A Ste-Anne-du-Lac, le 21 janvier 1965, est décédé, Victor Courtemanche, époux de Louise Massé, père de l'honorable Henri Courtemanche de 344 rue de la Madone, Mont-Laurier. Il est exposé jusqu'à samedi soir au salon Achille Quétin, boulevard Gouin, le mardi, 2 février 1965, à 7.30 heures du soir pour commémorer le premier anniversaire du décès de feu Garde Bernadette Lépine, I.L.P. qui fut longtemps vice-présidente de l'Institution. Parents et amis sont priés d'y assister.

MORIN. — A Ste-Jean, le 20 janvier 1965 à l'âge de 54 ans, est décédé Roland Morin, époux de Laurette Frenette, chevalier de l'Ordre pontifical St-Grégoire le Grand, chevalier de l'Ordre Équestre du St-Sébastien. Le convoi funéraire partira de son Excellence Albert-Prévost, administrateur des Oeuvres du diocèse de Ste-Jean. Il était le beau-frère de son Excellence Mgr Emilien Frenette, évêque de Ste-Jérôme. Lui survivent outre son épouse, cinq enfants: Annette (H.E.C.), Paul, étudiant art dentaire, Louis, Madeline et Lucie. Les funérailles auront lieu samedi après-midi le 23 courant, au cimetière de Ste-Jérôme, à 10 heures. Le convoi funéraire partira de son Excellence Mgr Emilien Frenette, administrateur des Oeuvres du diocèse de Ste-Jean à 2h45 pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

MESSE ANNIVERSAIRE  
Pour feu Mlle Bernadette Lépine, I.L.P.  
Le nouveau conseil d'administration de l'Institut-Prévost a autorisé la célébration d'une messe dans la chapelle de l'Institut, 6535 ouest, boulevard Gouin, le mardi, 2 février 1965, à 7.30 heures du soir pour commémorer le premier anniversaire du décès de feu Garde Bernadette Lépine, I.L.P. qui fut longtemps vice-présidente de l'Institution. Parents et amis sont priés d'y assister.

## SEBASTIANO AIELLO

Monuments dessinés en exclusivité par notre maître-sculpteur, SEBASTIANO AIELLO

- De tous styles
- De toutes époques
- A tous prix



Le monument ci-dessus est l'un des nombreux modèles en cire sur notre terrain.

Signalez CL. 9-6917 dès aujourd'hui  
Liquidation de marchandise  
Profitez de nos bas prix d'hiver

Faites la comparaison et vous constaterez par vous-même que nous avons des modèles que vous ne verrez pas ailleurs, tout en bénéficiant de prix beaucoup plus bas.

Nous livrons par tout le Canada & Pamphlet gratuit sur demande  
Terrain d'exposition: 6811 est, Sherbrooke  
Bureau: 6776 est, Sherbrooke CL. 9-6917  
Situé à côté du cimetière de l'Est  
Ouvert tous les jours de 9 a.m. jusqu'à 9 p.m.  
Sam. et dim. jusqu'à 5h.

# Election, hier, des Gouverneurs de la Bourse de Montréal pour 1965

## Tenue de l'assemblée annuelle

### potins financiers

Les cours étaient calmes, mais fermes hier sur la Bourse de Londres. Sur celle de N.Y., l'indice de DJ a baissé de 2.05 points à 893.26. C'est presque 10 points de moins que son sommet de 902.10, touché mercredi de cette semaine. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, les fluctuations étaient quelque peu défavorables.

COMINCO a reflété, hier, la hausse de 5 points par Pine Point Mines, qu'elle contrôle à 75%.

Baker, Weeks & Co. traite dans son bulletin de janvier de la situation économique au Canada. On y prévoit un déficit des paiements internationaux de \$1,000,000,000. Son auteur s'attend à des progrès modérés en 1965 dans l'économie nationale ainsi que des avances limitées du côté des stocks. Que les prédictions d'abaissement des taxes fédérales s'avèrent, cependant, vraies et bien des stocks canadiens feront meilleure figure.

Wright Iron Mines Co. projette de mettre en production sa propriété de minerai de fer dans le Nouveau-Québec. Il en coûterait \$80,000,000.

Distillers Corporation Seagrams vient de déclarer un dividende de 25 cents.

Harding Carpets Ltd a tenu, hier, son assemblée annuelle. Au dire de son président M. C.M. Harding, "depuis le début du présent exercice, il y a eu une augmentation adéquate du côté des ventes et des profits, et, en 2 mois, les expéditions ont augmenté de 30%, et le président prévoit une consommation accrue au pays, d'autant plus que nous sommes en arrière des E.U., de l'Angleterre, etc."

Hydro-Québec vient d'adjuger à un syndicat, dirigé par A.E. Ames & Co., la Banque de Montréal et L.G. Beaubien & J.L. Lévesque Inc., une émission de \$75,000,000 d'obligations, dont une tranche de 5 1/2%, 22 ans à 9 3/4% et une autre tranche de 5%, échéant en 1995, au prix de 92. Les deux rapportent de 5.55%.

## commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

### On peut transiger en bourse depuis hier sur les droits de Shop & Save (1957) Ltd

Les droits de Shop & Save (1957) Limited ont été admis le 21 janvier 1965 sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal et à son ouverture ils seront transférés "conditionnellement" à leur émission. Ces droits sont consentis aux détenteurs d'actions de la compagnie précitée inscrits le 25 janvier 1965, et les actions se vendent ex-droits depuis le 21 janvier 1965. Ces droits expireront le 17 février 1965 et ils sont adjugés à raison de 1 droit pour chaque 10 actions détenues. Ils permettent la souscription à de nouvelles actions à \$13.50 chacune. Leur symbole sur le téléscripneur sera "SMS Rts". Les certificats d'actions seront expédiés aux actionnaires le ou vers le 2 février 1965.

### En marge de 14 transactions sur la Bourse Canadienne

La Bourse Canadienne a été avivée des changements suivants survenus au cours de la période du 25-30 septembre au 31 décembre 1964 et durant celle terminée le 6 janvier 1965: Barnat Mines Limited a acheté 120,000 actions de Wasamac Mines Ltd pour \$20,000.00 et elle a vendu 10,200 actions de Lake Shore Mines Ltd pour \$24,125.50 ainsi que 29,950 actions de Northern Ontario Natural Gas pour \$697,263.00. East Malartic Mines Limited a acheté 62,600 actions de Barnat Mines pour \$39,643.00 ainsi que 17,600 actions de Northern Ontario Natural Gas pour \$405,200.00. Francoeur Mines Limited a acheté 1,500 actions de Northern Ontario Natural Gas pour \$33,387.50. Lake Shore Mines Ltd a acheté 73,000 actions de Malartic Gold Fields Ltd pour \$49,180.00. Merchant Mining Company Ltd a acheté 12,350 actions de Northern Ontario Natural Gas pour \$292,262.50. McKenzie Red Lake Gold Mines Ltd a vendu 5,020 actions de Northern Ontario Natural Gas pour \$119,513.00. Peron Gold Mines Ltd a vendu 21,600 actions de Lake Shore Mines pour \$45,533.00. Wright-Hargreaves Mines Ltd a acheté 58,700 actions de Macassa Mines pour \$140,586.50, ainsi que 515 actions de Northern Ontario Natural Gas pour \$11,613.25 et elle a vendu 222,000 actions de Francoeur Mines Limited pour \$35,203.87 ainsi que 500 actions de Renabie Mines pour \$1,361.25.

### Labrador Acceptance Corporation qui compte \$17,290,332.00 d'effets à recevoir effectue une finance de \$1,000,000

Un groupe de courtiers de placement comprenant W.C. Pitfield & Co., James Richardson & Sons et Morgan, Ostiguy & Hudson Ltée offrira incessamment en souscription au public une émission de \$1,000,000 de debentures, séries B, amortissables, 6 3/4%, échéant en 1980. Ces valeurs seront offertes à 100 et l'intérêt couru. Les paiements pour l'amortissement seront de \$35,000 par année, de 1966 à 1979; ce qui assurera le retrait d'environ la moitié avant l'échéance. Labrador Acceptance Corporation s'occupe du financement des achats à tempérament, au gros et au détail, tels que les automobiles, les camions et les appareils ménagers. L'institution consent, aussi, des prêts garantis par hypothèques, sur des propriétés immobilières et par l'intermédiaire de sa subsidiaire, elle fait de petits prêts personnels, conformément à la loi. Son siège social se trouve à Montréal. Au cours des derniers 12 ans, ses effets à recevoir ont passé de \$209,660 le 31 juillet 1963 à \$17,290,332 le 31 octobre 1964. Le produit de cette émission servira au retrait de courts termes non garantis ainsi qu'à l'achat de comptes recevables additionnels dans le cours ordinaire de ses affaires.

### La Bourse de Montréal est l'unique institution du genre, véritablement bilingue, dans l'univers

Comme on le constatera ci-contre, ce fut, hier, la tenue de l'assemblée annuelle des membres de la Bourse de Montréal, sous la présidence de l'hon. George Hees. Il fut procédé à l'élection des membres du Bureau des gouverneurs — il y en eut 3 nouveaux — et nous tenons, ici, à faire remarquer au public que parmi ceux-ci l'un des nôtres fut élu, soit M. Jacques Goulet. Quant à MM. Guy Hudon et Fernand Rochon, ils furent réélus pour un nouveau terme. Comme le nombre des membres du bureau précité est limité à 80 et comme les nôtres y comptent pour moins d'une dizaine, nous n'hésitons pas à dire, qu'une fois de plus, la majorité anglo-saxonne a témoigné envers notre groupe ethnique une marque de sympathie à laquelle il n'est nullement insensible. Nous tenons aussi à faire remarquer aux nôtres que tous ses communiqués aux journaux, à la radio, à la TV, sont dans les deux langues officielles du Canada et que son directeur des Relations extérieures, M. L.H. Desjardins est un Canadien d'extraction française. La poursuite d'une telle politique est tout à l'honneur de la direction de la Bourse et de ses membres, en grande majorité anglo-saxonne. Comme le Canada est entrain de se distinguer par sa double culture, tout comme la Suisse, la Belgique, etc., la direction de la place locale poursuit donc une politique de bon aloi dont elle bénéficiera de plus en plus, car les Québécois se doivent de transiger sur cette place.

Le président de la Manufacturers Life Ins. Co. a réclamé une réduction des taxes et une approche plus réaliste de l'inflation.

Canadian Faraday paiera, ce matin, à ses actionnaires 25 cents par action.

Spooner M. & Co., réunira ses actionnaires aujourd'hui à Toronto.

C'est ce midi à 12h.30 p.m. qu'aura lieu au Grand salon de l'hôtel Reine-Élisabeth, déjeuner annuel de la Canadian Pulp & Paper.

Les bénéfices nets de l'Imperial Oil pour 1964 sont évalués à \$79,000,000, soit \$2.50 par action. C'est une augmentation de 11 pour cent sur les bénéfices de 1963 qui s'élevaient à \$71,000,000 ou \$2.25 par action, a fait savoir aujourd'hui aux actionnaires M. W.O. Twaits, président de la compagnie. Les dépenses en immobilisations et en exploration s'établissent à \$88,000,000 au regard de \$90,000,000 en 1963. En outre la compagnie a acquis l'actif de Building Products Ltd. au coût de \$19,000,000. A raison de 342,000 barils par jour, les ventes de produits accusent une hausse de plus de quatre pour cent au regard de celles de 1963. La production nette de pétrole brut et de dérivés liquides du gaz naturel, a atteint 113,000 barils par jour, une augmentation de 4,000 barils par jour sur celle de 1963.

Les emprunts, contre valeurs collatérales, contractés par les firmes membres des Bourses de Montréal et Canadiennes, atteignent le 31 décembre 1964 un total de \$34,097,491 comparativement à \$25,452,467 au 30 novembre 1964 et \$22,377,192 au 31 décembre 1963. En dépit des hausses enregistrées, la place locale demeure en bonne position technique, à notre opinion.

La Bourse Canadienne a été avivée par Agnico Mines Limited qu'elle a acheté 3,000 actions de Leitch Gold Mines sur le marché libre au coût de \$14,400.

Dans ses remarques au cours de la 91e assemblée annuelle de la Bourse de Montréal, tenue hier, M. L.A. Martin a surtout commenté les événements qui se sont produits à la Bourse au cours de l'année et a fait part aux membres des plans concernant le déménagement de la Bourse dans ses nouveaux locaux de la Place Victoria.

Par ailleurs, M. Martin a déclaré qu'en 1964 le produit national brut s'est accru d'environ 8% en dollars et d'environ 6% en valeurs tangibles. Les changements enregistrés au cours des premiers trimestres de l'année ont été irréguliers, en raison de l'amélioration imprévue survenue au cours du premier trimestre, mais on peut noter que les augmentations trimestrielles suivent présentement le même rythme accéléré qu'en 1963. C'est pourquoi on peut dire que le Canada a abordé l'année 1965 avec un élan économique semblable à celui d'il y a un an.

L'expansion économique, qui en sera bientôt à sa cinquième année consécutive, pourra bien donner des signes de ralentissement. Il semble évident que la montée en flèche doit se stabiliser, et les économistes prévoient que cela se produira plus tard au cours de l'année. Par contre, un examen de la plupart des facteurs économiques révèle une économie robuste. Les immobilisations de capitaux seront probablement de 10% plus élevées cette année, et en dépit d'une diminution dans les expéditions de blé, les exportations sont plus considérables qu'il y a un an. Les expéditions vers l'Europe pourraient peut-être ralentir, plus particulièrement vers la Grande-Bretagne, pays avec lequel le Canada a une balance commerciale favorable de plus de \$900 millions; on prévoit cependant qu'en raison d'un regain d'activité provoqué par des mesures monétaires et fiscales américaines le marché des produits canadiens prendra de l'expansion. L'entente sur les pièces d'automobile devrait favoriser les exportations. L'an dernier, par exemple, les États-Unis ont vendu au Canada \$600 millions en produits automobiles et n'en ont acheté que pour une valeur de \$72 millions. Cet écart devrait être corrigé.

D'aucuns expriment la crainte que le taux actuel de l'expansion économique ne pourra être maintenu durant plusieurs années à venir; cependant le rapport du Conseil Économique du Canada insiste sur la nécessité d'une croissance encore plus grande afin de fournir un nombre suffisant d'emplois. Les recommandations du rapport à ce sujet pourraient avoir un effet salutaire sur l'économie canadienne.

### Bourse de Montréal

La liste locale bougeait à peine hier. MONTREAL — Exception faite des banques et papeteries, la cote a progressé hier au milieu d'une activité modérée en Place locale.

Le virement industriel a été de 204,300 actions et celui des mines et pétrolières de 949,000.

L'indice composé a cédé 0.2 à 161.8 et les pertes avaient prédominé sur les gains dans la proportion de 93 contre 91.

L'indice des services publics a cédé 1.1 à 158.8. Bell Telephone a cédé 3.4 à 63.5.8. Corporation de gaz naturel du Québec a perdu 3.8 à 12.5.8.

Parmi les industrielles, Dominion Textile a cédé 1.2 à 36.3.4 et Dominion Glass 1.4 à 16.1.8 cependant que Canada Cement a gagné deux points à 39.

Les banques ont progressé. Royale a gagné 5.8 à 81. Nouvelle-France a cédé 3.8 à 80.

B. C. Forest a pris la vedette dans le secteur des papeteries, gagnant 7.8 à 30.3.8. Price Bros a haussé de 3.4 à 44.1.4.

Les autres groupes ont progressé. Hudson Bay Mining a cédé 1.4 à 73.3.4 et International Nickel 1.2 à 37.7.8 dans le secteur des métaux non ferreux.

### Bourse de New York

Wall Street était affecté par les réalisations.

NEW YORK — La cote a décliné hier au cours d'une séance plutôt terne.

Il s'agissait du premier fléchissement enregistré au cours des 13 dernières séances.

Le virement a été de 4,800,000 actions au regard de 5,540,000 mercredi.

L'augmentation de 21.4% notée en 1964 sur le marché de la Bourse de Montréal a dépassé celle de New York et de la plupart des bourses du monde. Les malaises internationaux ont forcé influencé le marché local, mais la menace continue de violents sursauts dans certains points névralgiques du globe constitue un risque impondérable que les investisseurs doivent accepter.

M. L. A. Martin, de la firme Royal Securities Company, a été réélu président du Comité des gouverneurs de la Bourse de Montréal lors de la réunion annuelle tenue à Montréal jeudi, le 21 janvier 1965.

M. G. L. Hudon, président de Morgan, Ostiguy & Hudson Inc., a été réélu vice-président du Comité des gouverneurs.

M. P. A. Turcot, de la firme Turcot Wood Power & Cundill Ltd., a été élu secrétaire-trésorier, en remplacement de M. W. T. Moran qui a occupé cette position pendant trois années consécutives.

M. W. T. Moran, vice-président de Greenshields Ltd., et M. F. R. Whittall, de la firme C. J. Hodgson & Co. Inc., ont été élus membres du Comité des gouverneurs.

M. F. G. McArthur, de la firme A. E. Ames & Co.; M. E. J. Wright, de la firme Geoffron, Robert & Gélinas Co.; et M. F. Rochon, de la firme René T. Leclerc Inc., ont tous été élus au Comité.

M. F. R. Graham, de la firme Oswald, Drinkwater & Graham Ltd., et M. J. Goulet, vice-président administratif de la L. G. Beaubien & J. L. Lévesque Inc., ont été élus gouverneurs et membres du Comité consultatif de la Bourse de Montréal.

Voici la liste des gouverneurs de la Bourse de Montréal élus ou réélus pour l'année 1965.

Président du Comité des gouverneurs: L. A. Martin de Royal Securities Company.

Vice-président: G. L. Hudon de Morgan, Ostiguy & Hudson Inc.

Secrétaire-trésorier: P. A. Turcot de Turcot Wood Power & Cundill Ltd.

Membres du Comité des gouverneurs: W. T. Moran de Greenshields Ltd.; F. R. Whittall de C. J. Hodgson & Co. Inc.; F. G. McArthur de A. E. Ames & Co.; E. J. Wright de Geoffron, Robert & Gélinas Co.; F. Rochon de René T. Leclerc Inc.

Membres du Comité consultatif: F. R. Graham de Oswald, Drinkwater & Graham Ltd.; J. Goulet de L. G. Beaubien & J. L. Lévesque Inc.; J. T. Thompson de Molson & Company Limited.

## NOMINATIONS au CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN



Emile Desorcy, André Dambrine, Jean Debray, Pierre de Feydeau

M. Bernard LECHARTIER, Vice-Président Directeur Général du CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, annonce la nomination par le Conseil d'administration de trois Directeurs Généraux Adjoints: MM Emile DESORCY (Hypothèques), André DAMBRINE (Finance) et Jean DEBRAY (Investissements) et celle d'un Inspecteur Général: M. Pierre de FEYDEAU. M. DESORCY est entré au Crédit Foncier Franco-Canadien en 1939. Il a été nommé Directeur de la Division de Montréal en 1953 et Inspecteur Général en 1957. M. DAMBRINE, précédemment Trésorier, est entré au service de la Société en 1953. M. DEBRAY est avec la compagnie depuis 1954, il est le Vice-Président Exécutif de FRANCA OIL & GAS LTD., filiale du Crédit Foncier Franco-Canadien. M. de FEYDEAU, précédemment Inspecteur Général Adjoint, est entré au Crédit Foncier Franco-Canadien en 1951.

### Bourse de Toronto

TORONTO — Le mouvement de progression des industrielles qui s'était maintenu au cours des cinq derniers jours a été interrompu hier au milieu d'une activité modérée à la Bourse de Toronto.

Parmi les industrielles, Bell Telephone et Slater Steel ont cédé 1/2, à 63 3/4 et 23 3/4 respectivement que Algoma Steel a baissé d'un point à 73. CPR a cédé 1/2, à 63 3/4. Canada Cement a gagné 1 1/2, à 58 3/4. Banque de Nouvelle-Ecosse a haussé de 1/2, à 80 3/4. Lake Ontario Portland Cement a gagné 1/2, à 5 1/4, sur un déplacement de 33,995 actions.

Par contre, Imperial Oil a cédé 1/2, à 58 1/2. Dans le secteur des métaux non ferreux, Hudson Bay a perdu deux pts, à 75, et Inco, 1 1/2, à 87 3/4. Falconbridge a gagné 1 1/2, à 86 1/4, et Cominco, 1 1/2, à 43 3/4, sur un déplacement de 10,700 actions. Denison a haussé de 1/2, à 25 3/4.

Chibougamau Mining a perdu 2 cents, à 78, dans le compartiment des valeurs spéculatives. Giant Yellowknife a gagné 1/2, à 16 1/4, dans le secteur des aurifères. Le virement a été de 3,413,000 actions au regard de 3,411,000 mercredi.

Deux derniers jours!  
**LE SALON DU PLACEMENT**  
DU 18 AU 23 JANVIER 1965  
Le programme le plus élaboré jamais présenté au Canada pour renseigner le grand public sur l'art d'investir.

**PALAIS DU COMMERCE**  
1600, rue Berri, Montréal  
TOUS LES JOURS, de 1h. de l'après-midi à 10h. du soir.

- Kiosques de grandes entreprises industrielles et financières.
- Films éducatifs, tous les jours de 2 h. à 3 h. 30 de l'après-midi et de 8 h. à 9 h. 30 du soir.
- Conférences et colloques, tous les jours à 3 h. de l'après-midi et 8 h. du soir.

**Le St-Georges**  
3465 REDPATH  
APPARTEMENTS DE LUXE  
Sur rendez-vous seulement. Veuillez appeler 844-4664. Agence de location exclusive: Montreal Trust

**BOLTON, TREMBLAY & COMPAGNIE**  
GÉRANTS ET CONSEILLERS EN PLACEMENTS  
1245 ouest, rue Sherbrooke Montréal 25      2300, rue Yonge Toronto 12

**prêts hypothécaires**  
À TERMES, INTÉRIMAIRES OU MOYENS

- pour propriétés industrielles et commerciales
- à partir de \$25,000 à \$1,000,000 ou plus

Pour obtenir des renseignements, téléphonez à  
**Capital Funds (IAC) Limited**  
MONTREAL: M. R. Chiniara, 1320, boul. Graham, 739-4701  
QUÉBEC: M. C. Gagnon, 235, boul. Wilfrid Hamel, 529-8921  
DIVISION DES PRÊTS DE CAPITAL

**ATTACHE DE PRESSE**

Expérience: 3 à 5 ans  
Éducation supérieure  
Bilingue  
25 à 35 ans  
Montréal

Une importante association d'hommes d'affaires, située à Montréal, recherche un attaché de presse. Cette personne sera responsable de la préparation de textes et de communiqués de presse en plus de maintenir des rapports avec les services d'information. Il agira comme avisur en matière de publicité et de relations extérieures auprès du conseil d'administration de cette association. Un salaire attractif est offert.

Les postulants doivent être bilingues, âgés de 25 à 35 ans, avoir complété une éducation supérieure et posséder de 3 à 5 ans d'expérience du milieu publicitaire.

Les réponses, faisant état de l'expérience acquise et des qualifications, doivent être adressées à:

"Attaché de Presse"  
**WOODS, GORDON & CIE**  
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION  
500 OUEST, RUE ST-JACQUES  
MONTRÉAL 1, CANADA

Pourquoi des médecins, des avocats, des ingénieurs, des comptables, etc., ont choisi les MAISONS MODÈLES ALCAN À ST-BRUNO

Les Maisons Modèles Alcan ne sont pas pour tout le monde. Pour les habiter, il faut avoir le sentiment de la qualité, l'amour du bien fait, le goût de ce qui dure! Examinez l'extérieur d'une Maison Modèle Alcan: le revêtement d'aluminium conserve pendant des années sa jeunesse et sa beauté. L'entretien est négligeable: il suffit de le laver à grande eau. Examinez les parquets de chêne d'une Maison Modèle Alcan: ils sont lisses comme verre! Pas l'ombre d'une rainure!

Ouvrez les placards: les étagères mobiles sont en contreplaqué de choix. Examinez les salles de bain: le carrelage en mosaïque est d'une parfaite symétrie; c'est le travail d'authentiques artisans. Entrez dans la cuisine: les appareils ménagers Frigidaire vous y accueillent. A 20 minutes du centre de Montréal, St-Bruno vous offre un luxe rare: le silence de la campagne et le chant des oiseaux. A vous de choisir: Alcan vous attend.

Le modèle Oxford C-2 comprend, au rez-de-chaussée, un hall d'entrée qui donne sur un luxueux salon. La cuisine en forme de "U" se trouve entre la salle familiale et la salle à manger. Un coin service, à l'arrière de la maison, comprend, une buanderie, une salle-vestiaire, des placards et un cabinet de toilette. À l'étage supérieur, il y a quatre chambres à coucher, en plus de la chambre à coucher principale, munie de sa propre salle de bain. La seconde salle de bain spacieuse et d'amples placards complètent ce second étage. Le prix des Maisons Alcan commence à \$23,500. Le versement initial minimum est de \$2,863 et l'on peut obtenir une hypothèque pour 87 1/2% de la valeur de la maison, payable en 25 ans.

L'Alcan est la première au Canada à offrir un prêt hypothécaire de 87 1/2% de la valeur de la maison que vous achèterez.

Le nouveau modèle Oxford C-2 est ouvert aux visiteurs tous les jours de 9 hres a.m. à 9 hres p.m. Samedi et dimanche, de 11 hres a.m. à 6 hres p.m. — Téléphone 653-4404. — Suivez les panneaux indicateurs.

**LES MAISONS MODÈLES ALCAN SONT CONSTRUITES, INSPECTÉES ET APPROUVÉES PAR ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LIMITED, ÉTABLIE AU QUÉBEC DEPUIS 65 ANS.**

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including columns for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and 'Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE'. It lists various stocks with their prices and changes.

BOURSE DE NEW YORK

Table of stock market data for New York, including columns for 'Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE' and 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE'. It lists various stocks with their prices and changes.

BOURSE DE MONTRÉAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and 'Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE'. It lists various stocks with their prices and changes.

Table titled 'INDICES à MONTRÉAL' showing various market indices and their values.

Advertisement for 'BANQUE DE MONTRÉAL' (FONDÉE 1817) with contact information and services offered.

Advertisement for 'A. Renaud & Cie Liée' (Courtier en valeurs) with contact information and services offered.

Advertisement for 'PRETS HYPOTHECAIRES' (Prêt hypothécaire jusqu'à 15 ans) with contact information for CREDIT M.-G. INC.

Advertisement for 'LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL' regarding an annual general assembly.

Advertisement for 'Sournois ou non... l'impôt vous guette!' (Sournois or not... the tax is waiting for you!) with a picture of a man and text explaining tax benefits.

Advertisement for 'CANADA TRUST' (SUCCURSALES D'UN Océan à L'Autre) with contact information and services offered.

# Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

## Sus aux requins...

On n'a pas fini d'entendre raconter des histoires de pêche abracadabrantes, car les moyens efficaces de pêcher se multiplient à un rythme effarant. Le dernier à l'arsenal de ces aimables guerriers que sont les pêcheurs est une invention qui aurait ravi Jules Verne. De fait, je connais des enragés pêcheurs qui vont maintenant nous raconter les exploits de leurs propres "vingt mille lieues sous les mers"! Car on vient d'inventer et de mettre à point, je serais tenté de dire à leur intention particulière, un petit sous-marin et quand je dis petit, n'allez pas penser à l'ancien traversier de Longueuil ou celui de Sorel. Non, quelque chose qui va presque les faire passer inaperçus au milieu des requins qu'ils vont poursuivre probablement dans la petite rivière "L'Assomption".

A l'exposition de bateaux de New York on exhibe actuellement un minuscule sous-marin de dix pieds de long, 1,400 livres, et qui file à cinq nœuds à l'heure. Le prix? \$3,995.00... trop cher? Certainement pas, pour celui qui réussira la capture d'un requin dans la petite rivière l'Assomption!

## Quoi! Blake sourit?

Le Canadien a battu mercredi soir les Leafs au compte de 2 à 1. Je suis encore convaincu que les Leafs vont décrocher la coupe Stanley, mais ils ont réellement besoin d'être secourus par leur instructeur, Mahovich, depuis son retour au sein de l'équipe, à la suite d'une maladie mystérieuse, n'a rien fait qui vaille; Dickie Moore joue de malchance et n'a pu encore compter un seul but dans l'uniforme des Leafs. En ce qui le concerne je crois réellement qu'il a perdu la "qualité X" qui fait qu'un joueur joue dans les "trois XX" ou qu'il joue comme s'il était une quantité inconnue. Le grand-père Bower, des fois, se berce un coup de trop à l'arrière et ne revient pas assez vite à l'avant de ses filets pour empêcher l'invasisseur de lui glisser le petit biscuit de caoutchouc dans le fond de sa petite cuisine... en sourdine pour ne pas le réveiller!

Les Leafs sont toujours en troisième place au classement, prêts toutefois à supplanter les Black Hawks à la moindre défaillance. Nous nous attendons toujours à voir les Maple Leafs nous donner le petit acte de Northern Dancer dans le dernier droit, comme on dit. En attendant Toe Blake arbore le sourire d'un Al Lopez, éternel optimiste du baseball!

## La 8 dans l'coin...

S'il est un sport qui fut vilipendé et calomnié par toute personne respectable de la société, ce fut bien le "pool". S'il connut un tel sort c'était dû à l'environnement surtout des locaux et des sportifs aux allures louches qui le pratiquaient. La vogue semble revenir de ce sport et sous une toilette neuve. Salles éclairées, tapis murs à murs, tournois en bonne et due forme. Tout cela se passe aux Etats-Unis actuellement.

Le meilleur signe de santé de ce sport, qui reprend la manchette des journaux aux Etats-Unis, c'est l'acquisition de plusieurs salles par le célèbre Mickey Mantle, des Yankees de New York, et par Roger Maris. Ces deux athlètes déclarent que depuis un an le "pool" est en train d'éclipser le sport des quilles.

Le champion actuel des Etats-Unis, Arthur Babe Cranfield, qui a détrôné Luther Lassiter, à 47 ans, déclare qu'au cours d'une partie il marche l'équivalent de trois milles et qu'il pratique une saine gymnastique des bras et du cerveau. Il ajoute que le "pool" est actuellement pratiqué par 15 millions de personnes aux Etats-Unis. Comme on disait autrefois, "la 8 dans le coin"... le "pool" s'en vient!

## Boxeurs à l'entraînement

Le tournoi des Golden Gloves 1965, organisé par la Païestrate Nationale, suscite un intérêt et plusieurs jeunes sont déjà à l'entraînement dans différents centres tel que la Païestrate Nationale, le Club de boxe Jacques-Chevrier et le Starr Boxing Club de Roger Larivée.

De son côté, Buck Jones Luciani dirige l'entraînement des boxeurs au Centre Culturel et Sportif les mardi et vendredi soir, de 7 heures à 10 h. 30 p.m. Ce centre est situé à 2275 est, boul. St-Joseph. Au Centre Mgr-Pigeon, 5550, rue Angers, Côte-St-Paul, les athlètes s'entraînent le mercredi soir, de 7 heures à 10 h. 30, et le samedi après-midi, de 2 heures à 6 heures.

Dans la région de Terrebonne, George Cherry fait suivre un entraînement à plusieurs boxeurs au Club Athlétique de Terrebonne actuellement, les lundi et mercredi soir, de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m., et le samedi après-midi, de 2 heures à 4 heures.

Tous les jeunes qui sont intéressés à avoir des renseignements sur les Golden Gloves n'ont qu'à s'adresser à la Païestrate Nationale, 840, rue Cherrier, ou aux clubs mentionnés plus haut.

### CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

#### ASSURANCES



JEAN GAGNON & CIE LTÉE  
Courtiers d'Assurances

Établi en 1929  
276 ouest, rue Saint-Jacques  
Montréal

#### BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE  
BREVETS D'INVENTION  
en tous pays

Marion, Marion, Robic & Bastien  
2730, rue DRUMOND  
MONTRÉAL 25

#### AVOCATS

RIEL, LeDain,  
BISSONNETTE, VERMETTE  
& RYAN  
Avocats et Procureurs

M. Riel, C.R. G. LeDain, C.R.  
A. L. Bissonnette, C. Vermette  
G. J. Ryan J.-L. Tétraut

360 ouest rue St-Jacques  
Tél.: 849-4585

#### ATTENTION

Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont aménagés à l'adresse 514 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage, spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., au sommaire.

#### TOUS POUR LE BUREAU

CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.  
STATIONNEMENT  
Notes: notre nouveau téléphone: 861-5771

Encouragez nos annonceurs

#### ASSURANCES

ASSURANCES GÉNÉRALES • PLAN DE PENSION  
ASSURANCES COLLECTIVES

### Horace Labrecque & Fils Ltée

1411, rue CRESCENT

Plus de 50 années d'expérience  
MONTRÉAL VI. 9-2371

#### Aux Amateurs de Vins

Un guide merveilleux qui les enchante dans la connaissance des Vins de France et des autres grands pays vinicoles.

### LE LIVRE DE L'AMATEUR DE VINS

par Norbert Got

Très bel ouvrage 6 1/2 x 9 1/2 — Cartes en couleurs  
PRIX: Broché ..... \$ 7.75  
sous étui toile ..... \$ 8.25  
relié toile ..... \$10.50

supplément de \$ 5 pour frais postaux, paiement à la commande

— Grand Prix 1964 de L'ACADEMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE et aussi  
— Prix du Dr et Mme H. LABBE de L'ACADEMIE DES SCIENCES DE FRANCE  
Deux hautes distinctions qui attestent la valeur de l'ouvrage de M. Norbert GOT

Distributeur exclusif pour le Canada:  
**AU CEP D'ANJOU**  
470, Avenue Ogilvy — Montréal 15, P. Q. — Tél.: 276-1224 - 276-1127

# Crozier enregistre un 4e blanchissage

DETROIT. — Le gardien Roger Crozier a bloqué 21 lancers, hier soir, alors que les Red Wings ont blanchi les Bruins de Boston 3 à 0, à Detroit.

C'était le quatrième blanchissage de Crozier, cette saison. Il domine d'ailleurs chez les gardiens de la ligue dans ce domaine. De son côté, Eddie Johnston a bloqué 38 lancers, mais il n'a pu empêcher les hommes de Sid Abel de mettre fin à une série de trois défaites en cinq jouées, y compris les deux dernières par-

ties disputées à l'Olympia de Detroit.

Marcel Pronovost, Paul Henderson et Alex Delvecchio ont été les compteurs pour Detroit. Le but de Pronovost était son premier, cette saison. Il est survenu au terme d'un jeu de puissance des Wings. Eddie Joyal fut crédité d'une assistance sur ce fillet.

Le vétéran Ted Lindsay a écopé de deux mineures pour ainsi prendre la tête dans ce département. Il a jusqu'ici récolté 115 minutes de punitions depuis son retour dans la Nationale, cette saison.

### SOMMAIRE

**Première période**

1-Detroit: Pronovost (1er) 11:31  
Punitions: McDonald, 9:26; Fleming, Lindsay (deux mineures), 13:51; Bovin, 16:51

**Deuxième période**

2-Detroit: Henderson (4e) 9:24  
Punitions: McGord, 2:54; Delvecchio, 1:19; Green, 6:22; McDonald, 6:35; Bergman, 9:58; Rivera, 9:58

**Troisième période**

3-Detroit: Delvecchio (11e) 6:39  
Punitions: Fleming (mineure) et

## Toronto 7 Hamilton 6

### SOMMAIRE

**Première période**

1-Toronto: Byers (Winterstein, Mossell) 8:32  
2-Hamilton: Peters (Selby, Laurent) 18:03  
3-Toronto: Corrigan (Lemieux) 18:45  
Punitions: Mossell, 12:00; McKenney, 15:14

**Deuxième période**

5-Hamilton: Donk (Libett) 9:03  
6-Toronto: Selby (McKenney, Watson) 10:55  
7-Toronto: Byers (Meehan, Glennie) 13:51  
8-Toronto: Peters (Mossell, Corrigan) 18:03  
Punitions: Winterstein, 4:58 et 7:06; Watson, 7:36; Lemieux et Mossell, 19:06; Donk, 19:27; Libett, 11:47

**Troisième période**

9-Toronto: Clark (McKenney, Osborne) 1:11  
10-Toronto: Laurent (Selby) 3:41  
11-Hamilton: Mair (Doak) 9:11  
12-Hamilton: Speck (Libett, Mair) 16:00  
13-Hamilton: Lemieux (Mahovich, Clark) 18:30  
Punitions: Abel, 3:35; Winterstein, 5:14; Mahovich, 14:18; Clark (mauvaise conduite et punition de match), 14:18.

### COMpteurs de la LNH

N.	Nom	B	A	Pts
B. Hull, Chicago	37	23	60	
Mikita, Chicago	15	35	50	
Ullman, Detroit	21	21	42	
Provet, Canadian	17	22	38	
Esposito, Chicago	15	21	36	
Howe, Detroit	13	23	36	
Goyette, NY	9	27	36	
Pilote, Chicago	6	29	35	
Henry, NY	18	15	33	
Gilbert, NY	18	14	32	
Backstrom, Can.	15	17	32	
Rousseau, Can.	8	23	31	
Bucyk, Boston	15	15	30	

# Peterborough 6 St-Catharines 3

(majeure), 17:16; Martin (majeure), 17:16.

Arrets:  
JOHNSTON 11 14 10-35  
CROZIER 6 6 9-21

## Peterborough 6 St-Catharines 3

### SOMMAIRE

**Première période**

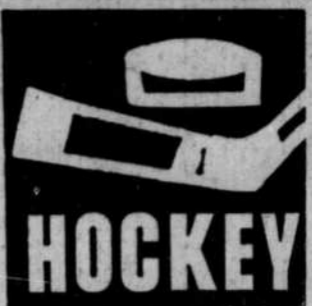
1-Peterborough: Grant (Lacroix, Kuntz) 4:5  
2-St. Catharines: Hodge (Stickel, Kiecher) 12:45  
Punitions: Stickel, 6:45; McDonald, 7:39; Herriman, 7:39; Piager et MacMillan, 10:59

**Deuxième période**

3-Peterborough: Grant (Lacroix, Vanderburg) 7:24  
4-St. Catharines: Laidlaw (McDonald, 10:59)  
Punitions: Vanderburg, 1:07; McDonald, 6:47; MacMillan, 9:31; Watson, 17:05

**Troisième période**

5-Peterborough: Lacroix (Lacroix, Grant) 11  
6-Peterborough: Thiffault (Paterson, Lacroix) 6:30  
7-Peterborough: Paterson (Monahan, Watson) 8:41  
8-St. Catharines: McDonald (Laidlaw, Tereschke) 14:45  
Punitions: Kiecher, 4:10; T. Reid, 10:17; Hunt, 10:26; St. Catharines (trop de joueurs sur la patinoire, servie par Mack), 12:18.



### CLASSEMENT

**LIGUE NATIONALE**

Équipe	P	G	P	Pp	Pc	Pts
Montreal	40	22	17	1	124	81
Chicago	42	25	15	3	137	49
Toronto	43	18	15	10	123	46
Detroit	43	18	19	4	114	44
New York	42	14	20	8	102	36
Boston	42	10	24	8	92	24

**LIGUE AMERICAINE**

Équipe	P	G	P	Pp	Pc	Pts
Hershey	45	30	14	1	171	61
Baltimore	42	22	17	3	146	47
Buffalo	42	16	23	3	141	35
Springfield	42	16	24	3	125	37
Providence	41	15	25	1	112	33

**LIGUE AMERICAINE DIVISION EST**

Équipe	P	G	P	Pp	Pc	Pts
Rochester	43	28	13	2	152	109
Buffalo	41	21	16	4	143	58
Cleveland	41	18	19	4	127	40
Cleveland	41	26	5	3	113	57

**LIGUE AMERICAINE DIVISION OUEST**

Équipe	P	G	P	Pp	Pc	Pts
Niagara Falls	39	23	8	1	158	54
Toronto	38	25	11	2	188	52
Peterborough	36	19	11	6	138	44
Oshawa	40	16	17	1	137	39
Montreal	36	13	18	5	146	38
Kitchener	39	13	22	4	160	30
St. Cath.	35	9	20	6	141	24
Hamilton	35	8	19	8	128	24

**LIGUE JUNIOR "A"**

Équipe	P	G	P	Pp	Pc	Pts
St. Catharines	41	28	13	2	152	109
Buffalo	41	21	16	4	143	58
Cleveland	41	18	19	4	127	40
Cleveland	41	26	5	3	113	57

## Carl Voss dans le deuil

TORONTO. — Charles A. Voss, le père de l'arbitre en chef de la ligue nationale de hockey, Carl Voss, est décédé, hier soir d'une crise cardiaque, à Toronto. La mort de M. Voss est survenue exactement quatre semaines après le décès de son épouse Madeleine, qui était alors âgée de 87 ans.

# Une suite au rapport Parent, troisième tranche

## L'ADEPR veut la priorité pour l'élémentaire

### Emery est devancé

ST-MORITZ, Suisse — Vic Emery, de Montréal, et Mike Young, de Port Credit, Ont., ont été chronométrés en 1 minute 21.60 secondes dans leur seule descente effectuée hier dans l'entraînement en vue du championnat mondial du bob-sleigh à deux. Deux autres équipes ont fait mieux qu'eux au cours de la journée.

L'Association des Diplômés en Education physique et Récréation vient de faire au ministre de l'Éducation, des suggestions qui ont beaucoup de mérite en regard de l'application pratique des conclusions du rapport Parent, visant l'éducation physique.

La plus importante est sans doute celle touchant la priorité qui doit être, selon elle, accordée à l'élémentaire et aux secteurs pauvres. Sur ce dernier point toutefois, la Commission Parent, dans son troisième rapport, recommandait justement de commencer l'application des nouvelles directives dans les secteurs pauvres.

L'ADEPR est d'avis que "toute réforme valable doit, pour être efficace, commencer par la base"; c'est pourquoi elle recommande la priorité de l'élémentaire sur le secondaire. Son mémoire précise à cet effet: "Il est d'une importance capitale que l'enfant reçoive à l'école élémentaire, dès l'an prochain, au moins 2 heures de cours d'éducation physique par semaine."

Dans son mémoire au ministre de l'Éducation, l'ADEPR s'élève contre la recommandation n° 1230 du rapport Parent, concernant l'utilisation maximum du gymnase et de l'amé-

rain de jeux extérieurs (espace vert en plus de la cour asphaltée).

L'ADEPR traite aussi des cours d'édu. dans son mémoire, et recommande à l'intention des titulaires, que des cours de perfectionnement en éducation physique soient préparés conjointement par le ministère de l'Éducation et les écoles universitaires d'éducation physique.

### COURS D'ETE

Aussi insiste-t-elle sur les nécessités actuelles: au primaire, un gymnase distinct de la salle de récréation, un vestiaire et une salle de douches pour une classe complète, un ter-

# Sursis pour Durelle!

SAINT-JEAN, N.-B. — Le président Richard B. Pearson de la Fédération canadienne de la boxe a annoncé les classements et a déclaré que Joey Durelle continuera d'être reconnu comme champion moyen canadien jusqu'à ce que sa situation relative au match qu'il doit livrer à Montréal soit réglée.

Durelle doit livrer un match mettant son titre en jeu contre Armand Savoie dans la métropole le 15 février.

"Nous ne sanctionnerons pas un match pour le titre à Montréal ou à Québec, ces villes n'étant pas membres de la fédération par suite de leur retrait il y a deux ans", a déclaré M. Pearson dans un communiqué. Il a noté que cela ne veut pas dire que Durelle doit défendre son titre à l'extérieur de la province de Québec.

Le président de la fédération a informé Durelle qu'il peut s'engager à livrer un match ne mettant pas le titre en jeu ou un match pour le championnat mi-jour de la province de Québec dans l'une ou l'autre des deux villes, mais que s'il monte dans l'arène en mettant son titre en jeu à Montréal, la fédération cessera de reconnaître ce titre.

### A STE-ROSE

Les festivités se continueront tout le reste de la semaine par des manifestations sportives et récréatives.

# Tournoi de judo et festival

Le Carnaval des sapins inaugurerait ses festivités le soir, à 7 heures, par un parade dans les rues, suivie d'une mascarade pour les jeunes au Chalet des sports. Au cours de cette soirée, des prix seront décernés aux meilleurs costumes et le nescafé sera servi gratuitement.

La journée de samedi, dont l'événement principal est le tournoi provincial de judo, calibre junior, sera consacrée aux sports en général tel que hockey pour les catégories: Atomes, Moustiques, Pee-Wee, Bantam et Midget. La soirée sera agrémentée de quelques parties de ballon-balai pour les plus jeunes et une danse récréative pour les adolescents en la salle Villemaire.

Dimanche, sur les terrains de jeux de la ville, se tiendra une grande promenade en "Skidoo" où parents et enfants sont invités à prendre part. Cette journée en plein air sera complétée par deux parties de ballon-balai, l'une entre deux équipes locales masculines et, un peu plus tard, les jeunes filles de Ste-Rose recevront une équipe féminine de Vimont.



CIGARETTES

# EXPORT

BOUT UNI

ou FILTRE

Nouveau FILTRE "KING" 25

# AVIS DE RACHAT

aux détenteurs des obligations payables en monnaie américaine de l'émission désignée "Obligations 5 1/2% à fonds d'amortissement pour travaux publics, échéant le 1er mars 1977" de la

## VILLE DE MONTRÉAL

PROVINCE DE QUÉBEC, CANADA

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRESENTES DONNE que la Ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera POUR FINS D'AMORTISSEMENT le 1er mars 1965, conformément aux dispositions du contrat obligataire en date du 1er juillet 1957, les obligations suivantes payables en monnaie américaine de l'émission ci-dessus mentionnée échéant le 1er mars 1977 énumérées ci-dessous, à 100% de leur valeur nominale plus les intérêts courus à la date de rachat, à savoir:

NUMEROS DES OBLIGATIONS:

E176110	E177491	E178207	E179603	E180980	E182289	E183742	E185111	E186424	E187671	E188956	E191375	E192779
E176130	E177501	E178241	E179616	E180305	E182295	E183746	E185152	E186428	E187674	E188926	E191386	E192785
E176156	E177508	E178242	E179752	E181049	E182325	E183780	E185267	E186439	E187730	E189036	E191392	E192786
E176167	E177512	E178243	E179805	E181055	E182327	E183783	E185337	E186483	E187742	E189070	E191395	E192796
E176171	E177518	E178318	E179822	E181056	E182352	E183808	E185345	E186485	E187745	E189071	E191397	E192803
E176179	E177536	E178321	E179827	E181060	E182366	E183822	E185349	E186487	E187762	E189091	E191406	E192812
E176188	E177557	E178342	E179831	E181065	E182367	E183823	E185358	E186490	E187763	E189092	E191408	E192823
E176202	E177561	E178348	E179833	E181068	E182369	E183824	E185360	E186492	E187765	E189093	E191410	E192825
E176248	E177590	E178369	E179862	E181123	E182407	E183851	E185386	E186505	E187766	E189133	E191525	E192841
E176271	E177592	E178485	E179863	E181133	E182458	E183862	E185437	E186535	E187781	E189149	E191560	E192842
E176273	E177596	E178489	E179865	E181138	E182474	E183864	E185450	E186547	E187787	E189162	E191566	E192906
E176298	E177616	E178509	E179867	E181142	E182479	E183868	E185459	E186551	E187789	E189163	E191568	E192911
E176355	E177617	E178548	E179910	E181187	E182495	E183873	E185488	E186552	E187795	E189169	E191569	E192938
E176356	E177622											

## Octroi de \$250,000 à l'université de Montréal

TORONTO. — Plusieurs médecins prétendent que les Canadiens croient leurs tombes avec leurs fourchettes en mangeant trop et en trop grande quantité les mauvaises sortes de nourritures.

Et l'Association médicale canadienne est alarmée par le grand nombre d'hommes d'âge moyen qui ont subi des attaques cardiaques depuis quelques années.

Le ministère fédéral de la santé et du bien-être est maintenant alarmé de l'état de santé physique du Canadien moyen, sans égard à l'âge ou au sexe.

M. Roger Dion, directeur de la section de santé physique et de sport amateur au ministère de la santé, a annoncé à une conférence de presse tenue ici que le ministère vient d'accorder un montant de \$750,000 réparti en cinq ans, à trois universités pour l'étude des problèmes physiologiques reliés à la santé physique.

Les universités de Toronto, d'Alberta et de Montréal recevront chacune \$50,000 par année jusqu'en 1970 afin d'étudier le problème dans des centres de santé physique nouvellement établis dans ces universités.

### SPORT

M. Jim Worrall, de Toronto, président du conseil de santé physique et de sport amateur et chef de l'Association olympique canadienne, a déclaré à des reporters qu'il existe un certain mécontentement relativement à la santé physique des Canadiens.

Il a prétendu que le sportif amateur canadien ne souffre de rien qu'un "peu d'exercice et de compétition internationale" ne pourraient guérir.

Quand aux Canadiens en général, il semble qu'ils n'ont pas un bon niveau de santé. Les centres de santé physique des universités tenteront de déterminer le niveau de santé idéal.

Quand les résultats des recherches auront été compilés, on espère que les médecins et les écoles seront en meilleure posture pour donner des conseils sur les programmes de santé physique individuels.

M. Worrall a déclaré que les Canadiens doivent être incités à prendre soin de leur santé physique. Il y en a trop, a-t-il dit, qui prennent la principale partie de leur "exercice" à regarder les sports à la télévision.

Le Dr J.E. Merriman, de l'université de Saskatchewan, président du comité de recherche du conseil de M. Worrall, a déclaré que "seule la recherche scientifique nous donnera les réponses à ce qui constitue une norme de santé physique."

### VOLONTAIRES

Des volontaires parmi les hommes ordinaires invités au hasard dans des villes canadiennes, participeront à l'enquête, a-t-on révélé.

On demandera aux volontaires de participer aux études scientifiques des systèmes cardiovasculaire et respiratoire en courant sur des bandes de roulement continu et en effectuant certains exercices sous surveillance. Par la suite, et même au cours de l'étude, on mesurera l'étendue des réactions de certains organes.

Les centres sont intéressés à améliorer l'état général de santé physique des Canadiens plutôt que de produire des athlètes de calibre olympique, a déclaré le Dr J. Shepherd, qui dirigera le programme de recherche à Toronto.

M. C.R. Blackstock, de Toronto, directeur de l'Association canadienne de santé, d'éducation physique et de récréation, a révélé que cette organisation était en train d'étudier la santé physique de 11,000 enfants canadiens choisis au hasard entre les âges de sept et 17 ans.

Les résultats de cette étude seront remis aux centres universitaires qui les incluront dans leurs rapports.

## Punitions moins nombreuses dans la LNH, cette saison

Les punitions de 10 minutes pour mauvaise conduite et aussi les punitions de match pour mauvaise conduite ont été

## Les Castors contre les Pirates, ce soir

VERDUN — Les Pirates de Verdun de la ligue Provinciale senior auront deux excellentes opportunités de grimper dans le classement du circuit pour ainsi augmenter leurs chances de participation aux séries éliminatoires, à l'occasion des rencontres de ce soir et dimanche.

En effet, les Pirates reçoivent à l'auditorium de Verdun les Castors de Sherbrooke, ce soir, détenteurs de la 1ère place, et dimanche les Vics de Granby. L'équipe de l'instructeur Georges Roy possède dans ses rangs les trois meilleurs pointeurs du circuit en René Pepin, 46 points, Claude Carlin, 46 points et Simon Nolet, 21 buts. Skippy Burchell, des Pirates, occupe le troisième rang chez les compteurs avec 44 points. C'est dire que la lutte sera chaude entre ces quatre hockeyeurs, d'ici la fin du calendrier.

## FORUM SAMEDI LE 23 JANVIER A 8:00 P.M. Hockey - Ligue Nationale BOSTON vs CANADIENS

PRIS: Sièges à \$2.00 dans la terrasse en vente aujourd'hui de 10 heures a.m. à 9 heures et demain à compter de 10 heures. Billets d'admission générale à \$1.75 et \$1.50 aussi en vente aujourd'hui et demain. Billets d'admission générale à \$1.25 en vente samedi soir à compter de 7 heures aux guichets de la rue St-Luc.

## FORUM CE SOIR A 7:30 P.M. Hockey - Ligue Junior de l'Ontario ST. CATHARINES vs CANADIENS

2e partie - Ligue de hockey Métropolitaine VERDUN vs N.D.G.

PRIS: Sièges réservés: Loges, promenade et mezzanine: \$2.00 — Amphithéâtre: \$1.50. Admission générale: \$1.00 — Enfants: 50 sous dans les sections non réservées seulement. Billets maintenant en vente.

## Recrutement des White Sox

CHICAGO — Les White Sox de Chicago ont annoncé la mise sous contrat de Hoyt Wilhelm, lanceur de 41 ans, et de Bill Voss, voltigeur recroché de 19 ans.

L'an passé, Wilhelm a gagné 12 joutes et en a perdu 9, établissant par ailleurs un record en participant à 73 joutes. Il détient de plus le record des majeures pour le nombre de victoires remportées par un lanceur de relève, soit 87.

## Sanford a signé

SAN FRANCISCO — Le lanceur Jack Sanford a signé son contrat pour la saison 1965 pour les Giants de San Francisco, dont il est le deuxième joueur à poser ce geste. Il subit une réduction de salaire de \$5,000 par rapport au traitement de \$38,000 qu'il a touché en 1964.

Sanford, qui aura 36 ans en mai, a été échangé la moitié de la saison dernière en raison d'un mal arthritique au bras, pour lequel il a subi une intervention chirurgicale le 17 juillet.

## Contrat pour Groat

ST-LOUIS — L'arrêt-court Dick Groat et Jerry Buchek ont consenti à s'engager pour les Cardinals de St-Louis pour la saison de baseball 1965, a-t-il été annoncé par l'équipe de la ligue Nationale.

## Doug Kyle à la retraite

CALGARY — Doug Kyle, 32 ans, de Calgary, qui s'était fait remarquer comme coureur de longues distances et qui est détenteur de 11 records canadiens, a annoncé qu'il se retirait de la compétition après une carrière de 17 ans.

## Championnat jr alpin à Stoneham

Les meilleurs compétiteurs juniors dans sept zones formant la Division du Québec de l'Association Canadienne du Ski amateur se disputeront le championnat junior provincial à Stoneham, en fin de semaine. Deux compétitions sont à l'agenda soient un slalom spécial et un slalom géant.

Plus de 20,000 jeunes skieurs sont affiliés à la Division du Québec de l'Association Canadienne de Ski Amateur, avec le résultat qu'ils forment le groupe le plus puissant de jeunes skieurs au sein de l'organisation nationale. "Le Québec a l'honneur, de dire le président M. Pierre Alain, d'avoir remporté en 1964 le championnat junior canadien." Les vingt membres formant l'équipe de la Division du Québec sont choisis à la suite des résultats obtenus lors du championnat provincial junior alpin et la course Tachereau tenue au nord de Montréal.

L'an dernier, il y eut 41 punitions de 10 minutes pour mauvaise conduite dans les 122 premières joutes du calendrier et il y eut de plus sept punitions de match pour mauvaise conduite. Comme on le sait, une punition de 10 minutes signifie une amende automatique de \$25, tandis qu'une punition de match signifie \$50, pour les coffres de la Ligue.

Cette année, en tenant compte de plus des punitions majeures servies "pour avoir blessé" un rival et des punitions mineures servies "pour avoir dardé" (ces deux punitions s'accompagnent d'une amende automatique de \$25) c'est un montant total de \$1,450, qui a été versé jusqu'ici au Fonds spécial de la LNH pour les joueurs indigents. L'an dernier, après un nombre identique de joutes, un total de \$1,625, avait été versé au même Fonds, sans tenir compte des amendes additionnelles imposées aux joueurs des Black Hawks et des Leafs à la suite de la fameuse bagarre du 7 décembre 1963, dans la ville-Reine et sans tenir compte non plus des amendes de \$1,000, chacun imposées aux instructeurs Billy Reay, du Chicago et Punch Imlach, du Toronto, à la suite de la même bagarre.

On sait que plus de 120 juniors, les meilleurs des sept zones réunissant 83 groupes de ski affiliés, sont inscrits au championnat provincial junior alpin. Le Québec se préparera ensuite à affronter les meilleurs compétiteurs des autres provinces du pays lors du championnat canadien alpin qui aura lieu cette année à Kimberley, C.B. les 25, 26, 27 et 28 février prochain.



## Festival du Collège Laval, dimanche

Chaque année, le Festival organisé par les élèves du Collège Laval, attire une assistance nombreuse et enthousiaste de parents, d'Anciens et d'amis de l'Institution.

C'est dimanche, prochain qu'il a lieu. Dès midi et demi, le Centre Sportif Laval verra se dérouler un programme très intéressant: courses, évolutions sur glace, partie de hockey entre parents et élèves, le tout aux accords de la fanfare collégiale en pleine forme.

Mais le numéro spécial sera sans nul doute, la joute qui mettra aux prises les Étoiles de la Ligue "MEMORIAL" et l'équipe d'étoile Guy Laframboise. Cette fête sportive est placée sous les auspices du C.F.

Provincial des Frères Maristes, du C.F. Directeur du Collège, des maires des municipalités voisines et des Directeurs des Associations lavalloises.

Les étudiants du Collège Laval ont mis tout en oeuvre pour faire un succès sans précédent de cet événement sportif et ils comptent sur une belle assistance, qui ne sera pas déçue.

Les joueurs qui feront partie de l'équipe de hockey sont: de PONT VIAU: Gaston Savaria, Jean Yves St-Pierre, Pierre Lamontagne, Guy Gobeil, Jean-Paul Provost, gardien de but Serge Locas, instructeur de l'équipe d'étoile Guy Laframboise. De Duvernay: Jean Ber-

trand, Gilles Cantin, Richard Laporte, André Brisson, André Filiatreault, Roger Morin.

De Laval des Rapides: Richard Lavoie, Pierre Gosselin, René Lebrun Robert Vigeant, Michel Martin, Denis Grondines.

Cette fête sera sous la présidence conjointe de MM. Gaston Boissinet, Président de l'Association des Parents, Paul Renaud, conseiller d'honneur de l'union mondiale des Anciens des Maristes, Fernand Roméo, Président général de l'Amicale Mariste Laval Inc. Roger Thuot Président de l'Amicale Mariste Laval Jr.; Paul Toutant, Prés. du Club Social Laval, Rodolphe Lavoie, Maire de St-Vincent-de-Paul.

## Semaine du hockey mineur au Canada

A nouveau c'est la "Semaine du Hockey Mineur au Canada" et au nom de la Ligue Nationale de Hockey, ses clubs-membres et leurs différentes affiliations, je suis très heureux de pouvoir saluer les commanditaires et les organisateurs de ce merveilleux projet et de leur transmettre nos félicitations chaleureuses pour leur magnifique travail ainsi que nos vœux les plus sincères de plein succès dans les années à venir. De plus en plus, tous les ans, on a su apprécier davantage et mettre en pratique le slogan "N'envoyez pas simplement votre garçonnet à la joute... accompagnez-le!". Ce slogan définit très bien le besoin vital que tout garçonnet aimerait voir ses parents lui procurer un marge de ses activités sportives aussi bien qu'en ce qui a trait à ses études et à sa vie familiale. Il fait bon constater que les parents reconnaissent de plus en plus cette obligation dite de participation.

Le "Semaine du hockey mineur au Canada" fournit aussi une opportunité bienvenue de reconnaître et de rendre hommage aux merveilleux services rendus par une légion de citoyens imbus de civisme et d'esprit communautaire et qui procurent à des milliers de garçonnetts l'opportunité de pratiquer notre sport national et les facilités pour ce faire.

La légion d'enthousiastes qui organisent les équipes et les ligues; qui gèrent les clubs et en

deviennent aussi les instructeurs et qui, très souvent aussi doivent jouer le rôle d'officiels aux différentes joutes méritent tout particulièrement notre reconnaissance et notre gratitude pour leurs magnifiques efforts. La neige et le froid viennent souvent compliquer leur travail et le rendent même si difficile que bien des gens moins courageux a abandonné et n'ont pas l'idéal visé. Ces bonnes gens ne reçoivent de plus aucun salaire et leur unique satisfaction est la contribution qu'ils apportent à la santé, aux habitudes de vie et à l'entraînement réglé de la jeunesse de notre pays.

D'année en année, le programme de la "Semaine du Hockey Mineur au Canada" est devenu plus élaboré, plus diversifié et plus intéressant. A l'Association Canadienne du Hockey Amateur, à l'Association de Hockey Amateur des États-Unis, à leurs comités et à leurs organisations affiliées, nous adressons nos meilleurs vœux. Nous prions de plus le public — les parents et tous les autres — de faire part de leur appréciation pour le merveilleux travail abattu par ces organisations et leur personnel en assistant à au moins un des nombreux événements offerts en marge de la "Semaine du Hockey Mineur au Canada" commençant le 23 janvier.

C.S. Campbell, Président Ligue Nationale de Hockey

## de la bonne bière?



voyons, voyons mon bon ami...

pensez-y donc!

Dites Donc Dow

UN AUTRE PRODUIT DE DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS

**Les 4 Saisons RESTAURANT**

MENUS COMPLETS, FRANÇAIS, JAPONAIS, ITALIEN, ESPAGNOL ET ALLEMAND

POUR LE VOYAGEUR AVISÉ

DÎNERS FACILITÉS D'HOMMES D'AFFAIRES POUR RÉCEPTIONS

**Le Martinique** MÔTEL MOTOR INN

1005 GUY - AU SUD DU BOUL. DORCHESTER

Réservations: 866-4611

Vaste stationnement à l'intérieur



### Après la rencontre de Gaulle-Erhard

PARIS. — Que la rencontre de Rambouillet "constitue d'abord un succès pour M. Erhard qui en avait bien besoin, personnellement et politiquement", écrivait hier le journal "Le Monde" dans son "Billet de l'étranger".

"Il y a quarante-huit heures encore on se demandait si le chef de l'Etat consentirait à une réunion des six ministres des affaires étrangères pour la réconciliation de l'Europe politique sans une abjuration formelle, par Bonn, du multilatéralisme nucléaire. Le général de Gaulle vient d'accepter le principe d'un "sommet" sans avoir demandé à son interlocuteur de renoncer catégoriquement à des projets auxquels il demeure d'ailleurs toujours aussi hostile".

"Tous ceux qui croient à la nécessité de l'Europe se réjouissent de la nouvelle chance qui lui a été donnée aujourd'hui", ajoute l'éditorialiste du "Monde".

Dans le même journal, M. André Fontaine, analysant les résultats de l'entrevue, décrit ce que serait, selon lui, dans l'esprit du général de Gaulle, le développement de l'idée d'une "Europe européenne": "Le général imagine une union politique européenne qui aurait pour point de départ l'Europe occidentale et qui inscrirait la réunification de l'Allemagne au nombre de ses objectifs principaux. Cela supposerait que l'on arrivât à inspirer à l'Est une confiance suffisante, ce qui est évidemment une entreprise de longue haleine. Il faudrait donc s'efforcer de faciliter sans prétendre au départ éliminer leurs différences de structure économique et sociale le rapprochement des deux Europes auquel peuvent d'ailleurs conduire des facteurs comme la menace chinoise ou le développement économique..."

M. André Fontaine estime que le chancelier Erhard, pour sa part, se serait déclaré assez d'accord avec les grandes lignes de cet exposé.

**REACTIONS ALLEMANDES**

"Bonn et Paris, bras dessus bras dessous" titrait hier le journal à gros tirage "BILD" (4 millions d'exemplaires) à propos de la rencontre de Gaulle-Erhard qui écrit:

"La France considère elle aussi la réunification de l'Allemagne comme un élément important de sa politique. Un accord sur la défense de l'Europe a aussi été conclu. C'est un bien non seulement pour l'Europe, mais aussi pour les Etats-Unis".

De son côté, la "Koelnische Rundschau" (chrétien démocrate) estime que "le succès de Rambouillet constitue pour le chancelier Erhard... un gage dans la lutte politique intérieure pour obtenir une majorité au Bundestag". Et il écrit plus loin: "Après le ralliement du parti SPD à la ligne politique du président Johnson, et les vives critiques formulées par ce parti à l'égard de la politique de la France, de Gaulle ne pouvait pas avoir intérêt à voir un Willy Brandt remplacer Ludwig Erhard".

D'une manière générale, la presse d'Allemagne fédérale, dans ses premiers commentaires sur les entretiens de Rambouillet, estime que la rencontre a été un succès. Certains quotidiens remarquent cependant qu'il ne faut pas se bercer de trop d'illusions.

**REACTIONS FRANÇAISES**

Le Figaro (droite modérée): "La rencontre de Rambouillet entre le général de Gaulle et le chancelier Erhard, qui s'annonçait particulièrement délicate, a été en fait la plus réussie de celles qui ont eu lieu depuis quinze mois (...). Ces accords (relance de l'union politique européenne, procédure visant à préparer la réunification de l'Allemagne), limités mais importants, constituent un premier pas, qui en laisse espérer d'autres pour 1965."

Combat (indépendant de gauche): "Le chef de l'Etat a donné au chancelier allemand des gages quant à la réunification des deux Allemagnes. Et c'est sans doute la conclusion essentielle que l'on peut tirer des entretiens. Non pas tant parce que ces gages marquent une étape nouvelle dans la position française que parce que le problème de la réunification se trouve officiellement et internationalement actualisé, et que ce problème est d'une importance capitale dans l'évolution internationale actuelle. Il n'est pas trop de dire qu'il commande l'avenir des relations Est-Ouest à Washington, pour sa part a catégoriquement refusé jeudi de formuler le moindre commentaire sur les entretiens qui viennent de se dérouler à Paris entre le président de Gaulle et le chancelier Erhard. Interrogé à ce sujet à sa conférence de presse quotidienne, le porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey a répondu qu'il n'avait rien à dire à ce sujet."

le chancelier Erhard, qui s'annonçait particulièrement délicate, a été en fait la plus réussie de celles qui ont eu lieu depuis quinze mois (...). Ces accords (relance de l'union politique européenne, procédure visant à préparer la réunification de l'Allemagne), limités mais importants, constituent un premier pas, qui en laisse espérer d'autres pour 1965."

Combat (indépendant de gauche): "Le chef de l'Etat a donné au chancelier allemand des gages quant à la réunification des deux Allemagnes. Et c'est sans doute la conclusion essentielle que l'on peut tirer des entretiens. Non pas tant parce que ces gages marquent une étape nouvelle dans la position française que parce que le problème de la réunification se trouve officiellement et internationalement actualisé, et que ce problème est d'une importance capitale dans l'évolution internationale actuelle. Il n'est pas trop de dire qu'il commande l'avenir des relations Est-Ouest à Washington, pour sa part a catégoriquement refusé jeudi de formuler le moindre commentaire sur les entretiens qui viennent de se dérouler à Paris entre le président de Gaulle et le chancelier Erhard. Interrogé à ce sujet à sa conférence de presse quotidienne, le porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey a répondu qu'il n'avait rien à dire à ce sujet."

**MOSCOU**

Les premières déclarations ressortant des déclarations des porte-paroles français et ouest-allemands sur les conversations de Rambouillet pourraient provoquer estiment les observateurs, sinon un durcissement, du moins certaines réserves à l'égard des véritables intentions du gouvernement français.

La reconnaissance par la France du caractère "légitime" de la volonté ouest-allemande de participer au "planning" nucléaire occidental ne peut manquer, en particulier, pense-t-on à Moscou, de heurter directement les positions exprimées par le communiqué final de la réunion du comité politique du traité de Varsovie contre tout accès de Bonn, sous quelque forme qu'il prenne, à la "zache nucléaire". C'était justement cette opposition concertée qui avait fourni le prétexte officiel de la réunion de Varsovie.

Mercredi matin encore, le commentateur de politique étrangère de la "Pravda" mettait en garde Paris et Washington contre le "double jeu" du chancelier Erhard pour obtenir, par le biais de sa rencontre avec le président de la République française, l'accès aux armes nucléaires. En même temps, le commentateur de la "Pravda" faisait entrevoir à la France les perspectives tentantes, dans une Europe s'étendant des îles britanniques à l'Oural, d'une opposition catégorique à l'armement nucléaire de l'Allemagne fédérale et d'une politique active en vue d'éliminer les séquelles de la 2ème guerre mondiale, c'est-à-dire évidemment en premier lieu la reconnaissance du statu quo en Europe et des frontières actuelles de la R. F. A.

La réaffirmation, par le gouvernement français, de sa fidélité au principe de la réunification allemande sur la base de l'autodétermination ne paraît pas, dans l'optique soviétique, de nature à rendre de telles perspectives plus proches.

**Le chancelier a ajouté qu'en ce qui concerne cette union politique, les ministres des affaires étrangères des six seront chargés de préparer une réunion des chefs de gouvernement intéressés.**

M. Erhard a indiqué, d'autre part, qu'il avait obtenu l'assentiment du général de Gaulle sur une nouvelle initiative occidentale concernant l'Allemagne. "Il nous reste, a-t-il dit, à mettre au point avec nos alliés un organisme à quatre chargé de la question allemande. Bien entendu, on ne peut prévoir ce que sera l'attitude de l'URSS à cet égard".

Assurant que les entretiens de Rambouillet ont été "fructueux", notamment en ce qui concerne les problèmes de la défense et ceux de l'Europe, le chancelier a conclu en disant que ces entretiens ont contribué au renforcement de l'amitié franco-allemande, qui ne peut qu'être bénéfique pour l'Europe et pour l'Alliance occidentale.

### Le communiqué final de la réunion de Varsovie: toutes les mesures seront prises si la MLF est créée

MOSCOU — De source diplomatique on apprendait hier que le communiqué final signé à l'issue de la réunion, qui a pris fin mercredi, du comité politique consultatif du "traité de Varsovie" comprend quatorze points essentiels.

Ces 14 points sont les suivants: 1) Les pays du traité de Varsovie prendraient les contre-mesures qui s'imposent si le projet de force multilatérale nucléaire de l'OTAN devait être mis à exécution.

2) Le but du traité de Varsovie est la paix en Europe, paix indispensable à la construction du socialisme et du communisme.

3) La recherche de la paix, but essentiel des pays socialistes européens, est la pierre de touche de leur politique.

4) Les pays du traité de Varsovie appuient la proposition Rapacki visant à la convocation d'une conférence Est-Ouest (y compris les Etats-Unis) sur les problèmes européens.

5) Un effort particulier doit être accompli pour empêcher les militaristes ouest-allemands d'accéder à l'arme atomique.

6) Les Etats-Unis tentent de créer un axe avec Bonn pour assurer leur suprématie en Europe et mettre les armements nucléaires à la disposition du gouvernement fédéral allemand.

7) La réunification des deux Allemagnes n'est possible que si l'Occident reconnaît l'existence officielle de ces deux Allemagnes.

8) Les pays du traité de Varsovie demandent la conclusion d'un traité de paix avec l'Allemagne et la reconnaissance des frontières allemandes respectives telles qu'elles existent actuellement.

9) Les pays du traité de Varsovie approuvent la proposition du gouvernement chinois en vue de la convocation d'une conférence internationale pour la mise hors la loi de l'arme nucléaire.

10) Chaque effort effectué hors du camp pour tenter d'affaiblir l'unité du camp socialiste est voué à l'échec.

11) Les pays du traité de Varsovie dénoncent les activités "impérialistes" au Congo et au Sud-Vietnam.

12) La Malaisie est une base néo-colonialiste dirigée contre l'Indonésie.

13) Les pays du traité de Varsovie se prononcent à nouveau pour la poursuite de la politique de la coexistence pacifique avec l'Occident.

14) Les travaux de la session se sont déroulés dans une atmosphère de confiance fraternelle.



**Nouveau canal interocéanique**

WASHINGTON — Le département d'Etat a annoncé jeudi que le secrétaire d'Etat, M. Stephen Ailes, et le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, M. Thomas C. Mann, se rendront la semaine prochaine au Nicaragua, à Costa Rica au Panama et en Colombie pour recueillir les vues des gouvernements de ces pays concernant la possibilité de percer un nouveau canal au niveau de la mer.

**Violation de l'espace aérien grec**

NATIONS UNIES. — Dans une lettre datée du 18 janvier, le représentant de la Grèce à l'ONU, M. Dimitri Bitsios, informe le Comité de sécurité d'une "nouvelle violation de l'espace aérien grec" par un appareil à réaction turc, le 16 janvier à 11 h. 30 (h. l.e.) au-dessus de la région sud-est de l'île de Mytilène.

**Incendie attribué à un sabotage**

CARACAS — Un gigantesque incendie, qui aurait été provoqué par des saboteurs membres de partis extrémistes interdits, faisait rage sur une étendue de 1600 hectares, près de Santome, dans le district de Leon Rodriguez, dans l'Etat d'Anzoategui, et menace des installations pétrolières dont la valeur est estimée à vingt millions de dollars.

**Pas de médiation pakistanaise**

KARACHI — L'Indonésie n'a pas demandé au Pakistan d'intervenir en médiateur dans son différend avec la Malaisie "étant donné qu'il n'y a pas d'objet de médiation", a déclaré le général Roekmito Hendraning Rat, ambassadeur d'Indonésie à Karachi, au cours d'une conférence de presse.

**Production japonaise d'automobiles**

TOKYO — Le Japon a battu ses records de construction automobile en sortant de ses usines, au cours de 1964, 1.702.230 véhicules, soit 32,6 pour cent de plus que l'année précédente, indiquent les statistiques officielles publiées hier à Tokyo.

**Opérations militaires au Laos**

WASHINGTON — On confirme jeudi dans les milieux officiels américains les informations de Vientiane selon lesquelles des combats se déroulent actuellement dans la région de Sam Neua entre des forces gouvernementales et des unités du Pathet Lao qui, selon ces mêmes milieux, se sont emparées de certaines positions tenues par les troupes royales laotiennes. On indique toutefois que les concentrations de troupes communistes dans ce secteur ne paraissent pas encore avoir atteint un degré alarmant.

**Liste des exceptions américaines**

GENEVE — A justification de la liste d'exceptions américaine dans la négociation Kennedy — c'est-à-dire de la liste des produits que les Etats-Unis veulent exempter de la réduction générale et réciproque des tarifs — s'est terminée hier. Mardi prochain les 15 pays participants à la négociation: les six, les sept de l'association européenne de libre échange moins le Portugal, plus la Finlande, le Japon et les Etats-Unis aborderont l'examen de la liste d'exception japonaise.

### Khanh: le danger, au Vietnam, est une défaite psychologique

SAIGON. — Le Vietcong ne peut vaincre militairement, mais il peut s'imposer sur tout le Sud-Vietnam par des moyens politiques et psychologiques a déclaré hier l'homme fort de l'armée gouvernementale, le général Khanh.

"Je pense que tout le problème est psychologique. Du point de vue militaire il ne peut être question d'un nouveau Dien Bien-Phu, mais psychologiquement, je n'en suis rien. Il semble y avoir un sentiment de défaitisme à Saigon et peut-être même à Washir-gton".

"Si le moral tient, nous tiendrons" a encore dit le général Khanh au cours de son entretien avec la presse au cours duquel il a insisté sur "l'importance des facteurs psychologiques".

Evoquant le problème des rapports vietnamo-américain à la suite de la crise du 20 décembre, le général Khanh a estimé que "l'affaire avait été grossie et qu'en fait, tout cela n'était pas très sérieux".

"Je suis un patriote, j'aime mon pays, je suis contre toute ingérence pouvant porter atteinte à l'unité du Vietnam" a ajouté le général qui a souligné: "J'ai jamais été et je ne suis ni antifrançais ni anti-américain. En ce qui concerne les Etats-Unis, il ne s'est

agi que de différences de conceptions telles qu'il peut se produire entre amis."

Les intérêts particuliers peuvent diverger mais nous avons un but commun".

Le général Khanh a précisé que si l'armée avait dû intervenir, c'était en raison des "manoeuvres et des manigances des 17, puis des 6 membres du Haut-Conseil de la Nation, dont le but était d'imposer au pays et à l'armée des leaders qu'ils ne veulent pas." "Depuis la chute du régime diémiste, personne ni dans l'armée, ni dans les institutions civiles, n'a eu de mandat du peuple. Le but de l'armée est de permettre la convocation du congrès national qui permettra au peuple vietnamien d'avoir des représentants authentiques." "Je ne quitterai jamais le Vietnam, je continuerai à lutter pour mon pays, même si mon gouvernement estimait ne plus avoir besoin de moi," a conclu le général Khanh...

Entre-temps, tandis que les cinq responsables bouddhistes poursuivent dans l'enceinte de l'Institut la grève de la faim illimitée qu'ils ont entreprise mercredi, on apprend, dans les milieux informés, que cinq bouddhistes, trois bonzes et deux laïcs, sont prêts à se donner la mort à tout moment pour faire aboutir les revendications concernant la démission du gouvernement Tran Van Huong.

L'Institut bouddhiste et la secte caodaïste ont en outre décidé de se retirer du Conseil de l'unité du peuple et de l'armée constituée à la fin de la semaine dernière. La raison invoquée est la présence au sein de ce conseil du général Nguyen Cao Ky, commandant l'aviation vietnamienne, qui vient d'être nommé ministre de la jeunesse et des sports, ce qui est contraire à l'indépendance totale qu'exigeait avant à l'origine ce conseil vis-à-vis du gouvernement.

Selon le journal "Tieng Vang" les catholiques seraient prêts à adopter une attitude analogue.

En fait, ce conseil avait été créé pour tenter de rapprocher les points de vues des différentes communautés religieuses afin de résoudre la crise politique ouverte le 20 décembre.

Sur le plan militaire, deux hélicoptères américains ont été abattus par le Vietcong, tandis que cinq autres ainsi qu'un avion d'observation ont essuyé le feu ennemi, annoncé-t-on à Saigon.

### Satisfaction du général de Gaulle

PARIS — Le général de Gaulle a exprimé devant le conseil des ministres sa satisfaction de la coopération franco-allemande puisse être précisée, à l'occasion de la visite du chancelier Erhard à Rambouillet, a fait savoir le ministre de l'Information de la France.

On pense, a poursuivi M. Alain Peyrefitte que cette coopération pourra se faire sentir à propos d'un début de construction de l'Europe politique et sur les problèmes allemands.

"Le gouvernement français considère comme normal que le gouvernement allemand souhaite participer à la discussion à l'élaboration et à la planification de la stratégie de l'Alliance puisque cette stratégie intéresse au premier chef. Il va de soi que cette stratégie s'applique à tout ce qui concerne la défense, c'est-à-dire la stratégie traditionnelle et la stratégie nucléaire", a déclaré M. Peyrefitte interrogé

sur ce problème évoqué hier au cours des déclarations faites à l'issue des conversations de Rambouillet.

De son côté, M. Marc Jacquet, ministre des Transports et des Travaux publics a fait une courte communication au conseil des ministres sur l'affaire du "Concorde". Il a fait part notamment des éléments nouveaux intervenus.

Le gouvernement a pris connaissance de la communication du gouvernement britannique en vertu de laquelle le "Concorde" sera construit par les deux industries, conformément à l'accord conclu de part et d'autre, a précisé le ministre.

BONN. — "Nous avons fait un grand pas en avant au sujet de bon nombre de questions importantes et nous sommes tombés d'accord pour donner à l'union politique européenne un nouveau départ", a déclaré le chancelier Erhard, à son arrivée à l'aéroport de Bonn, au terme de ses entretiens avec le général de Gaulle à Rambouillet.

le premier ministre plusieurs coups de revolver alors que celui-ci descendait de voiture devant le Parlement. Atteint au foie et à la gorge à proximité de la carotide, perdant son sang en abondance, le chef du gouvernement a été immédiatement transporté à l'hôpital où, malgré plusieurs transfusions sanguines, son état est jugé très grave.

Son agresseur, qui avait tenté de s'enfuir en se mêlant à la foule, a été arrêté peu après. La police iranienne, qui l'interroge sans relâche, cherche à déterminer s'il s'agit du geste isolé d'un déséquilibré ou, au contraire, si cet étudiant a agi à la sollicitation d'une organisation politique ou religieuse.

Le premier bulletin médical publié à l'issue de l'intervention chirurgicale subie par M. Mansour fait état en plus de blessures subies au cou, d'une perforation des intestins et d'une vessie par l'un des projectiles qui l'ont atteint. Les renseignements techniques donnés dans le bulletin font ressortir, selon l'interprétation d'un médecin, que l'état du premier ministre est aussi satisfaisant que possible, mais que tout danger de complications n'est pas entièrement écarté. C'est alors qu'il se rendait à la Chambre des députés pour soumettre au parlement les récents accords passés entre la Société nationale iranienne des pétroles et cinq groupes pétroliers étrangers, pour l'exploitation des gi-

### Ali Mansour, premier ministre de l'Iran, est victime d'un attentat

TEHERAN — Premier ministre d'Iran depuis moins d'un an (il avait formé son gouvernement le 8 mars dernier), M. Hassan Ali Mansour, 42 ans, spécialiste des problèmes économiques, a été victime hier matin d'un grave attentat.

Un étudiant d'une vingtaine d'années, Mohammed Bokharai, a tiré à bout portant sur

### Relèvement du taux de l'escompte

ALLEMAGNE DE L'OUEST

FRANCFORT. — Un relèvement du taux d'escompte de la Banque fédérale d'Allemagne, de 3 à 3,5 p.c. à partir du 22 janvier, a été décidé hier à Francfort par le Conseil bancaire central de l'Institut d'émission. Cet organisme a porté le taux des avances sur titres de 4 à 4,5 p.c., et le taux d'intérêt du découvert de 3 à 3,5 p.c.

Sans être d'une ampleur suffisante pour provoquer une sortie massive de capitaux américains flottants l'augmentation du taux d'escompte décidée hier en Allemagne de l'Ouest gêne indirectement le trésor des Etats-Unis.

Au moment où le gouvernement américain étudie de nouveaux moyens de réduire le déficit de sa balance des paiements, l'augmentation du taux de l'argent en Allemagne risque en effet d'avoir deux conséquences néfastes: — Les dollars flottants qui sont sur le marché allemand vont être incités à y rester par un taux d'intérêt plus élevé, plutôt que de rentrer aux Etats-Unis.

— Les capitalistes allemands vont être encore moins tentés que par le passé de placer des fonds sur le marché financier américain.

Mais les milieux financiers américains s'inquiètent des répercussions que la décision allemande, surtout si elle doit être imitée dans d'autres pays européens, va avoir sur la situation monétaire délicate dont la Grande-Bretagne est loin d'être sortie.

### La conférence du Commonwealth à la fin de juin

LONDRES — La prochaine conférence des premiers ministres du Commonwealth se réunira à Londres dans la deuxième moitié du mois de juin, ou au début du mois de juillet, a-t-on annoncé hier à l'issue d'un conseil de cabinet présidé par M. Wilson.

BANGKOK. — Sept personnes ont été arrêtées, dont un fonctionnaire d'une ambassade étrangère, sous l'inculpation d'espionnage, a annoncé hier M. Kittikachorn, premier ministre thaïlandais.

Ces arrestations font suite à celles, opérées en novembre dernier, de personnes accusées d'avoir volé des documents secrets.

**TROIS STAGES DE FORMATION**  
en  
**DYNAMIQUE DES GROUPES**  
soit du 23 mai au 4 juin — soit du 12 au 24 juillet — soit du 16 au 28 août

Les exposés porteront sur les thèmes suivants:

- COMMUNICATION HUMAINE
- RELATIONS INTERPERSONNELLES
- GROUPES DE DISCUSSION
- GROUPES DE TRAVAIL
- SOCIOGRAMME ET SOCIODRAME
- PSYCHOLOGIE DES PRÉJUGÉS
- GROUPES DE FORMATION
- DIVERS TYPES DE LEADERSHIP

Pour informations et formules d'inscriptions, écrire à:

**BERNARD MAILLIOT, O.P.**  
Centre de Recherches en Relations Humaines  
2765, chemin Ste-Catherine — Montréal 26

Les inscriptions doivent être faites au plus tôt  
Le nombre des participants est limité

**TIP FLAIR**  
Le dernier né des stylos à bille

**Waterman**

- Une ligne moderne et fonctionnelle.
- 7 coloris pleins de jeunesse.
- Un mécanisme d'enclenchement haute sécurité.

Équipé avec l'incomparable bille SAPHIR.

En vente chez tous les marchands réputés.

**\$1.95**

**CONVERSATION ANGLAISE**  
RONALD ENGLISH SCHOOL  
8030 rue Saint-Denis, Montréal

ÉCOLE RECONNUE DE HAUTE RÉPUTATION

NOTRE MEILLEURE PUBLICITE: NOS ANCIENS ELEVES

**IMPORTANT**

Assistez gratuitement à l'exposé complet de notre méthode. Nous invitons les personnes qui ont étudié différentes méthodes d'anglais, sans succès apparent, à se présenter à l'une de nos écoles. Elles seront enthousiasmées de notre mode d'enseignement.

On parle l'anglais Pettigrew au bureau, au téléphone, en voyage, dans les magasins, dans le commerce, dans les affaires.

**PROFESSEURS QUALIFIES DE LANGUE ANGLAISE**  
L'inscription se fait après l'exposé au cours, de 8.00 à 9.00 p.m., aux dates et aux écoles mentionnées, à savoir:

**DÉMONSTRATIONS**

**LUNDI, 25 JANVIER**  
école secondaire "St-Stanislas", 1200 est, LAURIER

**MARDI, 26 JANVIER**  
école "St-Vincent-Ferrier" 8135, rue DROLET

**MERCREDI, 27 JANVIER**  
école secondaire "St-Marc", 3000 est, BEAUBIEN

Les instituteurs et les institutrices religieuses ou laïques de la C.E.C.M. s'inscrivent tous les ans à nos cours de conversation.

**RENSEIGNEMENTS: DU. 8-0527**